

tectōne
architectes
urbanistes

Notre génération est en train d'opérer un changement de paradigme, et notre société est à la recherche d'un monde plus ouvert, plus transparent, plus respectueux de l'environnement et de sa biodiversité. Le secteur de la construction est partie prenante de cette évolution et doit l'intégrer dans la conception des bâtiments. C'est dans cette optique que tectône porte trois mots d'ordre : urbanité, frugalité, pérennité.

Urbanité : Politesse qui résulte de l'usage du monde ; courtoisie, civilité
Prendre en compte l'humain, les milieux habités, en préambule de tout processus de conception est la base de notre travail. Notre expérience en concertation publique et en habitat participatif a nourri notre réflexion sur la manière de concevoir le projet. Nous en avons défini le terme de maîtrise d'usage en privilégiant l'utilisateur à l'image, et en mettant en avant la démarche « nudge » (science du comportement basée sur les suggestions indirectes).

Frugalité : Qualité qui consiste à vivre de manière simple, sobre peu abondante

Le high-tech – souvent coûteux, difficile à entretenir et à impact carbone élevé – a longtemps été le mot d'ordre dans le bâtiment, pour répondre aux enjeux environnementaux. Nous prônons exactement l'inverse, le low-tech, où comment construire avec des solutions techniques simples, réparables, souvent ancestrales ne nécessitant aucun ou peu d'entretien et ayant un impact environnemental très limité. A travers la frugalité, il s'agit de lutter contre l'abondance de matériaux et les mises en œuvre complexes pour garantir une fluidité et une multiplicité des usages possibles.

Pérennité : État de ce qui dure toujours
L'exemplarité écologique passe par une maîtrise des coûts de construction, d'entretien et de fonctionnement, en considérant que l'économie du projet ne se mesure pas sur un unique coût de travaux, mais doit également prendre en compte toute la durée de vie d'un bâtiment. L'évolution perpétuelle de la société et de ses usages nous incite à concevoir des espaces dont l'organisation est capable d'évoluer et de s'adapter à ces changements. La conception d'un bâtiment doit permettre toutes formes d'appropriation et d'adaptation. La construction durable est un mode de conception qui voit loin, qui pense les vies du bâtiment et ses usages successifs à long terme.

Menant de nombreuses opérations de logements depuis plus de 30 ans, tectône développe un nombre important de projets en collaboration avec la maîtrise d'ouvrage privée et publique. Elle s'implique également dans des projets à forte dimension sociale, et intègre depuis 10 ans la démarche participative dans son processus de conception. Très attentive à la qualité de ses projets, tectône a défini une charte interne définissant les objectifs à atteindre pour garantir une qualité fonctionnelle et spatiale :

- Lumière naturelle dans toutes les parties communes
- Double orientation à partir des logements 3 pièces
- Aucun logement mono-orienté au Nord
- Prolongement extérieur privatif pour tous les logements
- Fenêtre en premier jour dans les cuisines
- Éclairage naturel recherché pour les salles de bain
- Structure permettant la modularité des logements

tectōne
architecture

46 logements collectifs Rennes



Implanté dans le secteur « hypercentre » de la ZAC Baud Chardonnet, le projet occupe une situation privilégiée. Formant un front bâti en alignement sur l'axe structurant de l'avenue Gaston Monnerville, il dialogue avec les autres lots de l'îlot avec lequel il partage un vaste espace central commun dédié aux déplacements doux et aux échanges entre habitants. L'aménagement de traversées piétonnes entre chaque lot implique une typologie en plots et gomme la notion de façade principale et façade arrière au profit d'une façade unique et continue qui dialogue avec l'espace public, et se déroule sur toute la périphérie du bâtiment, avec la même qualité et le même soin du détail.

Le bâtiment se développe sur 9 niveaux décomposés de 4 strates disposés en gradins : Un socle sur deux niveaux logeant le parking à rez-de-chaussée et des logements de type lofts généreusement vitrés au premier étage ; 2 niveaux de logements collectifs formant un podium qui accueille un grand jardin suspendu partagé, 3 niveaux d'appartements formant le vélum moyen qui profite d'une vue sur le lointain depuis une grande terrasse commune en belvédère sur la place Berthe Savery ; et une émergence de 3 niveaux supplémentaires venant dialoguer avec les autres émergences de la ZAC pour dessiner ensemble une skyline animée.



adresse	avenue Gaston Monnerville - ZAC Baud Chardonnet - 35000 Rennes
programme	46 logements collectifs en locatif social PLS et PLAI, et accession maîtrisée à la propriété
maîtrise d'ouvrage	Archipel Habitat
aménageur	Territoires Rennes
mission	complète
chargé de projet	Antoine Goupil / Simon Derlot
bureaux d'études	Ares Concept / SoLab / EXE
procédure	lauréat concours restreint
surfaces	3451 m ² SDP et 3142 m ² SHAB
montant de travaux	5 970 700 € HT
calendrier	livré en mars 2026
certification	RT2012 - 20% / NF logement HQE / BIM

↓ vue globale du projet dans son contexte
îlot G de la ZAC Baud Chardonnet



↓ vue en coeur d'îlot
mise en scène du jeu d'épannelage des volumes





↑ générosité des parties communes éclairées naturellement

↓ parking réversible
parement de façade démontable pour une mutation des espaces





↓ toiture terrasse partagée par les habitants
accès par une serre vitrée et un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite



↓ des logements lumineux
des loggias privées conçues comme une pièce en plus



↓ salle de bain éclairée et ventilée naturellement

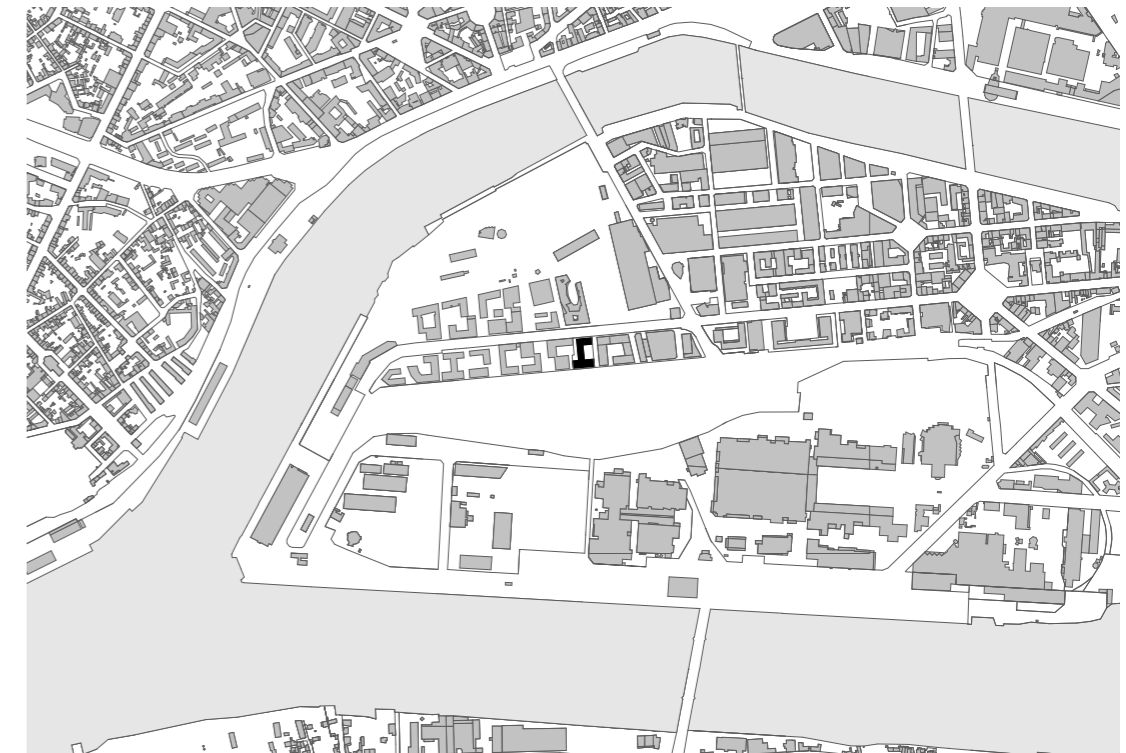


100 logements collectifs dont 15 participatifs Nantes



Le projet assume l'idée d'une ville dense et qualitative en libérant des espaces extérieurs de qualité au sol et en donnant l'accès à deux terrasses panoramiques au 5ème étage. En cœur d'îlot, le bâtiment crée une émergence en R+11, en dialogue avec les autres immeubles de la ZAC, pour offrir des vues plus lointaines sur l'agglomération nantaise et participer à la skyline animée du quartier.

Par sa sobriété, la conception de cette opération assume une certaine forme de rigueur. Les façades obéissent à une trame régulière qui dicte la proportion des ouvertures, leurs alignements et leur rythme. Les loggias et coursives creusées dans la masse viennent corrompre cet ordre pré-établi, par jeux de glissements.



adresse	ZAC de la Prairie au Duc, boulevard de la Prairie au Duc 44200 Nantes
programme	50 logements en accession sociale a la propriété PSLA 15 logements en habitat participatifs PSLA 40 logements en locatif social PLS 2 locaux d'activité
maîtrise d'ouvrage	CDC Habitat, GHT MFLA, Les Ruches
mission	mission complète
chargé de projet	Etienne Chevreul-Demas
bureaux d'études	Atelier Roberta, Gestionbat, Éléments Ingenieries, IBA, Wigwam Conseil
architecte associé	tact architectes
aménageur	Samoa
procédure	Lauréat consultation
surfaces	6825 m ² SDP 6263 m ² SHAB
montant de travaux	10 492 000 € HT
calendrier	Livré en 2020
certification	RT2012, CEP max de 50kWh - BIM
prix	prix d'A 2021 / nommé à l'Équerre d'Argent 2020 / meilleur projet d'habitat Dezeen Awards 2020/ nommé au prix d'architecture contemporaine Mies Van der Rohe 2022 de l'Union européenne / trophée Or des Coop'HLM « opération remarquable »

↓ escalier extérieur hélicoïdal sans fut central, desservant la toiture terrasse partagée du R+5



↓ matérialité et texture
le parement en briques de béton lisses et texturées font vibrer la façade



↑ parcours architectural
en coeur d'îlot, un parcours extérieur mène l'habitant jusqu'à son logement

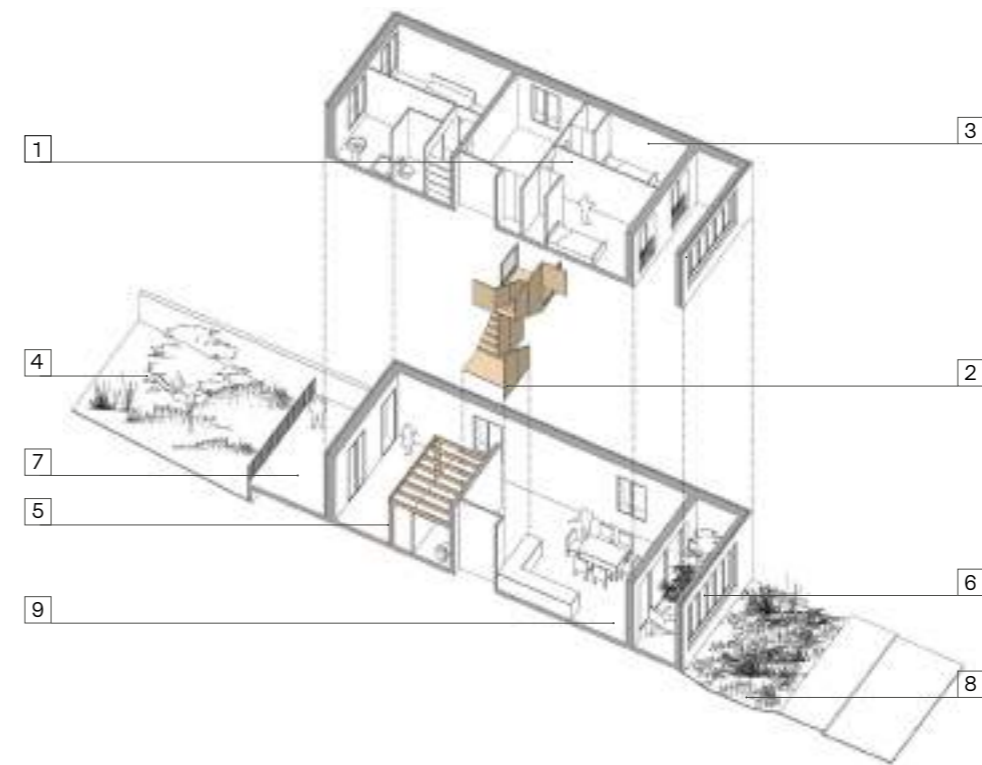


La matérialité de l'immeuble est affirmée par l'emploi d'une brique de béton texturée, des éléments de menuiseries et serrureries nacrés, et d'une gamme chromatique aux notes minérales et naturelles : gris, blanc et or. La brique de béton de couleur gris clair apporte une texture et une vibration au bâtiment. Les loggias et les coursives, de couleur blanc, offre un traitement domestique doux et lumineux.

Les menuiseries, tableaux de fenêtres et persiennes de teinte or apportent une teinte chaleureuse. Leurs garde-corps en verre offrent une transparence totale et plus de légèreté. L'ensemble revendique une qualité accrue et une grande pérennité.



↑ jardin d'hiver dans le prolongement des séjours des logements à rez-de-chaussée



habiter le rez-de-chaussée

- | | |
|---|---|
| 1 | cloison amovible permettant de réunir les deux chambres |
| 2 | escalier en bois à 3 volées |
| 3 | chambres 9 m ² réunissables |
| 4 | jardin partagé |
| 5 | structure bois permettant l'installation d'une mezzanine |
| 6 | jardin d'hiver |
| 7 | terrasse collective d'accès au logement |
| 8 | noüe paysagère agissant comme filtre depuis l'espace public |
| 9 | rez-de-chaussée avec une hauteur sous plafond de 3,60m |

Le projet casse les codes habituels du logement classique et entend défendre la possibilité d'habiter à rez-de-chaussée en milieu urbain. La mise en œuvre de plusieurs dispositifs permet à la fois d'assurer l'intimité des habitants et de mettre en scène une covisibilité heureuse entre l'espace public et le logement. Depuis la rue, une noue plantée de 4 mètres de large fait office de premier filtre végétal ; un jardin d'hiver dans le prolongement des séjours offre une seconde protection permettant des activités de jardinage ou farniente ; enfin une hauteur sous-plafond de 3,60 m apporte un gain de lumière naturel et la possibilité de ménager des espaces supplémentaires en mezzanine.

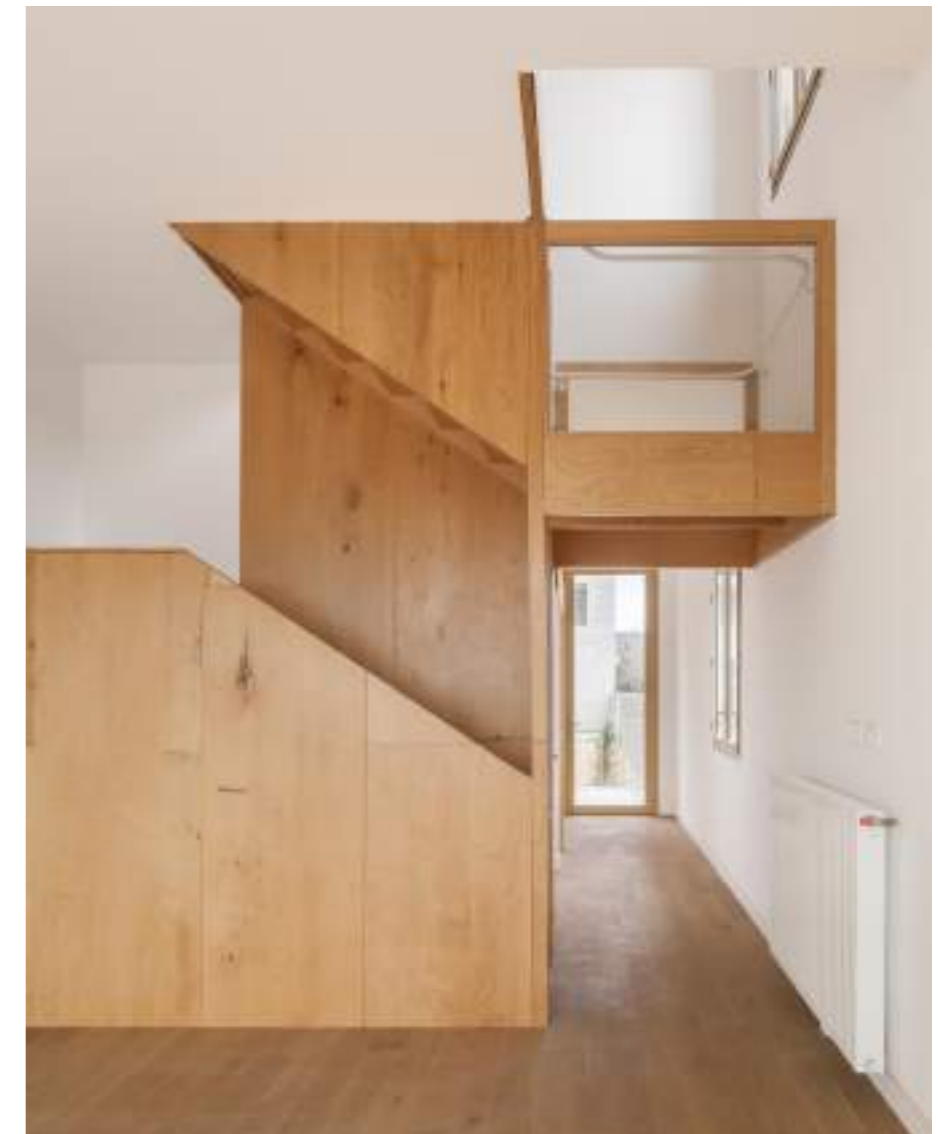


↑ reportage chantier, logement en duplex
séjour à triple orientation, prolongé au Sud en terrasse



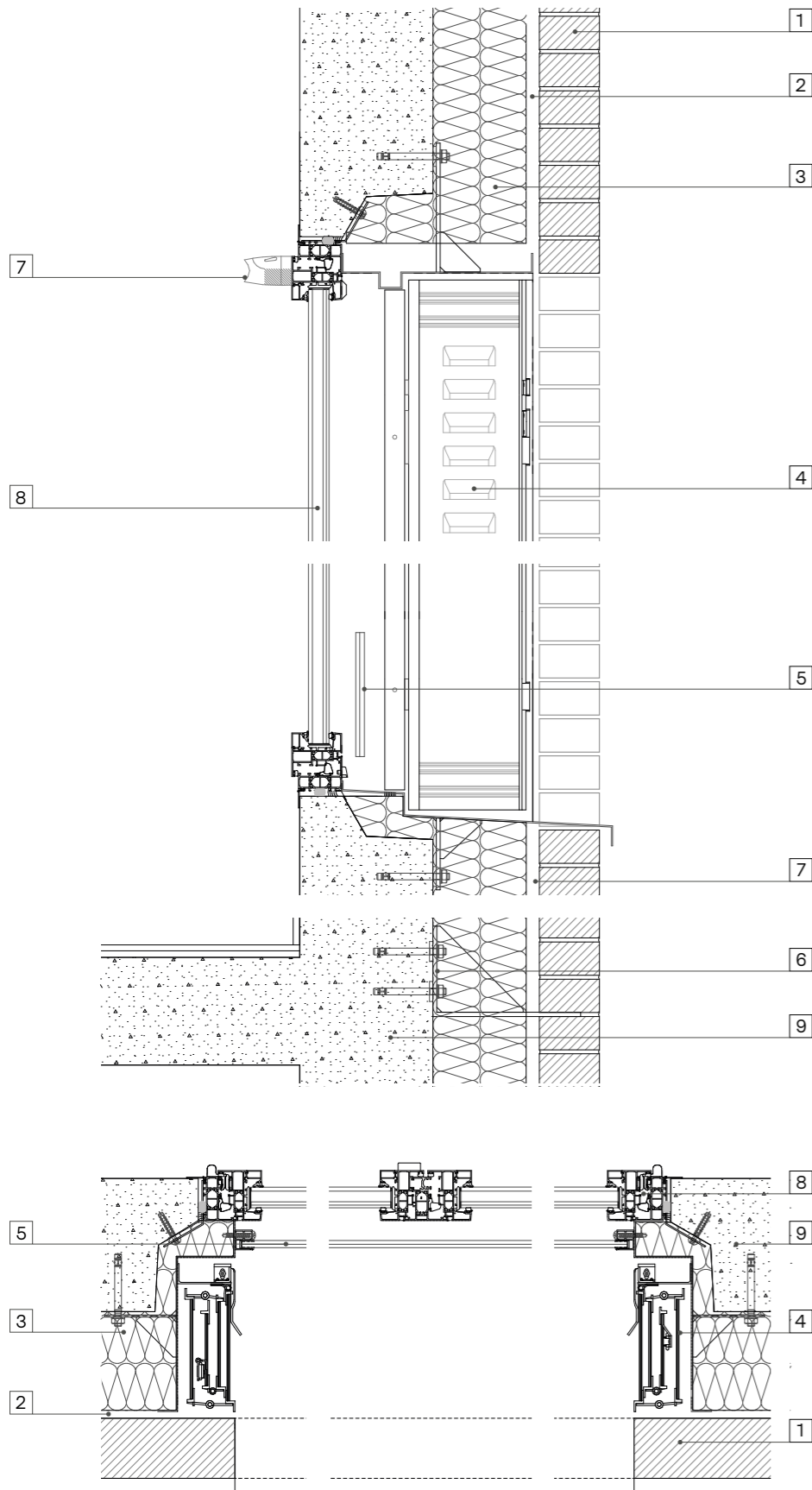
↑ terrasse privative avec vue sur la maison des hommes et des techniques de Nantes

↓ reportage chantier, escalier bois privatif des logements en duplex à rez-de-chaussée
logement participatif, Les Ruches



persiennes cachées

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1 | brique béton « blocstar » |
| 2 | lame d'air |
| 3 | laine de roche |
| 4 | persiennes métalliques |
| 5 | garde-corps en verre |
| 6 | équerre de fixation des briques |
| 7 | entrée d'air |
| 8 | menuiserie aluminium |
| 9 | structure béton |

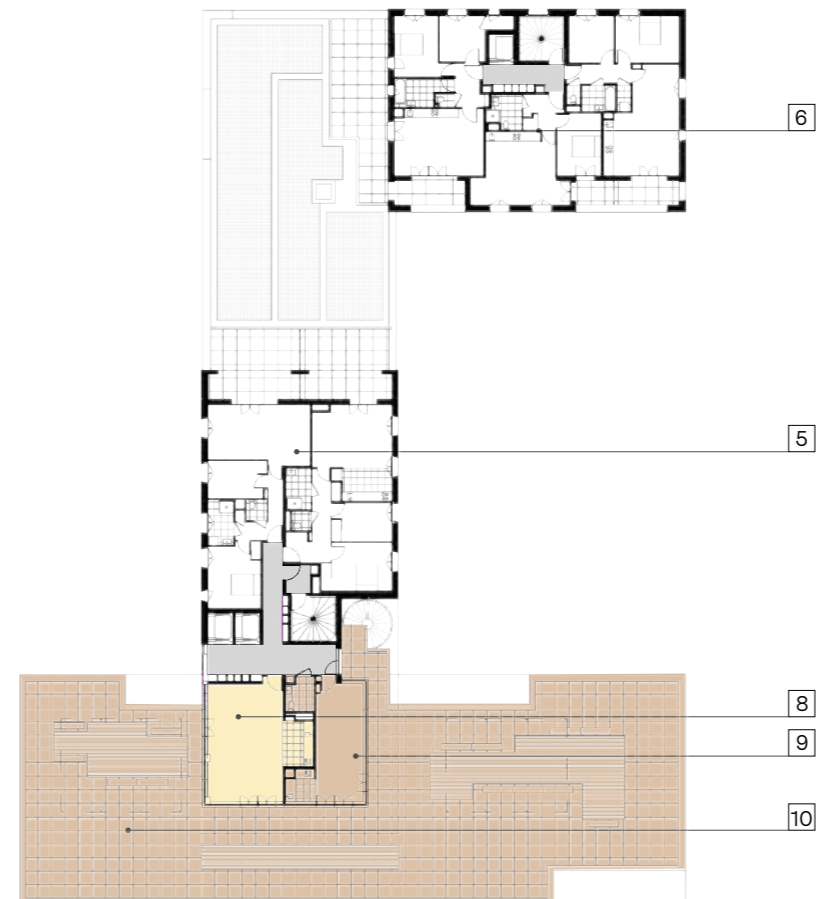
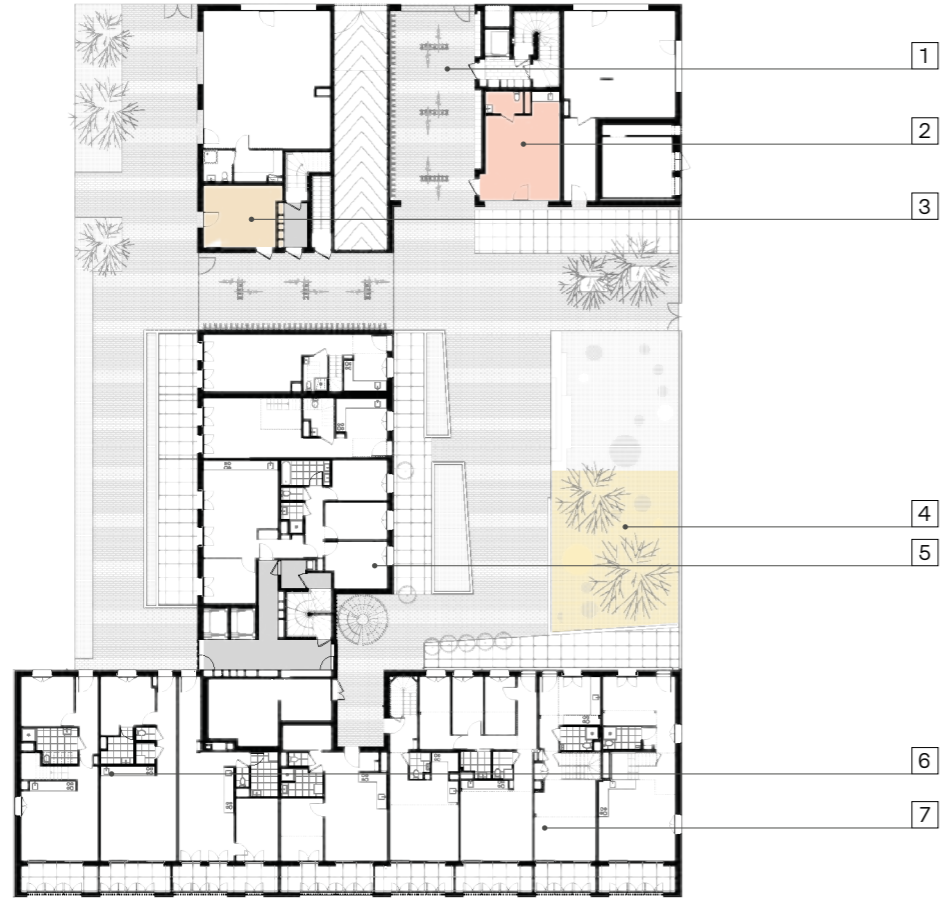


L'immeuble n'est pas une simple imbrication des logements individuels, il fonctionne au contraire comme un véritable quartier dans lequel la notion de vie en société prend tout son sens. Les échanges entre habitants et initiatives de projet en commun sont encouragés à travers une multitude d'espaces communs à partager et à investir. Le participatif s'organise ici à plusieurs échelles : le quartier, l'îlot, l'immeuble, et Les Ruches. Chacune de ses échelles y trouvent des espaces qui leur sont dédiés.

A rez-de-chaussée, une salle polyvalente permet de recevoir des AMAP ou des cours de Yoga pour l'ensemble du quartier, et un local bricolage est à disposition des habitants de l'îlot. Dans le jardin, plusieurs espaces conçus avec Les Ruches mêlent zones minéralisées et végétalisées avec la possibilité d'y installer un poulailler. En étage, une buanderie, et un studio à partager peuvent être utilisés par les Ruches.

Au R+5, une grande terrasse partagée de 470 m², dans le prolongement de deux salles communes de 50 m², est ouverte à l'ensemble des habitants de l'immeuble. Aménagée avec du mobilier en bois masquant les édifices et équipements techniques (estrades, bancs, tables,...), des structures en acier à usage polyvalent (accrochage de hamacs, voiles solaires, pergolas, étendoir à linge,...), et un jardin potager, les habitants de l'immeuble peuvent librement en jouir pour y développer des activités, organiser des dîners, jardiner, ou faire des jeux.





le participatif
à plusieurs échelles

- 1 local vélo ouvert extérieur
- 2 salle polyvalente
- 3 atelier de bricolage
- 4 jardin et poulailler
- 5 logements du bailleur CDC habitat
- 6 logements du promoteur social GHT MFLA
- 7 logements participatifs (Les Ruches)
- 8 salle commune (Les Ruches)
- 9 salle commune de l'immeuble
- 10 terrasse partagée
- 11 buanderie partagée
- 12 coursives extérieures

les différentes échelles

- le quartier
- l'îlot
- l'immeuble
- Les Ruches

25 logements collectifs 3 commerces Fontenay-aux-Roses

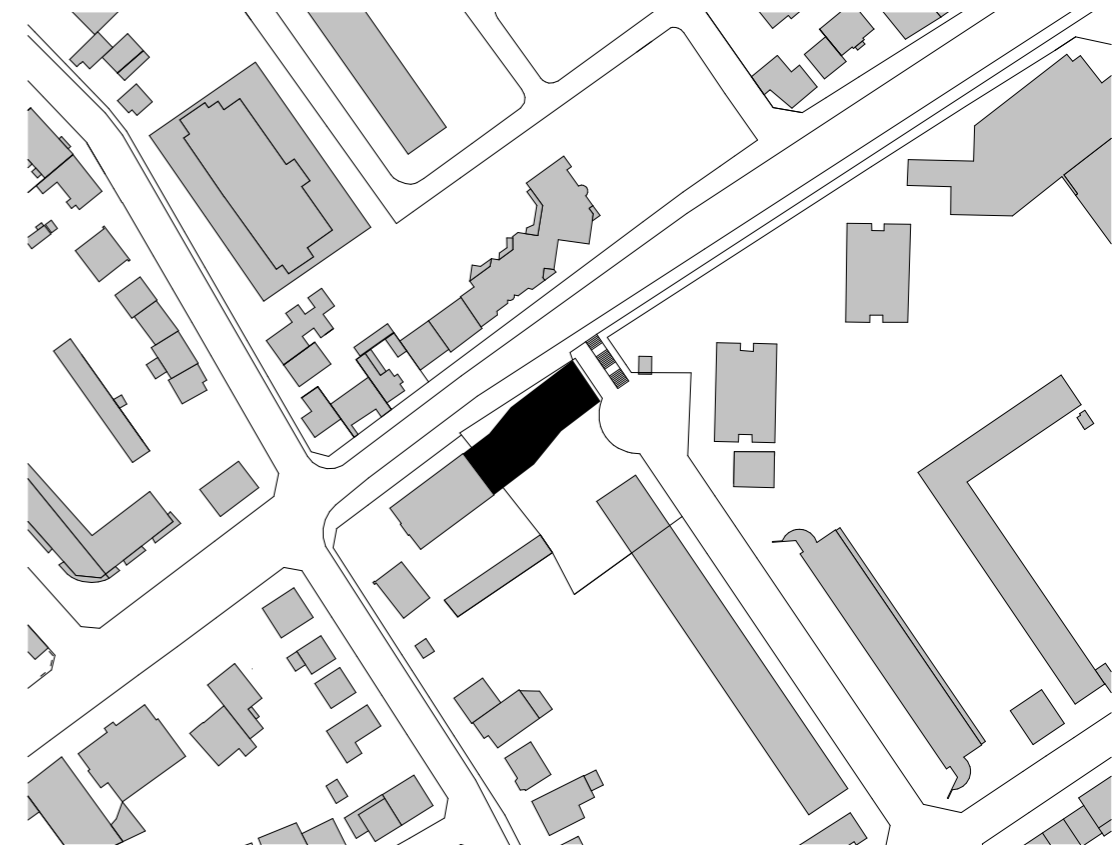


Dans un souci de parfaite intégration au contexte bâti, l'édifice s'accroche à l'immeuble voisin, qu'il prolonge par un subtil jeu de mouvements et de biais assurant une transition douce avec le nouvel alignement sur la rue Marx Dormoy.

Volontairement rigoureuses et structurées, les façades en pierre rassurent par leur sobriété. Une trame répétitive offre une composition familière, apaisée. L'apparente simplicité des façades met néanmoins en évidence le travail du calepinage de la pierre, le dessin géométrique et dentelé des garde-corps en serrurerie, le décor des encadrements des baies.

L'usage de matériaux nobles et naturels est favorisé à travers le choix de pierre pour les façades et de bois pour les menuiseries, garantissant une grande pérennité à l'immeuble.

L'ensemble des logements jouit de séjours au Sud pour profiter pleinement des apports solaires journaliers. En étage, l'intégralité des logements, à partir du 3 pièces, sont traversants afin d'assurer une double orientation et une ventilation optimisée. Chaque logement dispose d'un prolongement extérieur privatif dans la continuité des séjours, en terrasse ou balcon.



adresse	Rue Marx Dormoy - 92260 Fontenay-aux-Roses
programme	25 logements collectifs en accession et 4 commerces
maîtrise d'ouvrage	Toit & Joie
mission	complète
chargé de projet	Simon Derlot
bureaux d'études	SoLab / Intégrale 4
procédure	Lauréat consultation
surfaces	2175 m ² SDP 1670 m ² SHAB
montant de travaux	4 806 000 € HT
calendrier	livré en 2023
certification	NF Habitat HQE / BIM



← balcons sur le cœur d'îlot, orientés sud

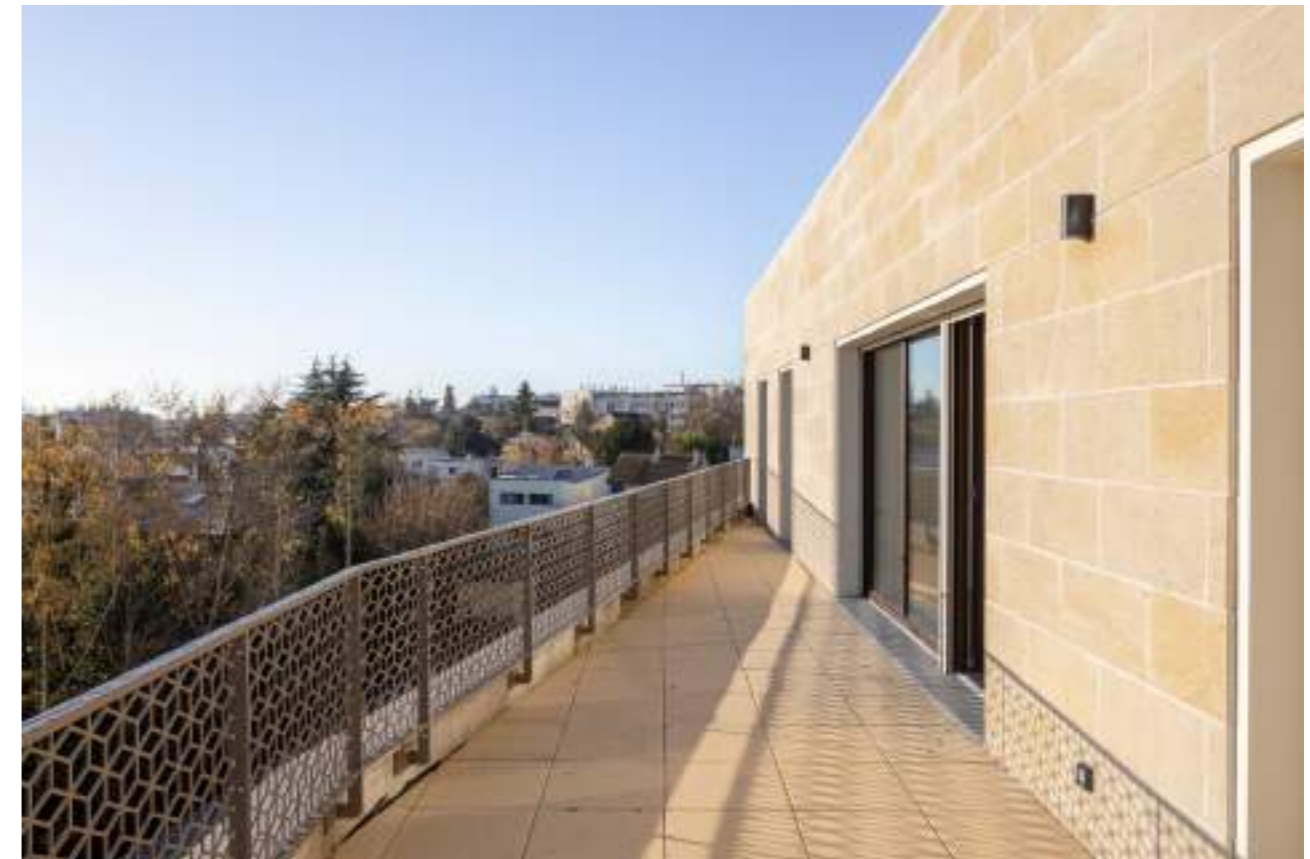
↓ façade en pierre





↑ vue depuis un logement avec sa grande terrasse plein Sud

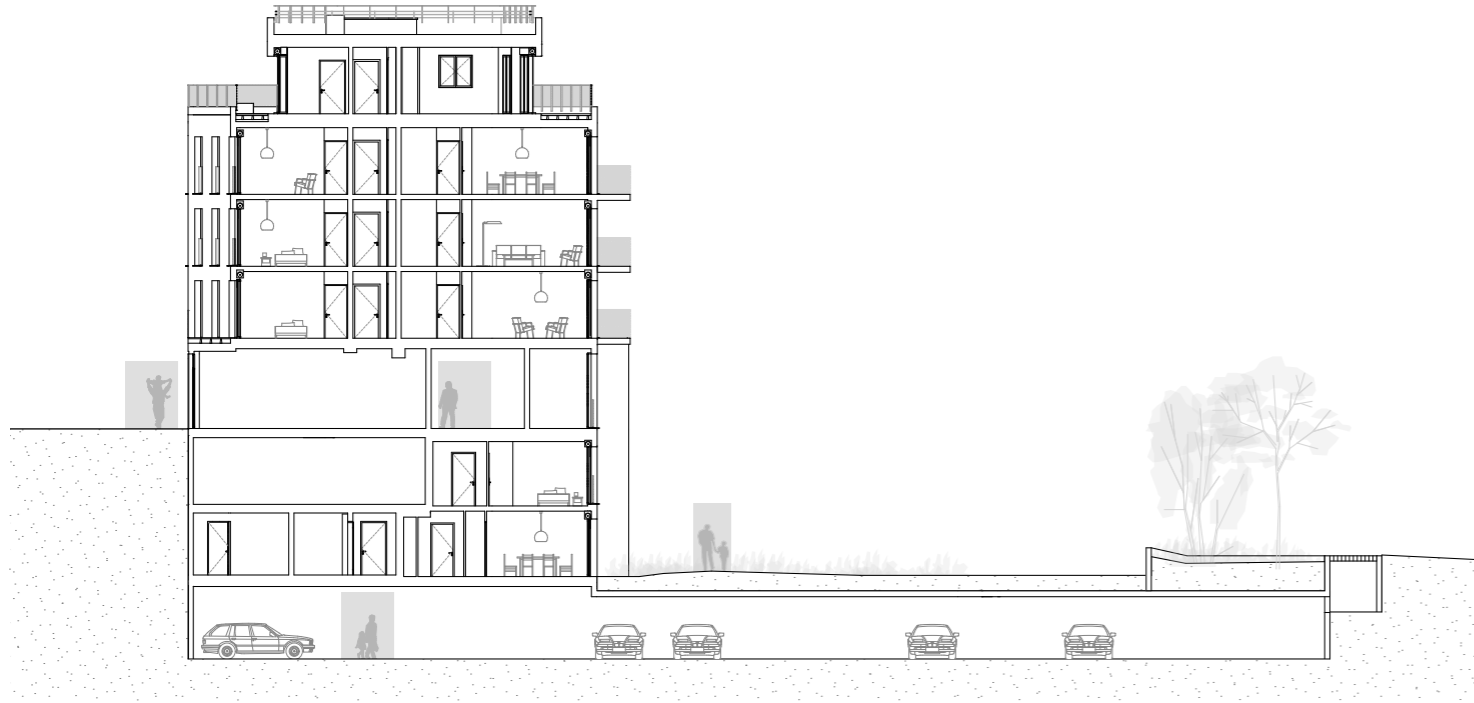
↓ des grands halls lumineux



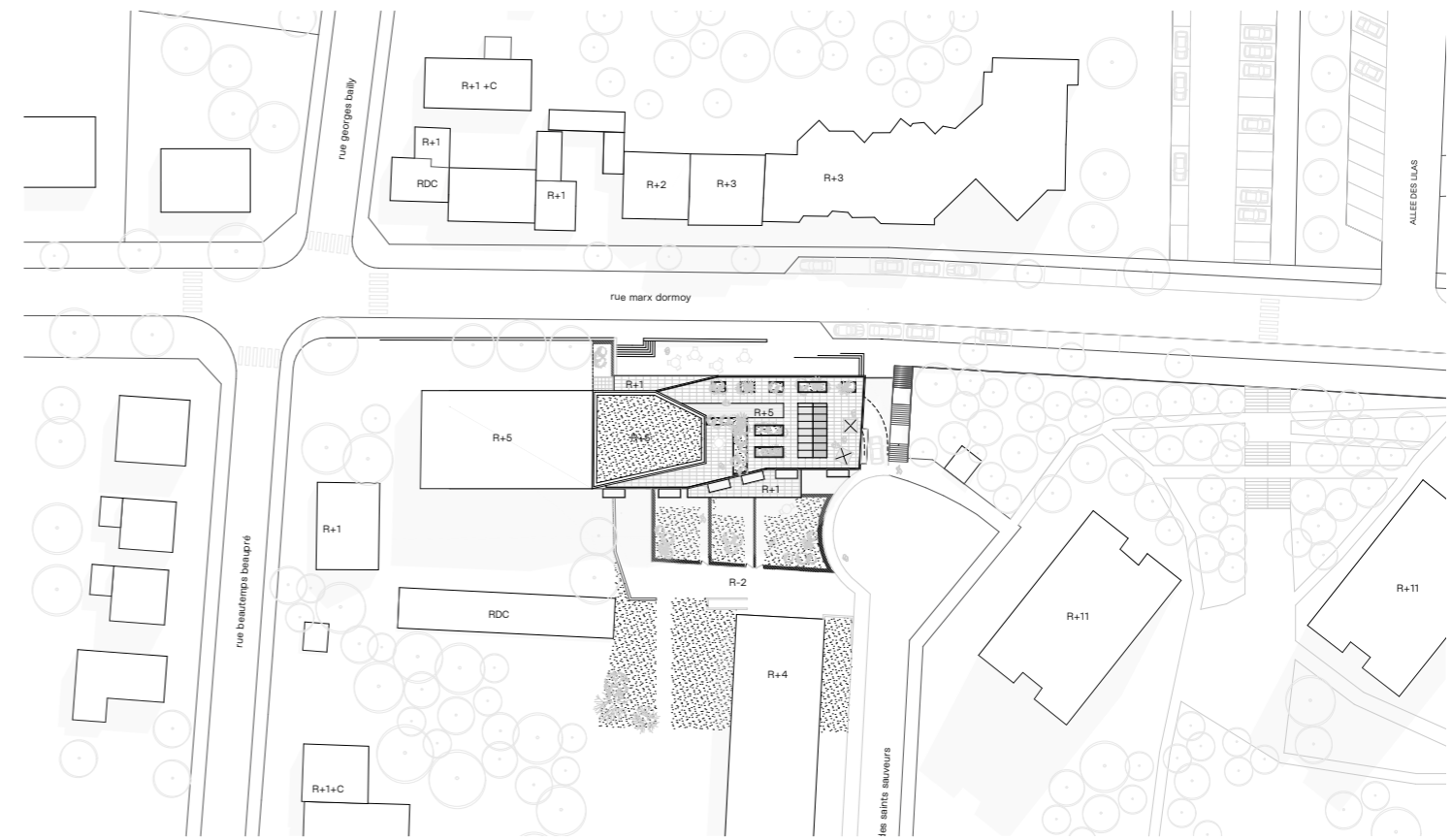
↑ grande terrasse privative sur le toit pour le logement T5

↓ vue depuis la rue Marx Dormoy



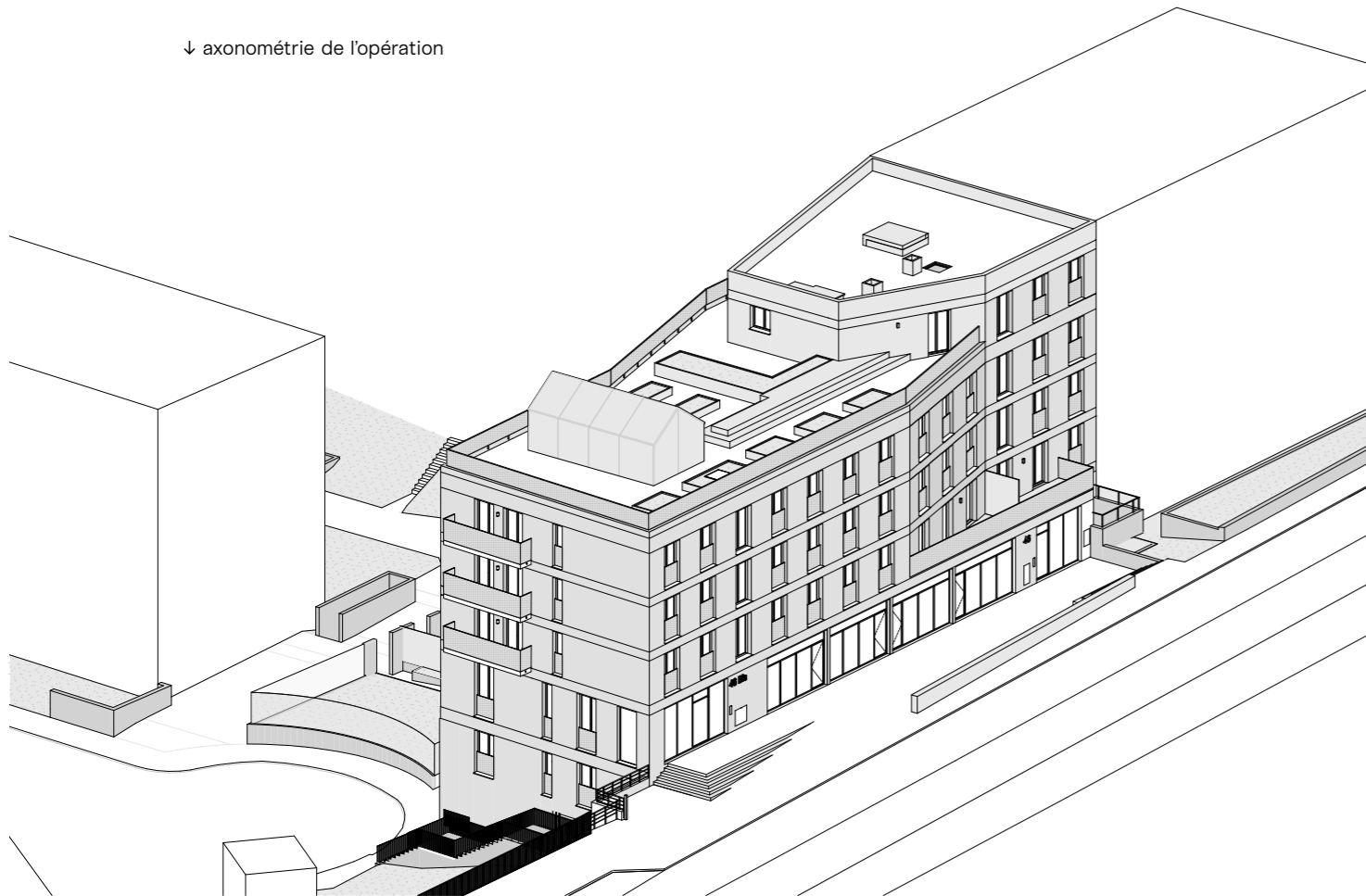


↑ coupe sur la topographie particulière du site



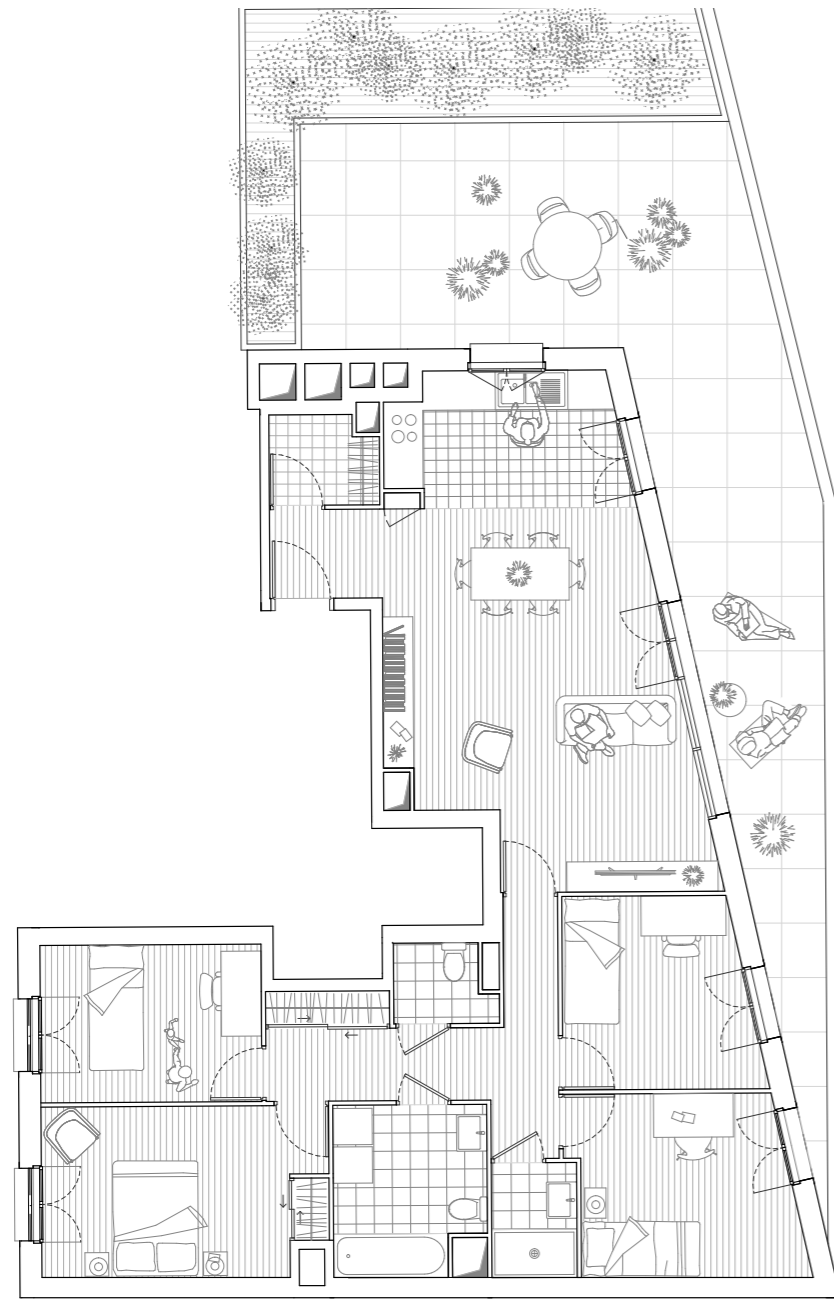
↑ plan masse

↓ axonomie de l'opération



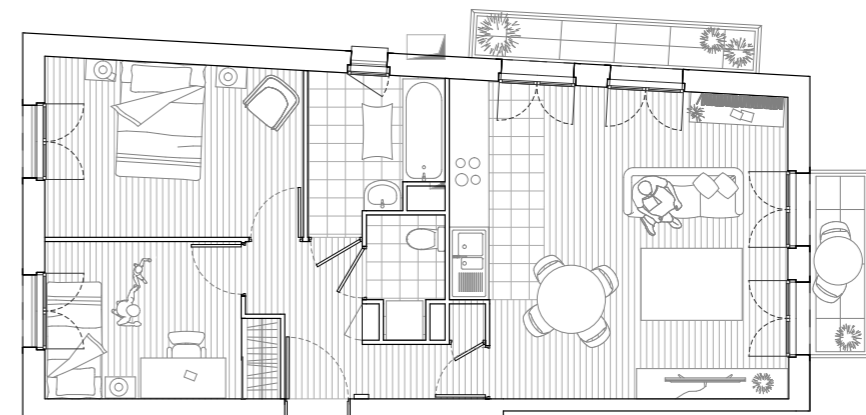
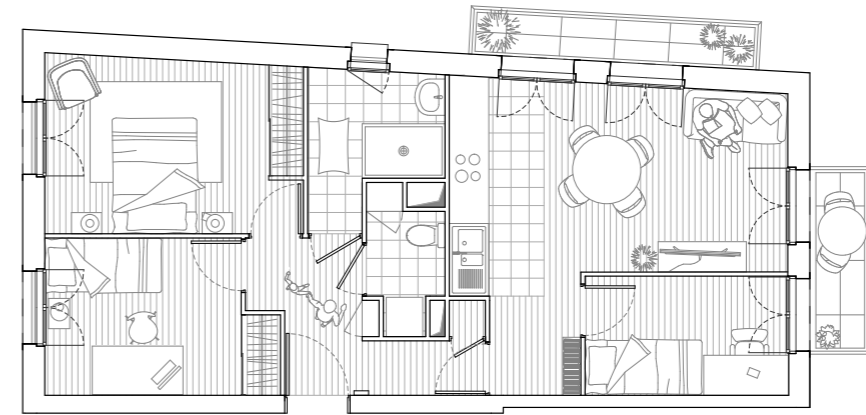
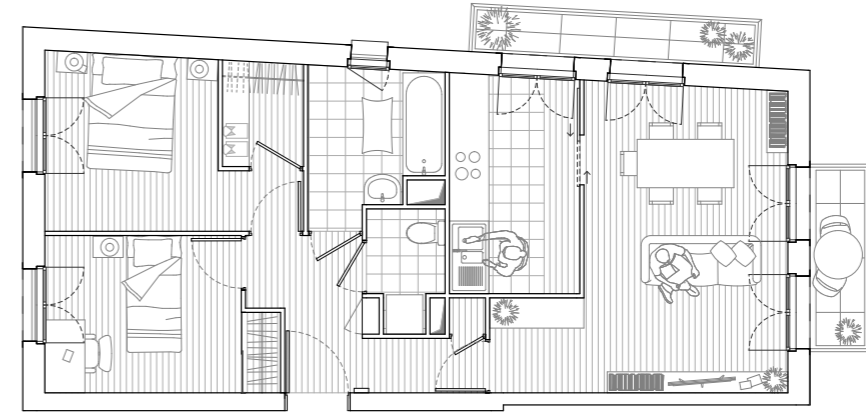
↓ plan d'étage courant





↑ plan d'un logement traversant de type T5

↓ plan flexible pour répondre aux situations familiales variées



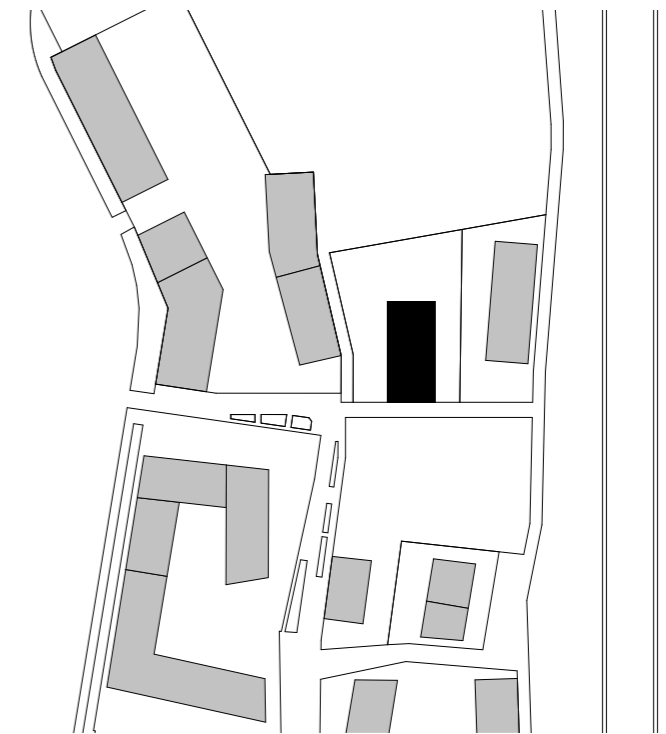
31 logements collectifs Illkirch Graffenstaden



Le projet se situe à Illkirch Graffenstaden, aux portes de l'agglomération de Strasbourg, sur le lot 1-D du lotissement Les Prairies du Canal: une vaste opération longeant le canal Rhin Rhône qui met l'accent sur le végétal et les circulations douces piétonnes.

Le bâtiment se distingue par une volumétrie simple. Son architecture est douce et apaisée qui communit avec l'ambiance de sous-bois du site. Il est composé d'une double peau offrant pour tous les logements des balcons périphériques contigus sur tout le pourtour de l'immeuble, à tous les niveaux, tels des cabanes dans les arbres, en communion directe avec la nature. On habite ici dans les arbres et toutes les pièces du logement profitent d'un prolongement extérieur.

Les matériaux de construction ont été choisis pour garantir à la fois sobriété et douceur à l'immeuble. La première peau logeant les balcons est composée d'un ensemble de poteaux / poutres en béton préfabriqué de couleur blanche. Sa géométrie organique varie d'un niveau à l'autre, et d'une trame à une autre, afin d'animer et faire vibrer les façades, telles les branches d'un arbre.



adresse	Lotissement «Les Prairies du Canal» - lot 1-D - 67400 Illkirch Graffenstaden
programme	31 logements collectifs, et toiture terrasse partagée
maîtrise d'ouvrage	Pierres & Territoires de France - Alsace
mission	complète
chargé de projet	Élodie Dentrux
aménageur	SERS
bureaux d'études	IBA, ECHOES, Sept ingénierie
procédure	commande directe
surfaces	2032 m ² SDP et 1884 m ² SHAB
montant de travaux	2 600 000 € HT
calendrier	livré en 2021
certification	RT 2012 / BIM niveau 2



← façade Sud
l'épaisseur des loggias et le dispositif de
brise-soleil protègent les logements des effets de
surchauffe l'été

↓ détail de façade
les jeux de biais des lames des brise-soleil
et des poteaux de l'exosquelette animent la façade



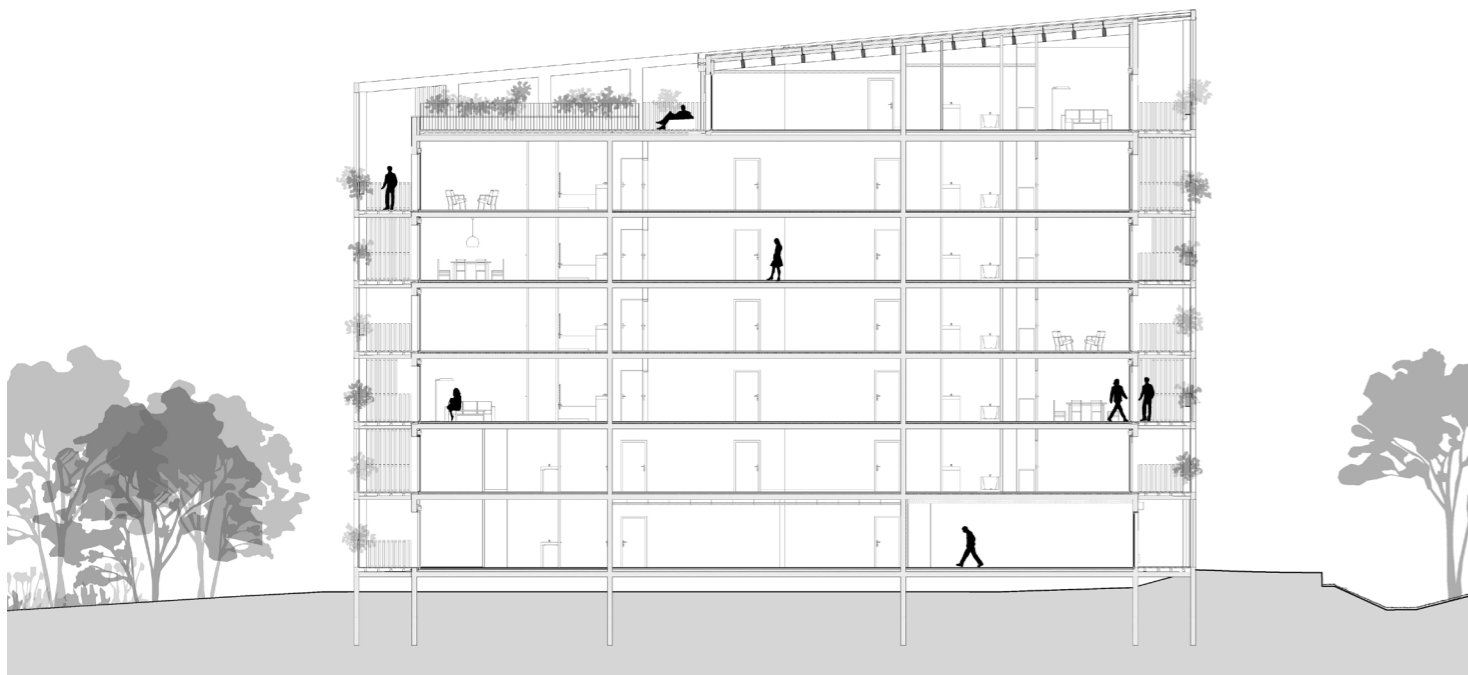
↓ vue globale du bâtiment
au sommet, une toiture terrasse partagée permet
aux habitants de se retrouver et organiser des
événements

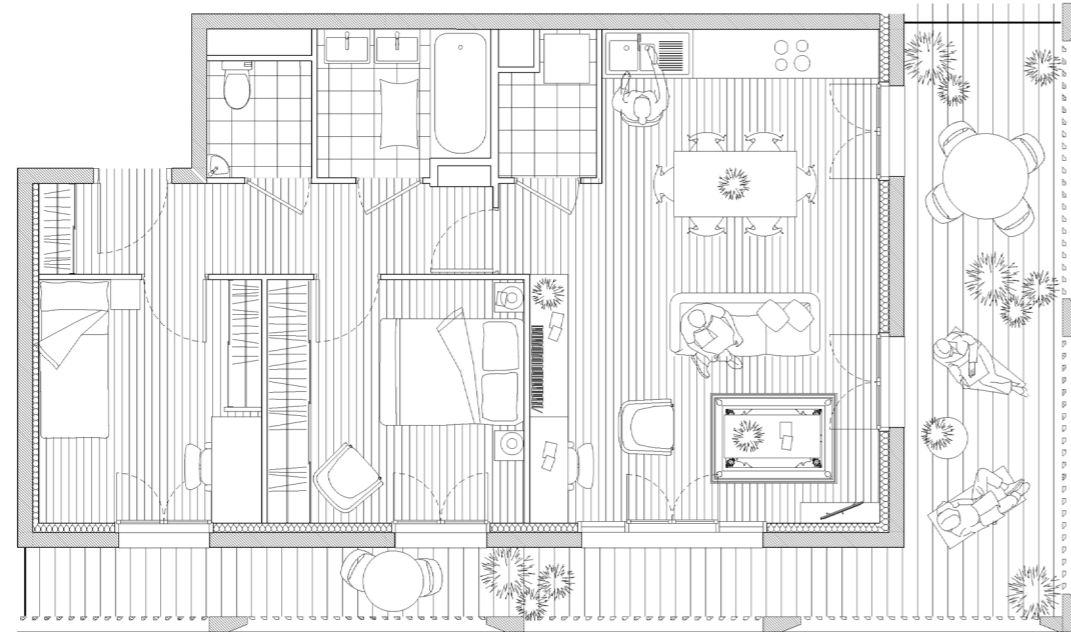


↓ les séjours et leurs prolongements extérieurs
tous les séjours sont disposés en angle pour profiter d'un ensoleillement optimisé



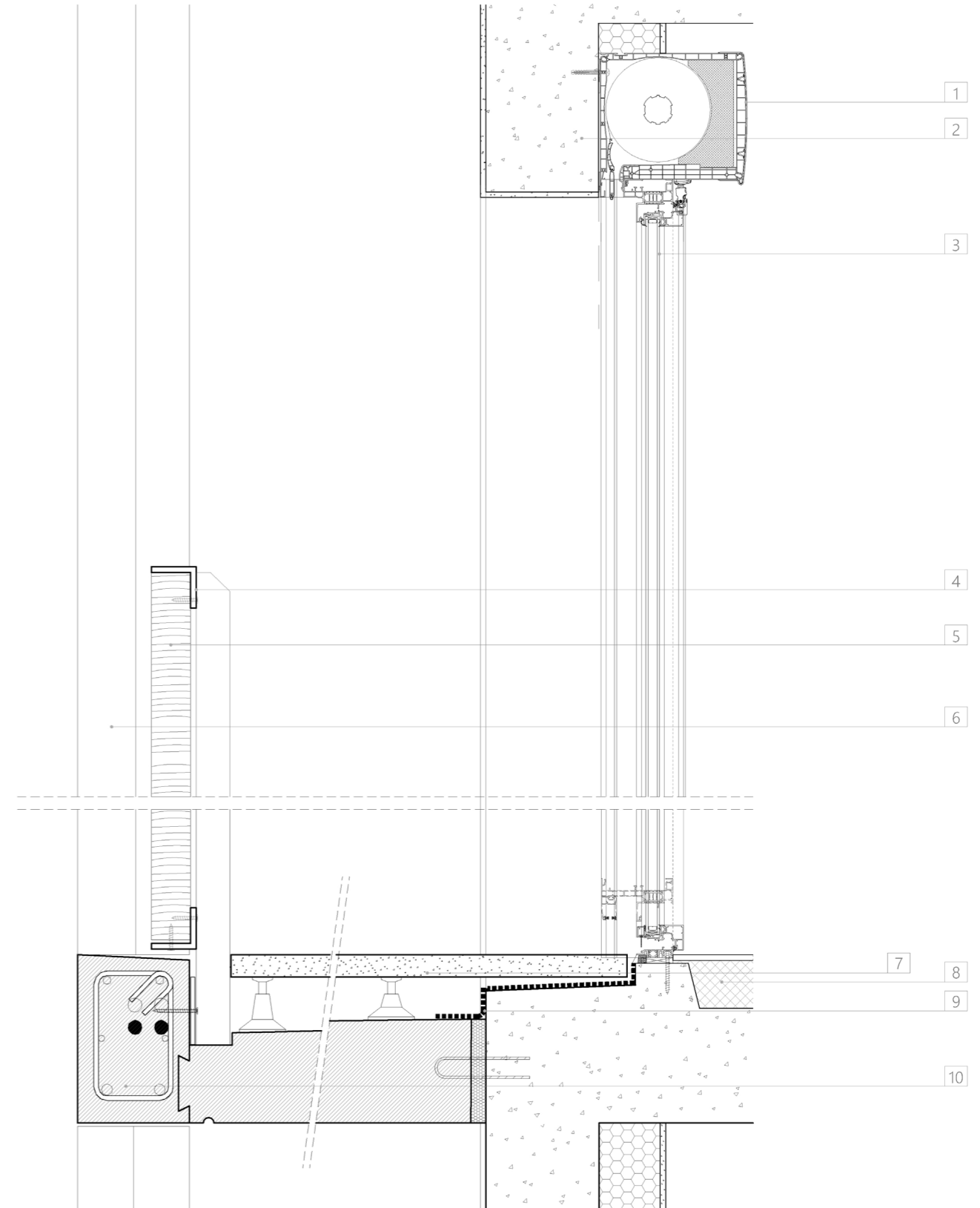
↓ coupe longitudinale du bâtiment
rooftop partagé pour tous les habitations avec accès depuis le palier d'étage du R+6





↑ logement type et son prolongement extérieur privatif formant une double peau

- | | |
|--|--|
| 1 Volet roulant Thermobloc | 6 Poteau biaisé en béton |
| 2 Mur béton | 7 Dalles sur plots |
| 3 Porte vitrée en aluminium | 8 Chape de béton |
| 4 Ossature métallique du garde-corps | 9 Etanchéité |
| 5 Mélèze en section rectangulaire orienté en biais traité avec saturateur incolore | 10 Poutre en béton préfabriqué peinte en blanc |



↑ détail du dispositif de loggia préfabriquée en coupe



↑ axonométrie éclatée sur système constructif compacté de l'enveloppe habitable et préfabrication des éléments de loggias

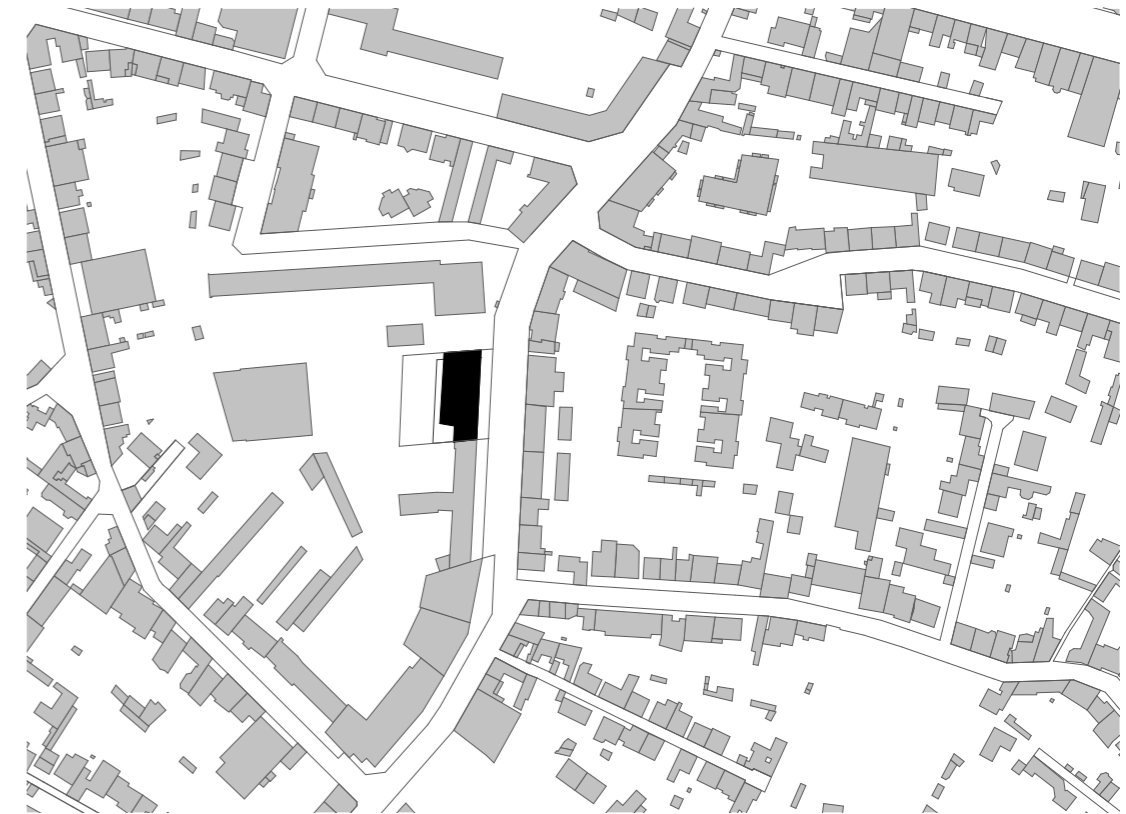
32 logements collectifs, une crèche 44 berceaux Nantes



Au-delà du programme, il s'agit ici de concevoir un bâtiment charnière en greffe sur le grand pignon aveugle de l'immeuble d'habitations voisin, capable d'assurer une transition douce et qualitative entre la nouvelle venelle publique et le front bâti de la rue du Coudray.

Dans un objectif de réemploi des matériaux et de préservation du site, la topographie naturelle du site est volontairement laissée intacte, et les clôtures existantes du site sont conservées. Cette démarche se conjugue avec une volonté de ménager une cour anglaise afin d'offrir à la crèche installée en rez-de-jardin, des espaces traversants éclairés et ventilés naturellement. En s'ouvrant généreusement sur l'extérieur grâce à une façade entièrement vitrée sur le jardin, la crèche assure une porosité visuelle sur le cœur d'îlot depuis la rue.

Conçues sur un principe strict de trame régulière, les façades reflètent néanmoins le plan et les multiples usages du bâtiment. Largement vitrées pour apporter un maximum d'apport solaire dans les logements, elles abritent également des espaces extérieurs couverts partagés ou privés. Le béton blanc teinté dans la masse et les éléments de serrurerie de teinte brune renforcent la sobriété et l'intemporalité du bâtiment. Les tamponnements formant encadrement autour des baies font vibrer la façade en affirmant sa matérialité.



adresse	22 rue du coudray 44000 Nantes
programme	32 logements collectifs en locatif social et accession BRS et une crèche de 40 berceaux
maîtrise d'ouvrage	Maison Familiale de Loire-Atlantique et Atlantique Habitations
mission	mission complète
chargé de projet	Élodie Dentrux / Maxime Siramy
bureaux d'études	IBA / Motec / SoLab / Tugec / Atelier Campo
procédure	lauréat consultation
surfaces	1840 m ² SDP 1797 m ² SHAB
montant de travaux	4 500 000 € HT
calendrier	livré en 2025
certification	RT 2012 -10% / BIM

↓ vue dans le contexte bâti, depuis la rue du Coudray



↓ vue en coeur d'îlot / façade Ouest



↑ travail de retraits en pignon, formant des terrasses privées en gradins



↑ façades tramées avec prolongements extérieurs privatifs sous forme de loggias ou balcons

↓ généreuses terrasses privées en attique offrant un large panorama sur le territoire

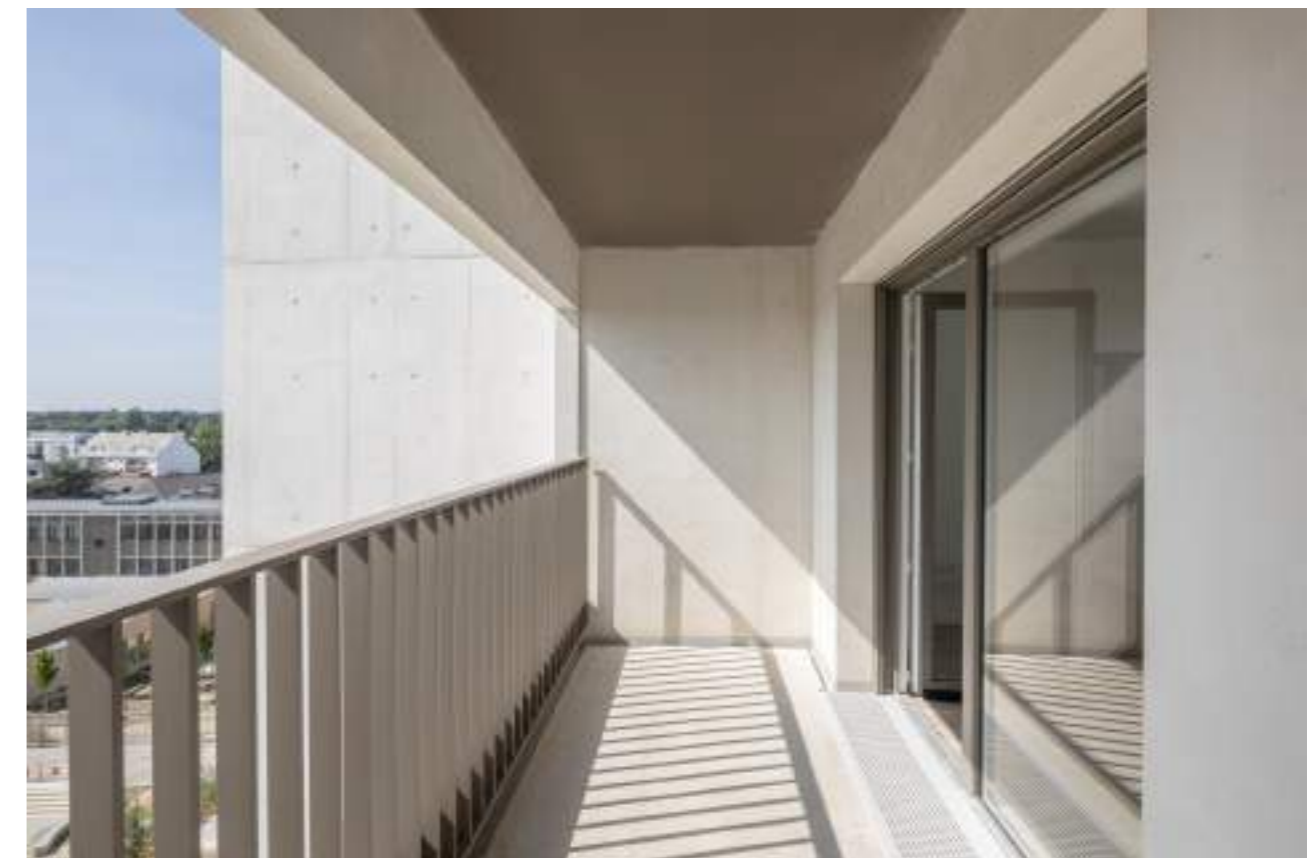


↑ desserte des logements par des galeries extérieures à l'air libre

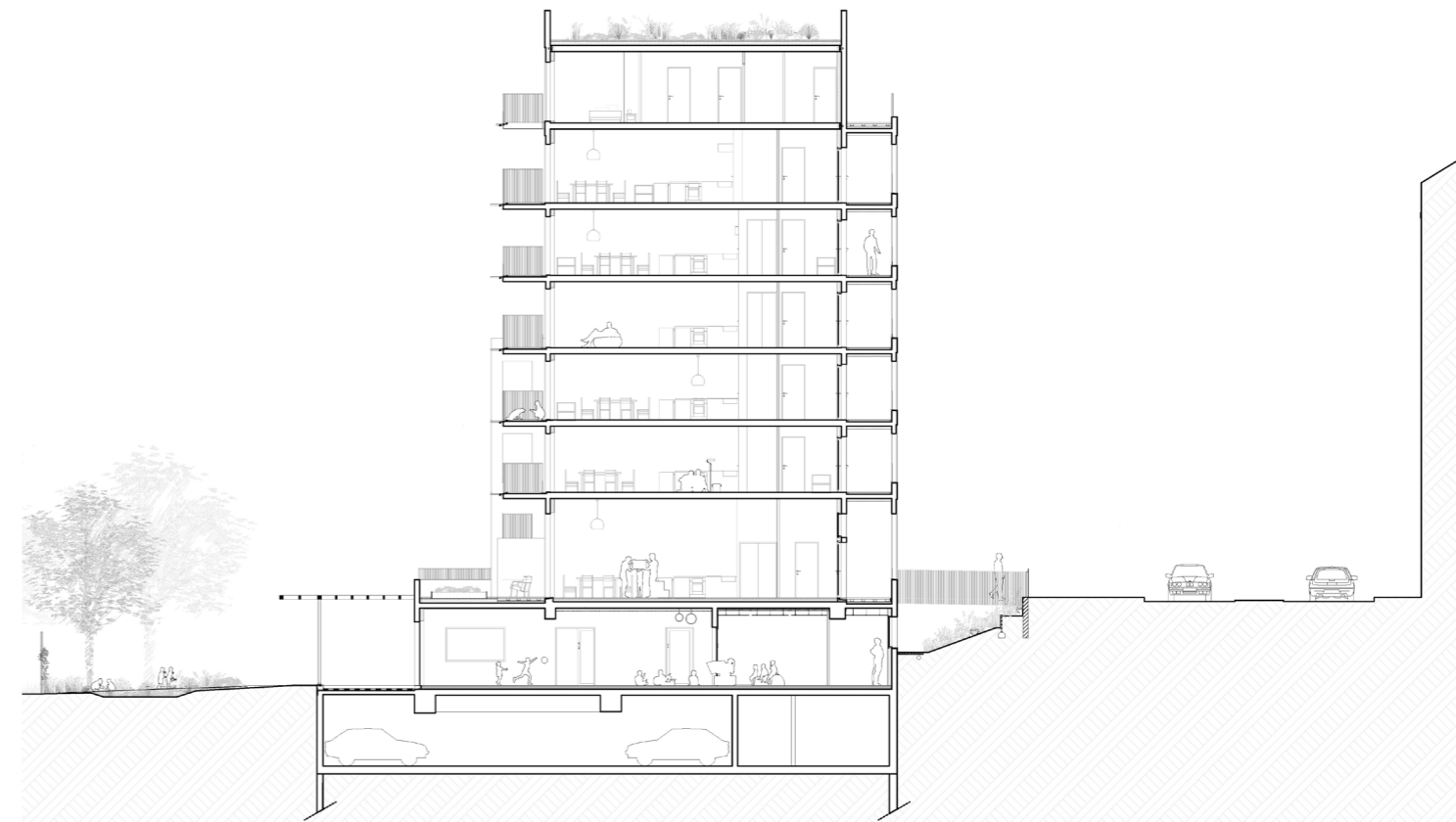


↑ façade en béton teintée dans la masse, avec tamponnement formant encadrement au droit de chaque baie

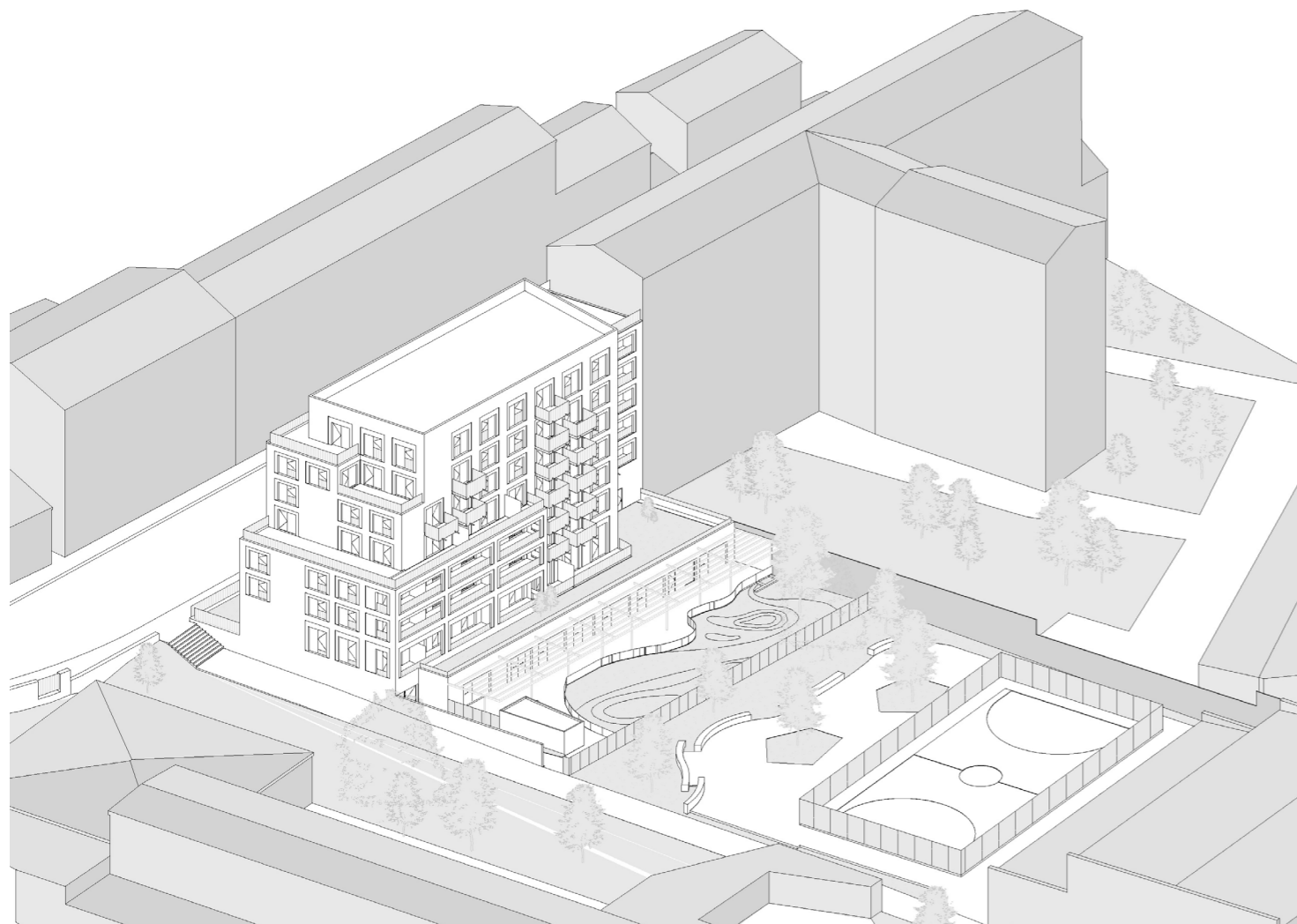
↓ séjour à double orientation ouvrant sur une terrasse périphérique



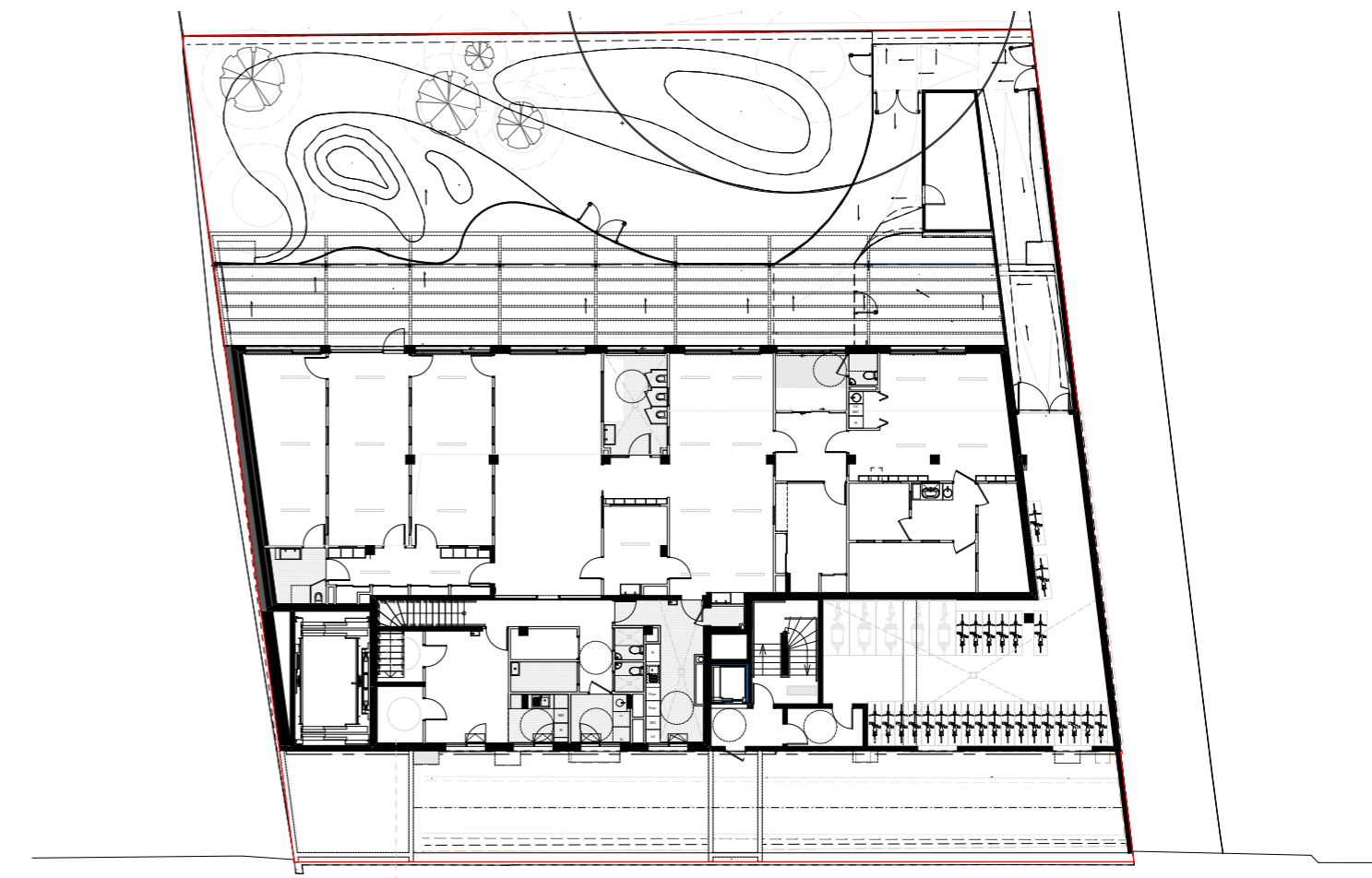
↑ loggia private dans le prolongement des séjours



↑ coupe transversale du projet montrant la topographie du site et le travail sur la transversalité des espaces



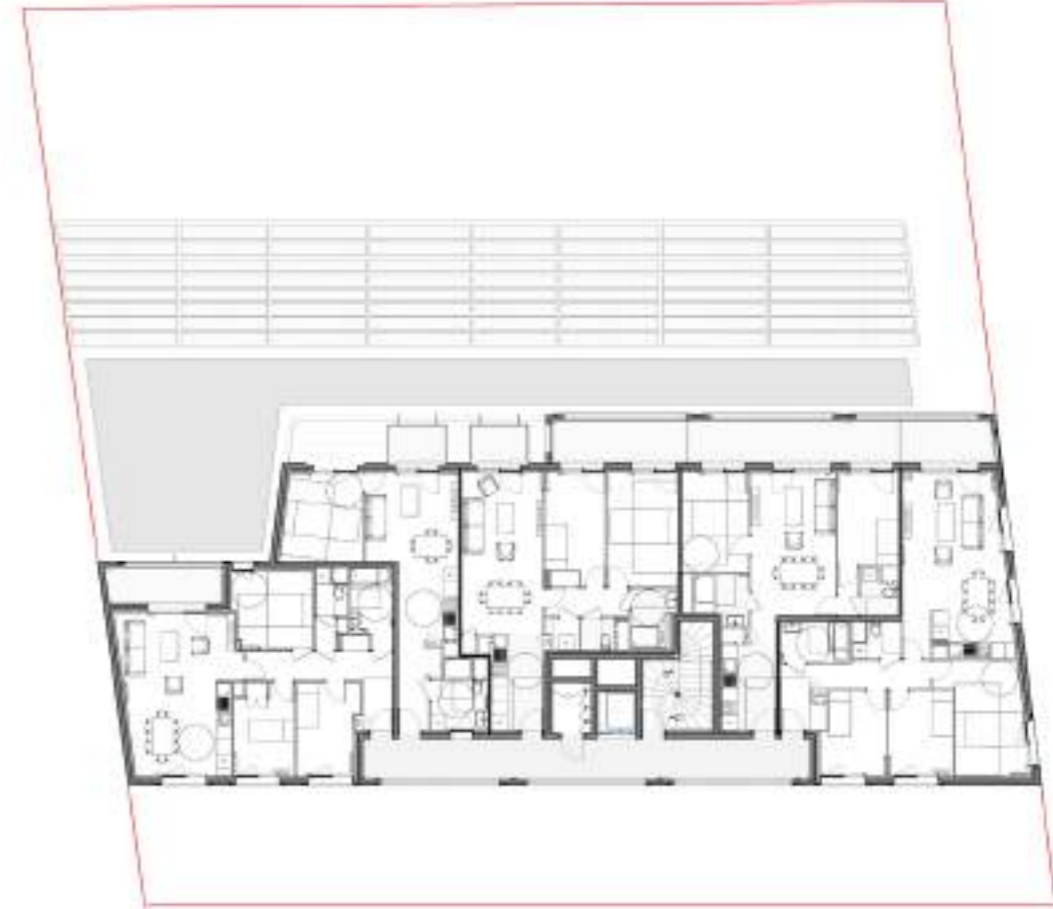
↑ axonomie générale du projet et insertion dans son contexte



↑ plan de la crèche au rez-de-jardin



↑ plan de l'attique



↑ plan d'étage courant



↑ plan du 5è étage



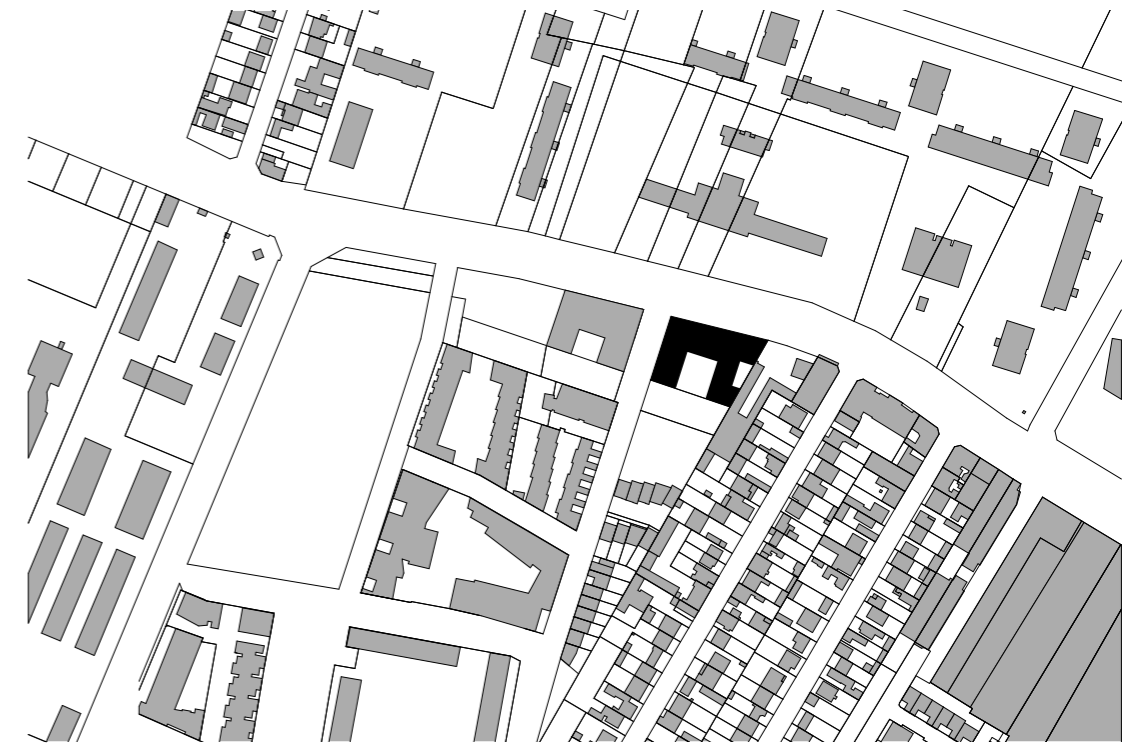
↑ plan du 4è étage

71 logements collectifs, 2 locaux d'activités La Courneuve

Dernière opération de la Zac de la Tour, le lot 5c du secteur des Clos vient parachever le vaste chantier de rénovation urbaine engagé depuis 2009 dans ce secteur stratégique du nord de la Courneuve. L'immeuble se présente comme une volumétrie parfaitement lisible, qui se fragmente à mesure qu'il gagne en hauteur (figures 2 à 6). La composition réinterprète la convention classique - celle du socle, du corps et du couronnement - actualisée par une grammaire formelle résolument contemporaine.

Adossé à l'angle de la rue de Saint-Denis et de la rue Maurice Ravel, le projet propose une façade urbaine minérale et solide pour réaffirmer l'ordre urbain du quartier du Clos, en butée à une urbanisation relativement diffuse au nord. A l'inverse, il s'ouvre et se déploie généreusement au sud et à l'est, trouvant une respiration végétale en direction du futur square.

Cette volumétrie efficace assure une réelle qualité d'usage, permettant que tous les logements soient traversants ou à double orientations. Les séjours profitent systématiquement au sud et/ou à l'ouest d'un ensoleillement optimal.



adresse	Lot 5c - ZAC de la tour - rue Maurice Ravel - 93120 La Courneuve
programme	71 logements collectifs en accession maîtrisée et locaux d'activités
maîtrise d'ouvrage	Groupe Arcade
mission	mission complète
chargé de mission	Jennifer Dot / Louise Febrinon-Piguet
aménageur	Plaine Commune Développement
bureaux d'études	Mizrahi
procédure	lauréat concours en promotion-conception
surfaces	5005 m ² SDP / 4747 m ² SHAB
montant de travaux	8 491 000 € HT
calendrier	livré en 2022
certification	RT 2012 / BIM



↑ lecture du parcours architectural au sol et au plafond dans les parties communes



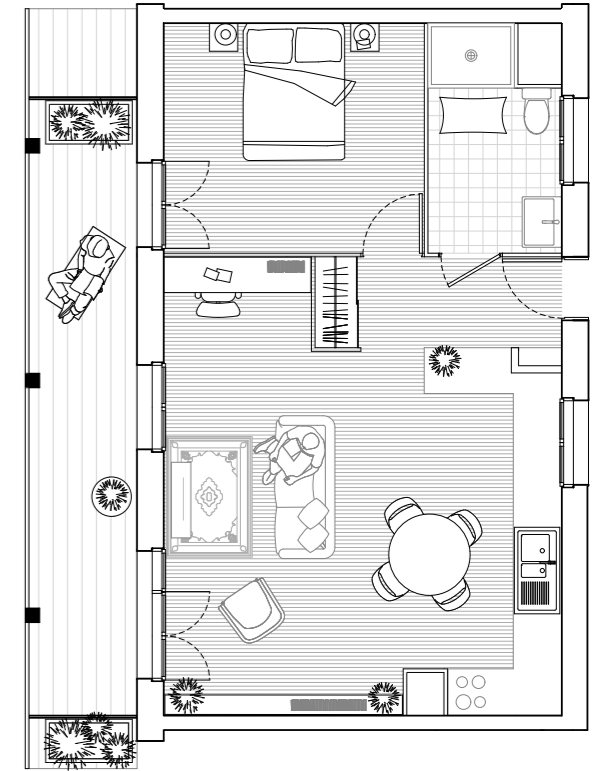
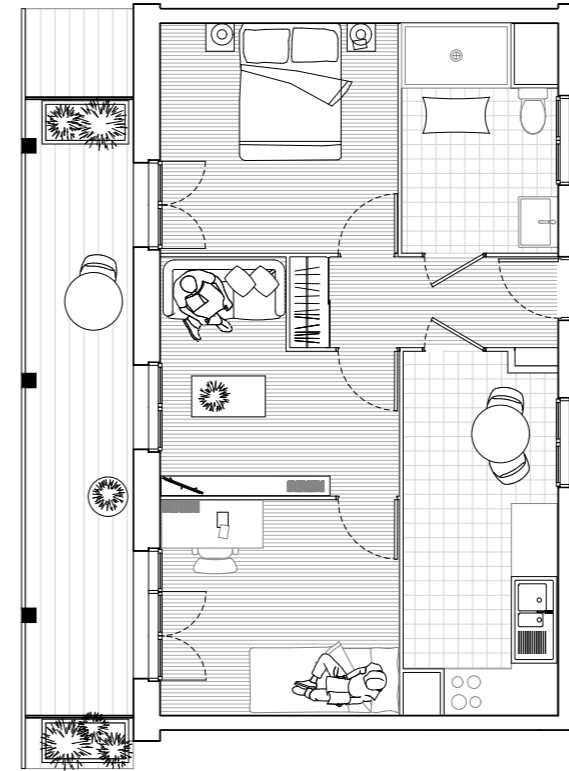
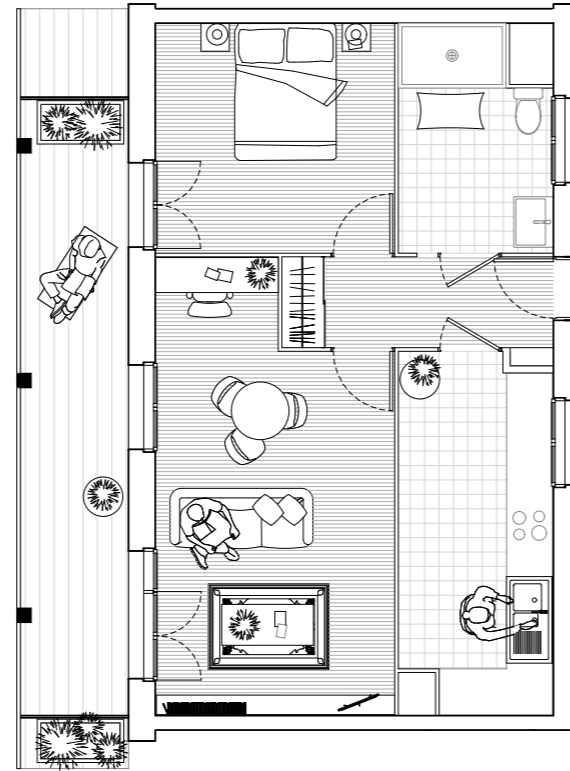




↑ prolongement extérieur privatif, en loggia ou terrasse, dans la continuité de tous les séjours

↓ générosité des espaces extérieurs privatifs

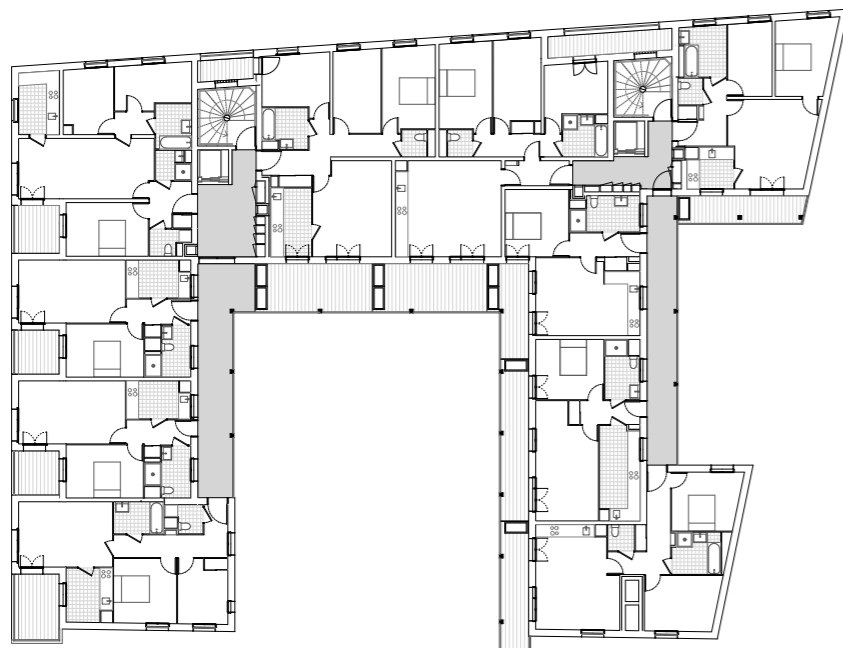
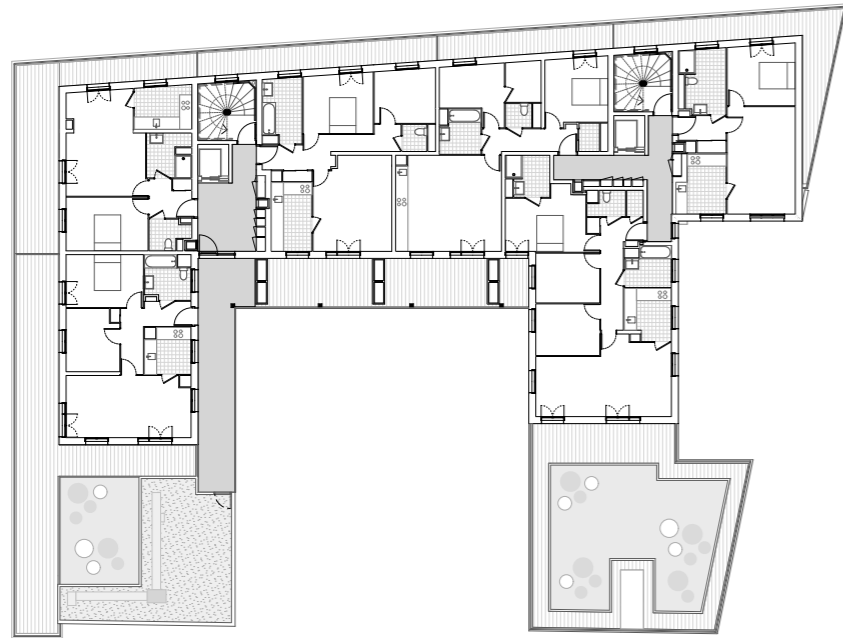
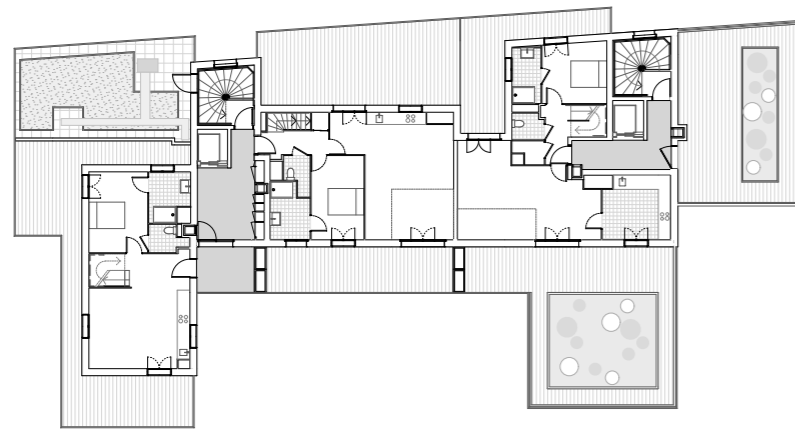




↑ plusieurs scénarii de cloisonnement et d'évolution d'un logement deux pièces traversant



↓ plans de niveaux



↓ maison posée sur le toit et son séjour cathédrale





↑ jardins suspendus sur les toits et vues sur le grand paysage



↑ coupe transversale

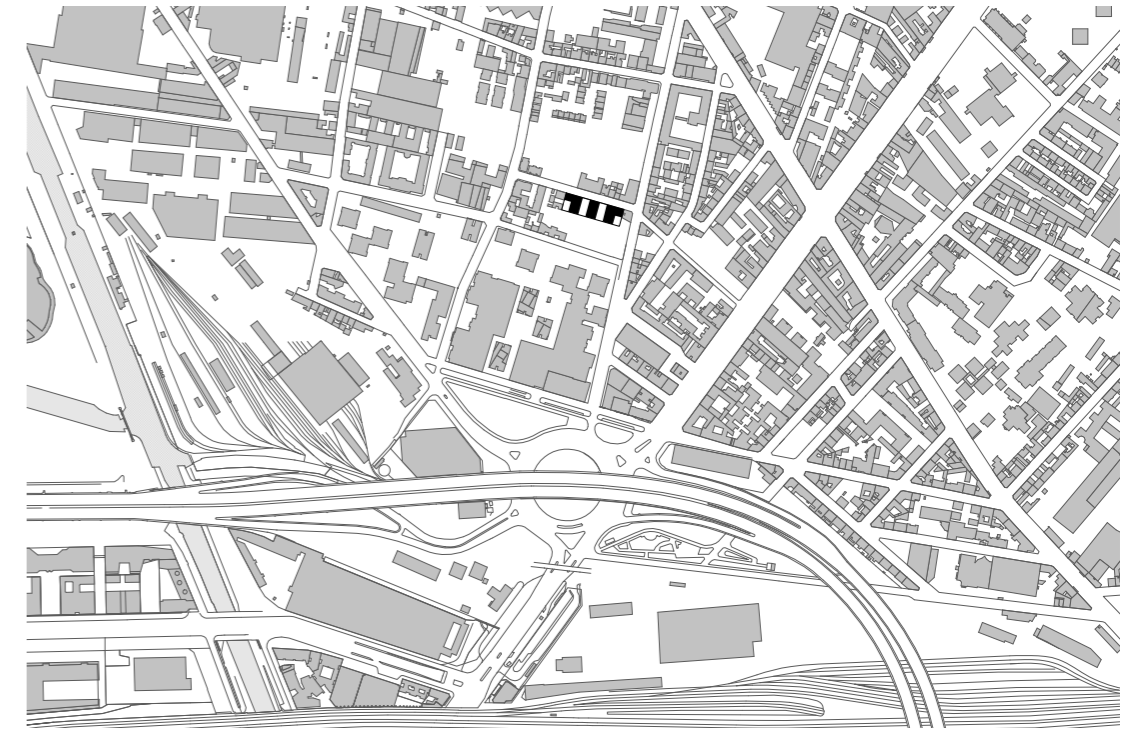
39 logements biosourcés à ossature bois, 3 locaux d'artisanat Aubervilliers



Le projet s'inscrit dans la ZAC Auvry-Barbusse à Aubervilliers, dont les objectifs sont de diversifier l'offre en logements en éradiquant l'habitat insalubre, de développer les liaisons avec les quartiers voisins également en mutation, de valoriser la trame commerciale composée aujourd'hui de bistrotts et petits commerce de proximité, et enfin d'améliorer l'environnement urbain et paysager en repensant le réseau viaire et en favorisant l'accès au square Jean Ferrat, que l'opération borde au Sud. Cette configuration particulière offre aux logements des vues dégagées sur le square.

L'opération est conçue sur le mode des villas urbaines ou d'impasses faubouriennes. Deux venelles sont utilisées par les habitants comme lieu de rencontre et de jeux; et l'une d'elle sert également aux riverains en journée pour accéder au square Jean Ferrat.

Ces traversées sont donc entièrement partagées et encouragent la convivialité à l'échelle du quartier. trois bâtiments s'implantent en alignement sur la rue Auvry, tout en conservant un jeu de transparence sur le cœur d'îlot au moyen de deux traversées visuelles, et permettant des respirations pour organise une porosité du tissu bâti.pour dynamiser le quartier et développer une mixité programmatique.



adresse	ZAC Auvry-barbusse - 27-29, rue Auvry 93300 Aubervilliers
programme	39 logements collectifs en -accession parking souterrain de 32 places
maîtrise d'ouvrage	Bouygues Immobilier
mission	complète
chargé de projet	Etienne Chevreul-Demas
bureaux d'études	Elithis / Buchet / Éléments Ingénieries / AVLS / OLDESC
aménageur	Sequano Aménagement
procédure	lauréat consultation
surfaces	2932 m2 SDP 2527 m2 SHAB
montant de travaux	5 695 000 € HT
calendrier	livré en 2016
certification	BBC Effinergie profil A / H&E / NF logement option HQE certifié par Cerqual

Les 3 bâtiments desservent de 3 à 4 logements par niveaux. Les deux derniers niveaux sont exclusivement réservés à de grands logements d'exception en duplex, largement ouverts en proue Sud du bâtiment, qui surplombent le square. Ils jouissent également d'un patio à la tropézienne creusé dans le toit, à l'abris des regards.

La structure se compose d'un squelette de poteaux et dalles en béton permettant une grande liberté de transformation et modularité des logements dans le temps. Les duplex des deux derniers niveaux sont entièrement en bois. Les façades sont auto-portantes à ossature bois revêtues d'un bardage en pin douglas purgé d'aubier sans traitement, qui évoluera de manière naturelle et prendra une teinte gris argent au fil du temps

Le bardage est conçu comme une double peau en bois dentelée: un lattage vertical en planches de bois et des tasseaux en bois, disposés en clairevoie, en recouvrement des joints. Le lattage en bois marque la limite entre le dehors et le dedans, tandis que les tasseaux en bois forment une enveloppe protectrice pour les balcons, loggias et patios. Les tasseaux reconstituent une volumétrie simplifiée du bâtiment tandis que le lattage épouse la forme des creux créés par les loggias.



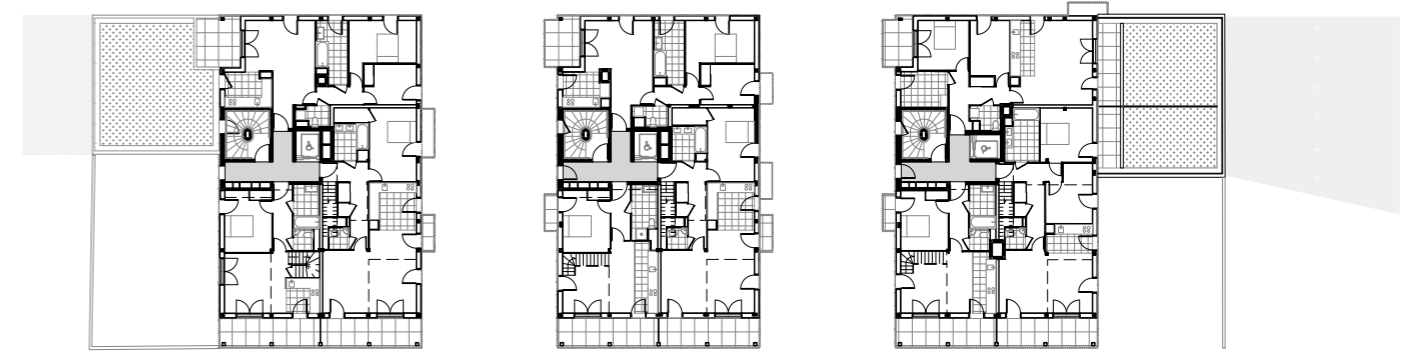
↑ Patio privatif à la tropézienne niché dans le toit, dans le prolongement des hauts de duplex

La double peau a ici un rôle de protection ; pour le soleil, car elle permet de tamiser la lumière du Sud et de maintenir une température confortable l'été; pour les vues car elle garantit l'intimité de chacun en filtrant les vues sur les balcons, en allège des ouvertures mais aussi sur les fenêtres des salles de bain.

L'occultation des pièces se fait au moyen de volets coulissants en bois, logés dans l'interstice de la double peau. Cette mise en oeuvre permet de protéger le volet d'un vieillissement prématuré en le gardant à l'abri des intempéries. Une fois fermé, chaque volet dévoile une empreinte de couleur qui anime la façade au gré des usages; l'habitant participe alors au dessin de la façade et devient acteur du projet.

Le projet tire partie des multiples orientations du site pour apporter un maximum d'éclairage naturel, notamment dans les parties communes. Un soin particulier a été apporté aux traitements des façades Sud pour minimiser les phénomènes de surchauffe en été. La double peau en clairevoie et l'installation de stores filtrant contribuent à garantir un confort d'été constant.



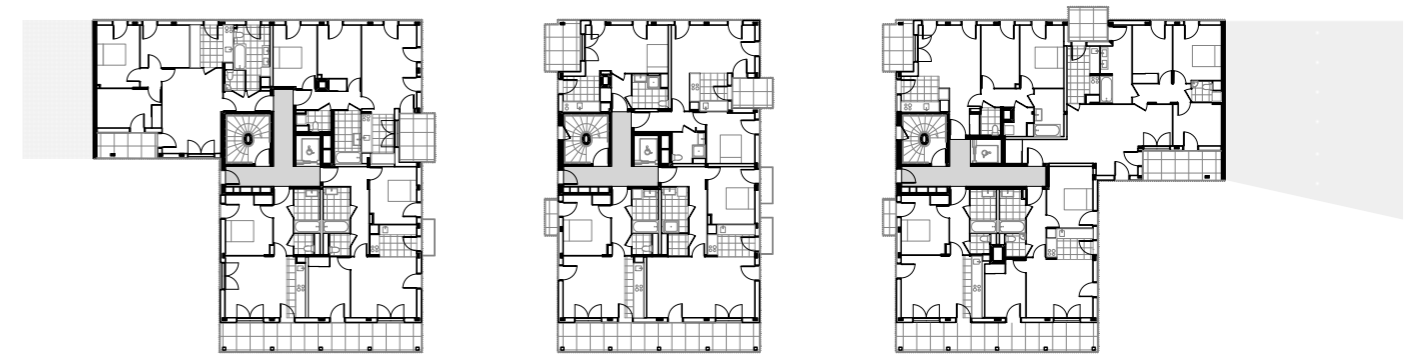


↑ plan du troisième étage composé des logements en duplex

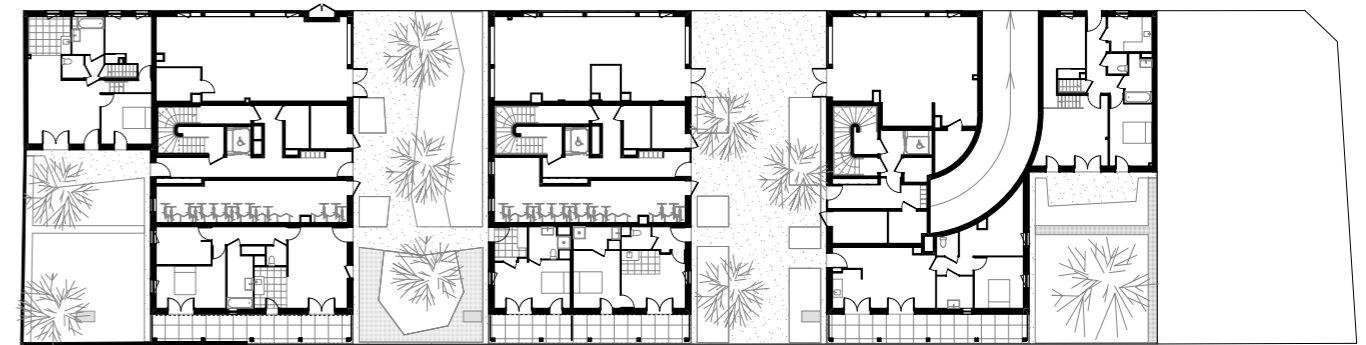
↓ Loggia en double hauteur dans le prolongement des séjours et balcon en haut de duplex



↓ Séjour cathédrale à double orientation avec loggia en prolongement extérieur



↑ plan d'étage courant



↑ plan de rez-de-chaussée

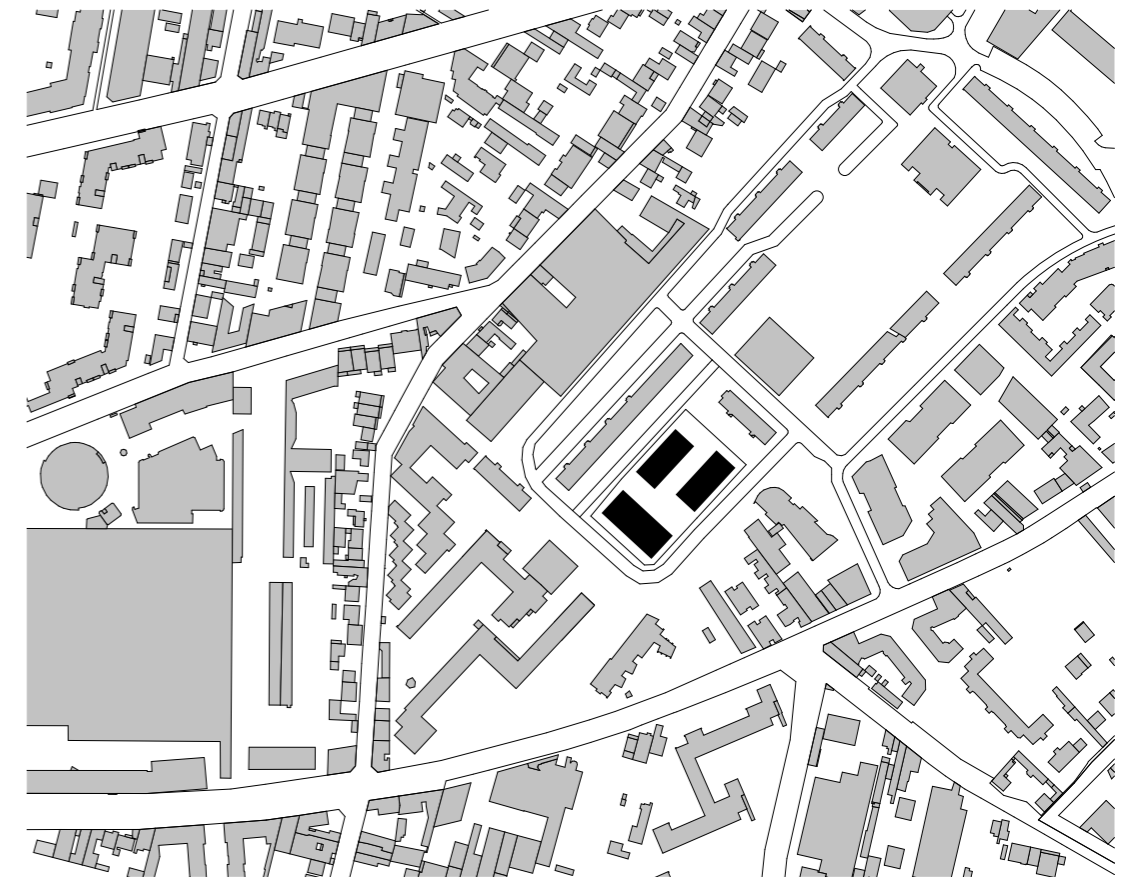
57 logements collectifs Romainville



Le plan masse participe au renouveau de la cité Cachin en privilégiant la recomposition d'un îlot de plusieurs bâtiments, pour recréer un tissu urbain plus dense; offrir un front bâti pour tenir la rue; et ménager des espaces plus hiérarchisés. Le projet redonne une échelle domestique au site; établit un dialogue entre les différents bâtiments, et recrée une intimité en cœur d'îlot pour garantir l'intimité de ses habitants.

L'architecture des bâtiments marque un dispositif en strates qui renforcent l'horizontalité. Le socle en béton bouchardé constitue la première strate qui réunit l'ensemble des 3 bâtiments. Les strates suivantes forment chacune une hauteur d'étage et sont séparées par la lecture en façade des planchers en béton. Enfin, la toiture en pente termine ce mille-feuille, et prend naissance en retrait de la façade pour minimiser son impact et affiner la silhouette des bâtiments.

Les façades reçoivent un parement en brique moulé main dont les textures et les teintes varient d'un bâtiment à l'autre afin de leur offrir une identité propre.



adresse	Cité Cachin - rue Madeleine Odru / rue Albert Giry - 93230 Romainville
programme	57 logements collectifs, en locatif et accession libre
maîtrise d'ouvrage	Foncière Logement / Lamotte Promotion (maîtrise d'ouvrage déléguée)
maîtrise d'œuvre	mission conception / VISA / suivi architectural
chargé de projet	Simon Derlot
bureaux d'études	EPDC
procédure	Lauréat consultation
surfaces	4148 m ² SDP 3854 m ² SHAB
montant de travaux	6 300 000 € HT
calendrier	livré en 2024
certification	RT 2012 / BIM



↑ grand volume du hall d'entrée, traversant, et baigné de lumière

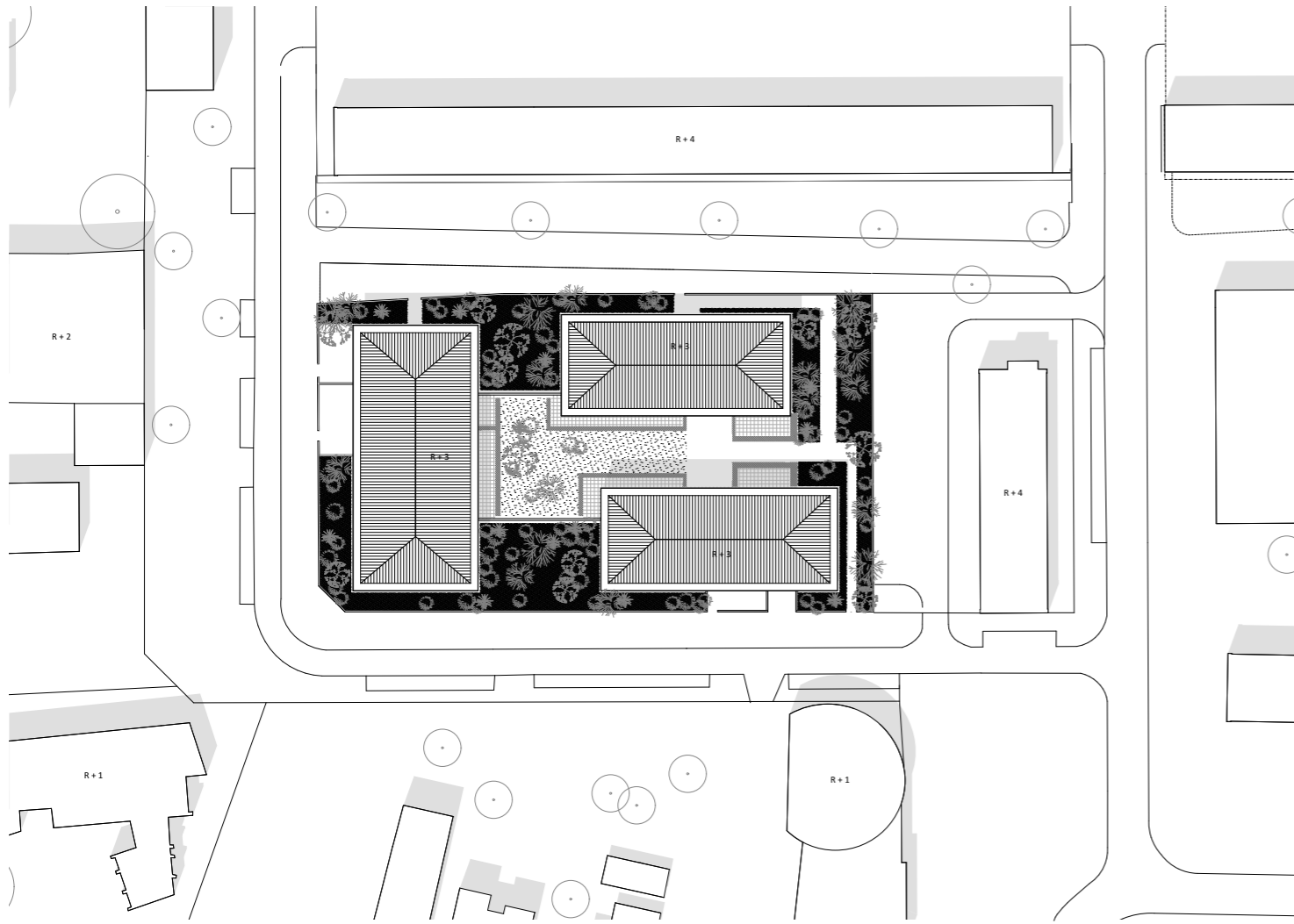


→ les garde-corps filtrent les vues et créent un jeu d'ombres géométriques

↓ l'implantation préserve la nature existante





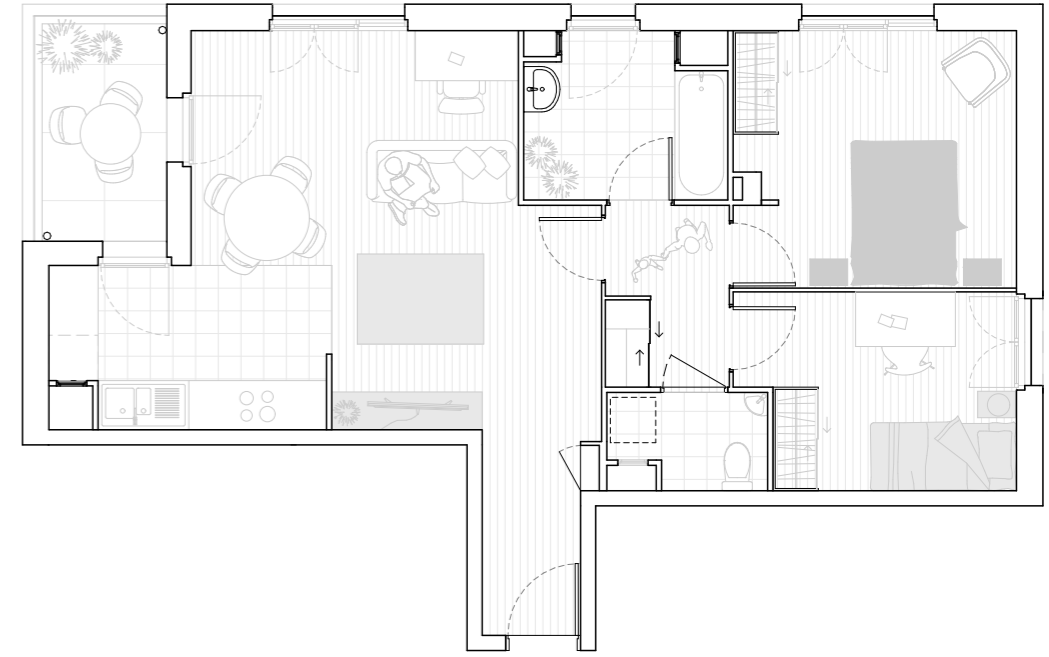


↑ l'aménagement de la parcelle recrée un îlot urbain avec le bâtiment existant

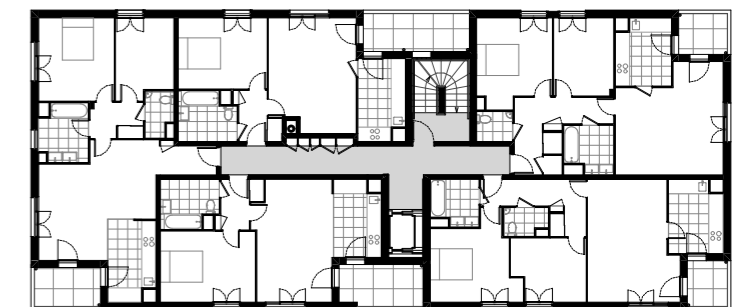
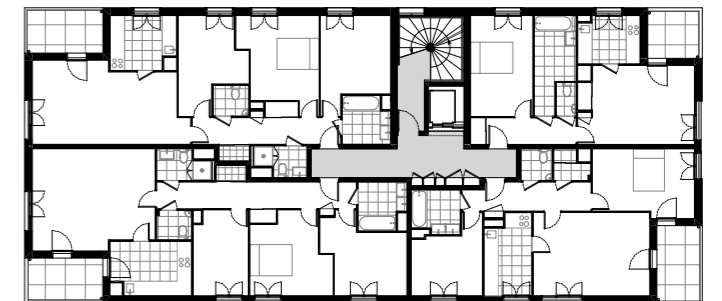
↓ un socle réunit les 3 bâtiments et reforme l'îlot d'origine, les parkings semi-enterrés sont éclairés naturellement



↓ plan d'un logement T3 à triple orientation avec une salle de bain éclairée et ventilée naturellement



↓ plan d'étage courant avec des parties communes éclairées naturellement en second jour

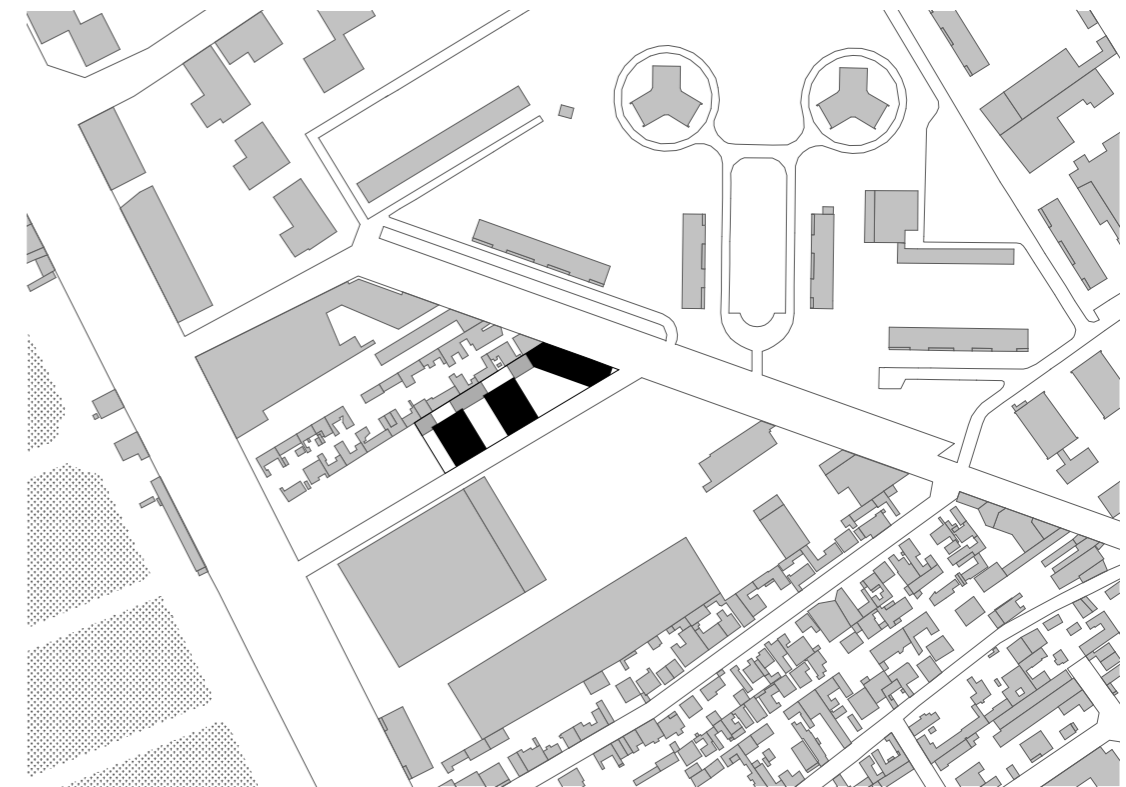


61 logements collectifs Ivry-sur-Seine

Le projet répond à plusieurs enjeux : marquer l'angle de la parcelle par un bâtiment « repère » en dialogue avec l'opération à laquelle elle fait face, intégrer des bâtiments dans un tissu urbain très disparate, et assurer une transition douce avec les pavillons mitoyens par un jeu sur les hauteurs, et enfin offrir des porosités sur les jardins de l'opération et venir rompre le long linéaire de la parcelle.

L'approche contextuelle combinée aux exigences environnementales génère un plan masse composé de plusieurs bâtiments disposés en quinconce sur toute la surface de la parcelle, tel un damier plein-vide. Cette composition offre plusieurs avantages : dans les vides, elle permet de ménager à la fois des patios privatifs dans le prolongement des logements, et des jardins collectifs ouverts sur l'espace public. Dans les franges bâties, elle génère un important linéaire de façades qui multiplie les orientations possibles des logements.

La venelle Olympe de Gouges est ainsi rythmée par une alternance de séquences construites qui offrent des cœurs d'îlot ouverts sur l'espace public pour créer des percées visuelles. En fond de parcelle, les bâtiments s'adosent aux pavillons du passage Hoche de même hauteur.



adresse	Eco-quartier ZAC du Plateau (îlot 9) 75-81 rue Hoche 94200 Ivry-sur-Seine
programme	61 logements collectifs en locatif social PLAI, et parking en infrastructure de 31 places
maîtrise d'ouvrage	OPH d'Ivry-sur-Seine
mission	complète
chargé de projet	Pauline Casasola / Antoine Scalabre
bureaux d'études	BETEM, atelier Moabi
aménageur	Grand Paris Aménagement
procédure	lauréat consultation
surfaces	4123 m ² SDP 3916 m ² SHAB
montant de travaux	6 895 000 € HT
calendrier	livré en 2019
certification	RT 2012 / H&E profil A / Effinergie + / BIM

L'épannelage de l'opération, variant du R+1 au R+7, participe à son intégration dans le contexte urbain. Au Nord, les bâtiments respectent une échelle domestique en lien avec les pavillons auxquels ils s'adosent, et ne dépassent pas le R+1. Un crescendo s'opère ensuite vers le Sud pour atteindre 4 à 7 niveaux sur l'espace public. L'angle de la parcelle, au croisement de la rue Hoche et la venelle Olympe de Gouges, est marqué par un bâtiment « signal » de 7 niveaux.

Les jeux de volumes et hauteurs, et la matérialité des bâtiments sont les deux marqueurs du projet. La brique de béton de couleur blanche, de type « blocstar » est ici mis en œuvre de plusieurs manières selon les usages du bâtiment. En moucharabieh sur les clôtures, elle permet de filtrer les vues tout en préservant des porosités visuelles, et une perméabilité pour la biodiversité. Dans les loggias, le même procédé permet de voir sans être vu et de cacher les éventuels stockages d'objets encombrants.

La texture et la finition de la brique varie pour servir le parti architectural et marquer les variations de hauteurs des bâtiments. La finition texturée, plus rude et aléatoire, renforce la matérialité des soubassements. Elle lui assure une meilleure pérennité, absorbe plus facilement les éventuels chocs, et offre une surface rugueuse et plus irrégulière moins soumise aux graffitis. En étage, une finition lisse et homogène apporte plus de légèreté et de fluidité aux bâtiments, tout en garantissant une grande pérennité aux façades.

↓ L'ilot ouvert donnant sur un jardin intérieur menant jusqu'aux halls



↑ transition urbaine par la variation des épannelages

↓ Escalier commun éclairé naturellement, pour inciter son utilisation et limiter l'usage de l'ascenseur consommateur d'énergie



↓ Ventilation et éclairage naturel des salles de bain



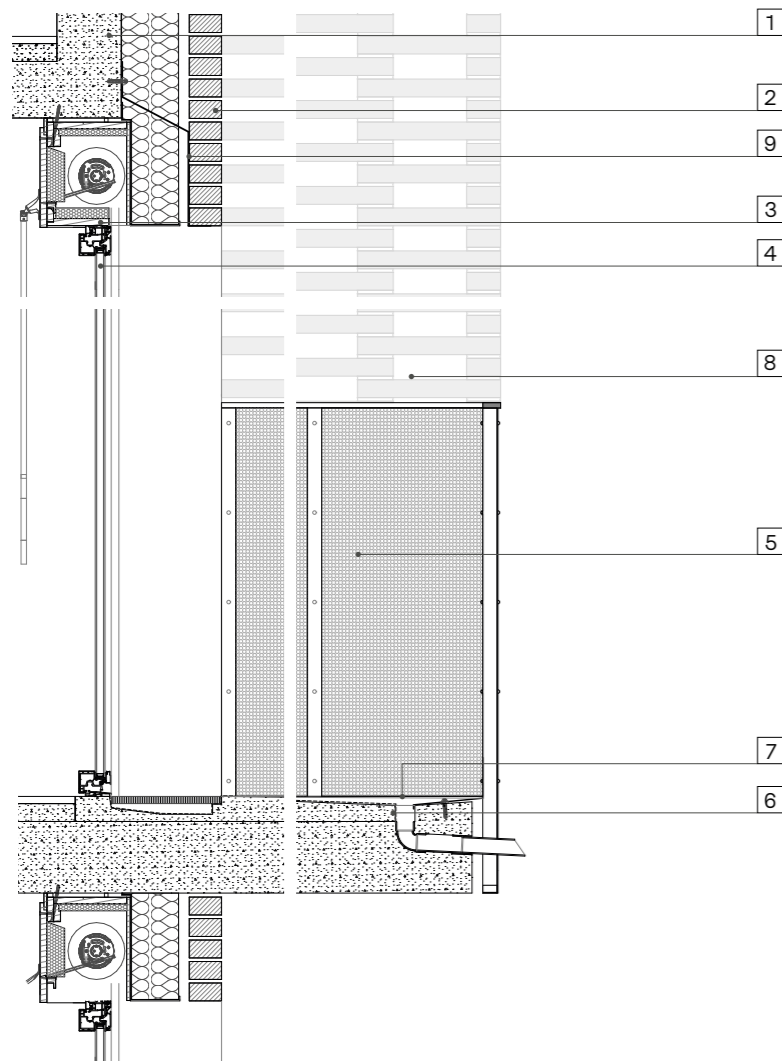
↑ Vue d'un séjour à double orientation et double hauteur d'un logement en duplex en attique.

La conception des logements et des parties communes privilégie l'éclairage et la ventilation naturelle. Les halls sont traversants, les escaliers et les paliers d'étages sont éclairés naturellement directement ou par la porte vitrée donnant sur l'escalier. Au-delà de l'économie d'éclairage, cela favorise la convivialité et procure plus de sécurité.

Tous les logements disposent d'une double orientation permettant d'apporter de l'ensoleillement à différents moments de la journée et une ventilation naturelle qualitative. Aucun Les séjours sont disposés en angle séjour pour offrir deux orientations. Les cuisines disposent toutes de fenêtres qu'elles soient ouvertes sur le séjour ou fermées.



balcon béton filant



- | | |
|---|---|
| 1 | mur en béton 160 mm |
| 2 | brique de béton texturée ou lisse épaisseur 50x9x5 cm |
| 3 | volet roulant aluminium |
| 4 | menuiserie aluminium |
| 5 | garde-corps tôle Gantois perforée blanche |
| 6 | recharge en béton en pente et résine d'étanchéité |
| 7 | cunette périphérique |
| 8 | moucharabieh en briques |
| 9 | lame d'air |

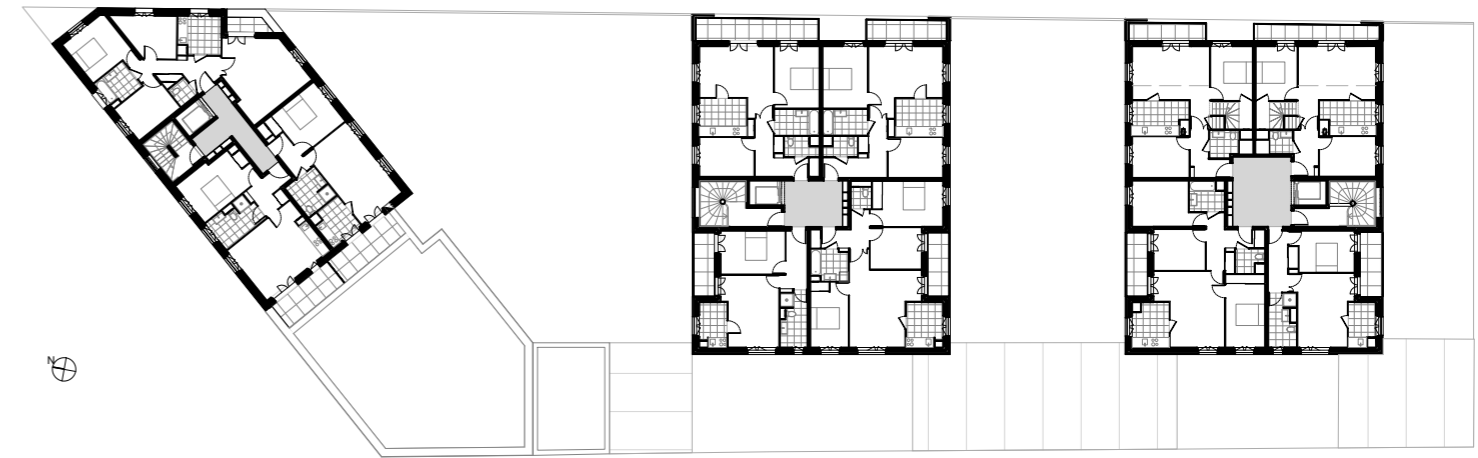


Le projet est revêtu de briques de 10 cm d'épaisseur formant une double enveloppe. Ce procédé constructif offre par le principe du mur « manteau » de très bonnes qualités thermique, et une maintenance du bâtiment plus économique. Le principe de moucharabieh formant « filtre » utilisé pour certaines loggias et pour certains escaliers est repris pour les garde-corps des balcons et terrasses en métal laqué finement perforé.

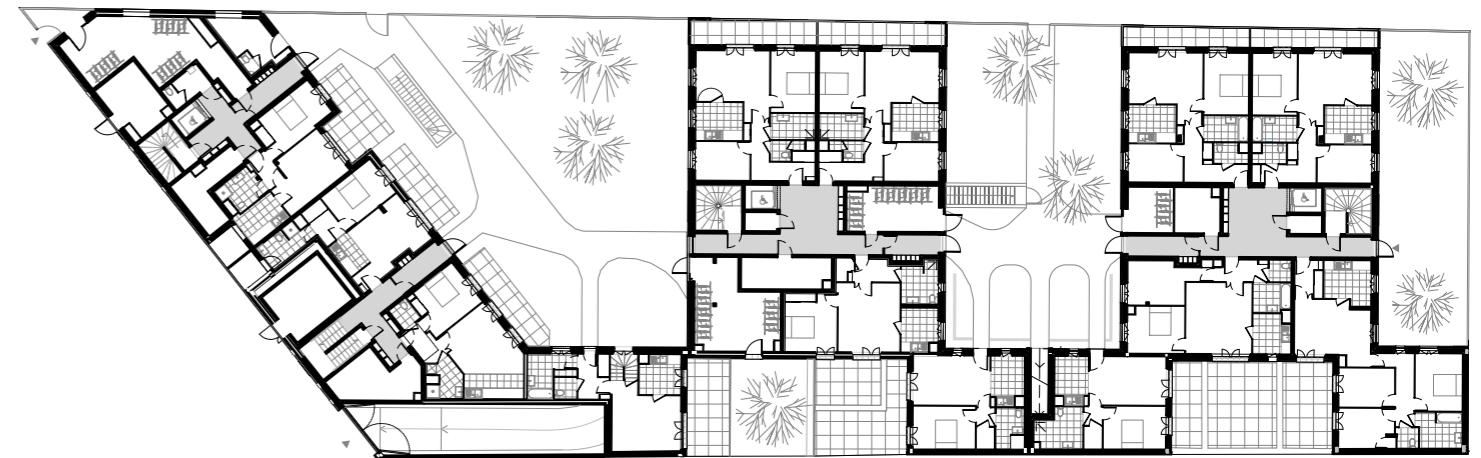
↓ appareillage des briques en Moucharabieh



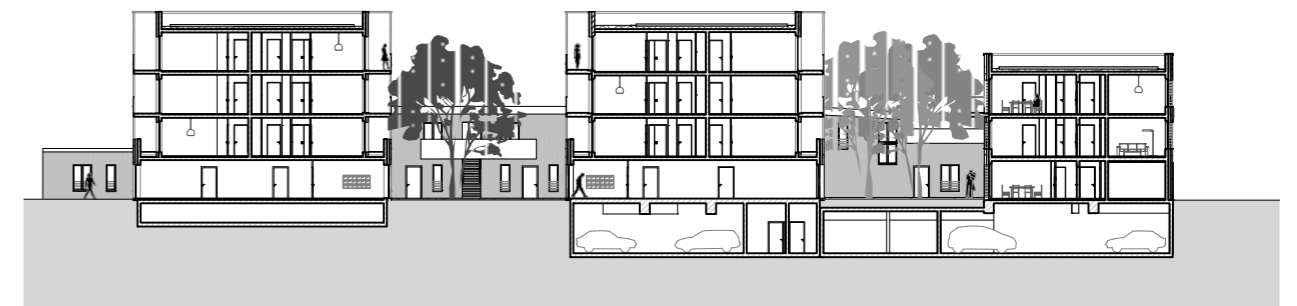
↓ plan d'étage courant



↓ plan de rez-de-chaussée



↓ coupe longitudinale



46 logements collectifs Gentilly

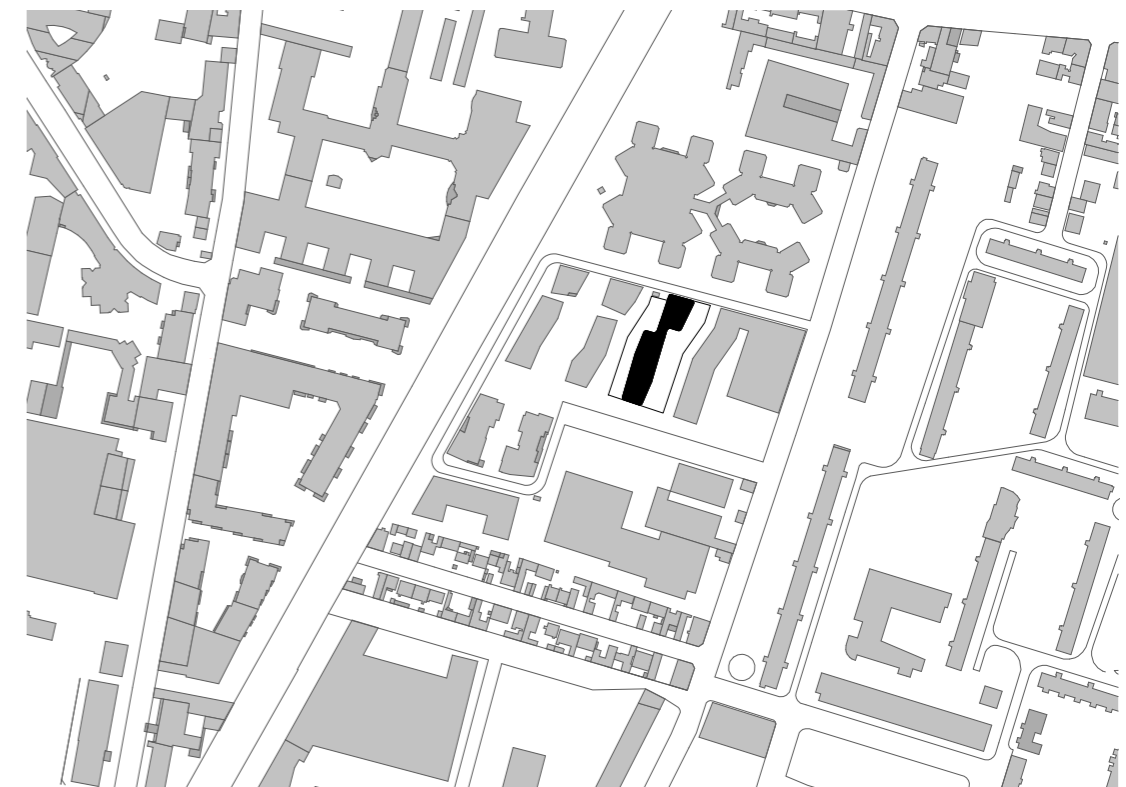


Le projet s'inscrit dans le prolongement naturel du quartier du chaperon vert en apportant une proportion juste d'espaces verts et de bâtis en dialogue direct avec les bâtiments voisins. Depuis le mail, la volonté de créer des percées visuelles végétalisées est assurée en mutualisant les espaces verts des deux opérations mitoyennes.

Le projet privilégie le piéton en lui faisant place nette, et met l'accent sur les circulations douces (piétons et cyclistes) dans la continuité de l'aqueduc de la vanne transformé en promenade plantée.

Les deux bâtiments s'ouvrent généreusement sur le jardin collectif avec des loggias ou terrasses à rez-de-chaussée et en attique. Toutes les façades sont conçues sur le même principe n'offrant ainsi aucune « façade arrière ».

La forme des angles en arrondi va dans le même sens de fluidité, de continuité de façade dans toutes les directions, il n'y a plus qu'une seule façade qui se déroule.



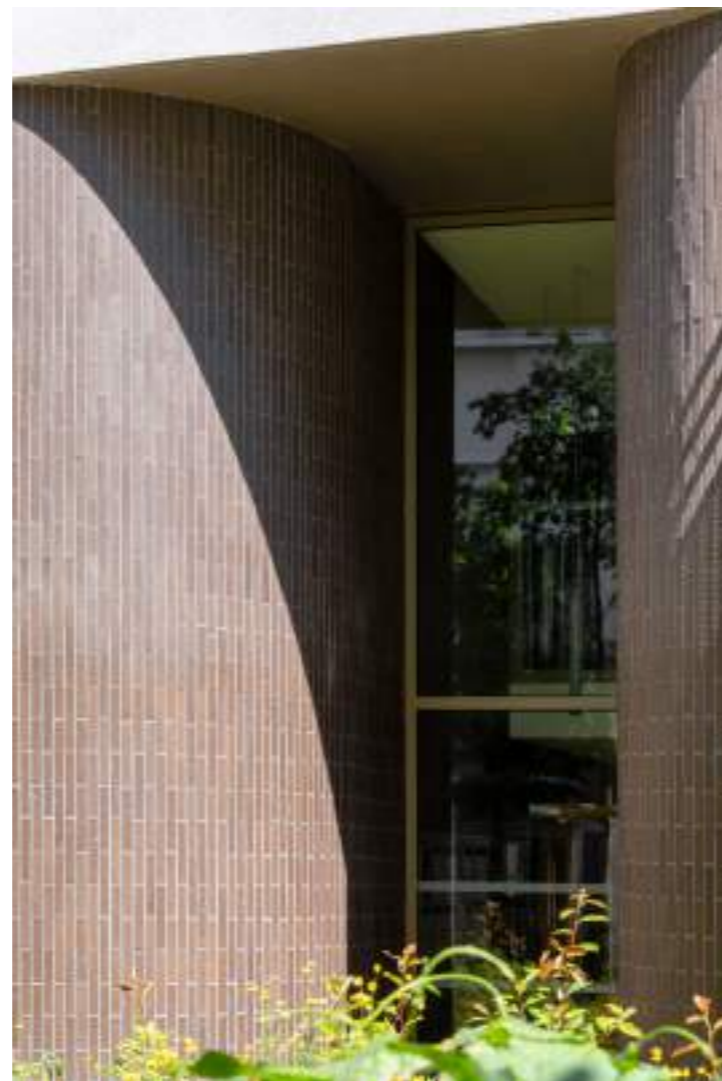
adresse	ZAC Lénine - îlot B - 64 avenue Lénine 94250 Gentilly
programme	46 logements collectifs en locatif libre, parking en infrastructure de 46 places
maîtrise d'ouvrage	Foncière Logement
promoteur	Bouygues Immobilier (maîtrise d'ouvrage déléguée)
mission	complète
chargé de projet	Laurence Asmar / Jennifer Dot
bureaux d'études	EPDC / Élan / Buchet / AVLS
aménageur	Eiffage Aménagement
procédure	lauréat consultation
surfaces	3700 m ² SDP 3598 m ² SHAB
montant de travaux	5 900 000 € HT
calendrier	livré en 2019
certification	H&E profil A / BBC+ Effinergie / RT2012 / NF logement

Le projet compte 46 logements aux typologies variées du T2 au T5. Au sein de chaque type plusieurs organisations différentes sont proposées pour répondre au mieux aux caractéristiques des familles. Plusieurs 4 pièces disposent d'une chambre avec salle d'eau directement accessible dès l'entrée permettant au(x) parent(s), à l'adolescent, à un invité, de trouver une autonomie. Les cuisines sont soit isolables du séjour, soit isolées avec un accès direct sur l'entrée, cela permettant de pouvoir utiliser le séjour comme une chambre, dans le cas par exemple d'un parent qui vit seul dans un deux pièces avec un enfant.

100% des logements sont traversants et/ou avec double orientations. Tous les logements possèdent une extension extérieure généreuse sous forme de loggias ou terrasses. Les séjours en étages sont placés majoritairement dans les angles du bâtiment, offrant des vues dans deux directions et un très bon ensoleillement.

Les paliers d'étages sont conçus comme des espaces agréables grâce à l'éclairage naturel offrant des vues sur le jardin intérieur. Les escaliers sont également éclairés naturellement, favorisant leur utilisation pour les habitants des premiers niveaux.

↓ façades courbées assurant la fluidité du plan masse
parement en briques de terre cuite



↑ Vue depuis le jardin
Occultation des pièces par volets pliants «Ondulame»,
qui animent les façades



↓ logements en duplex en attique du bâtiment
espace extérieur privatif dans le prolongement des séjours

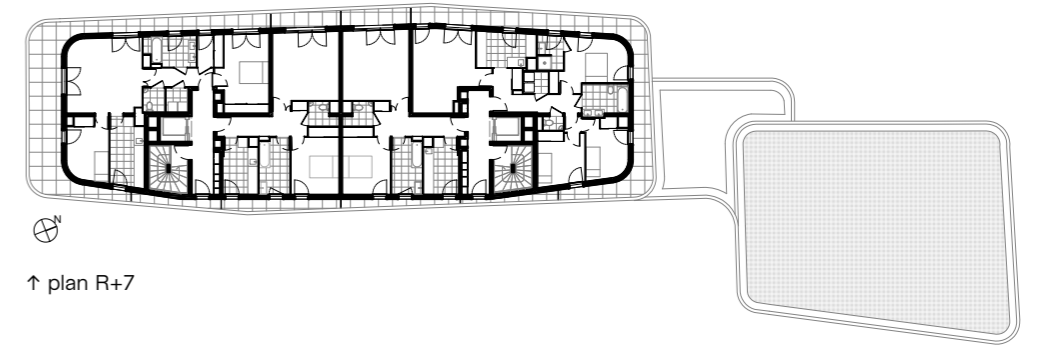
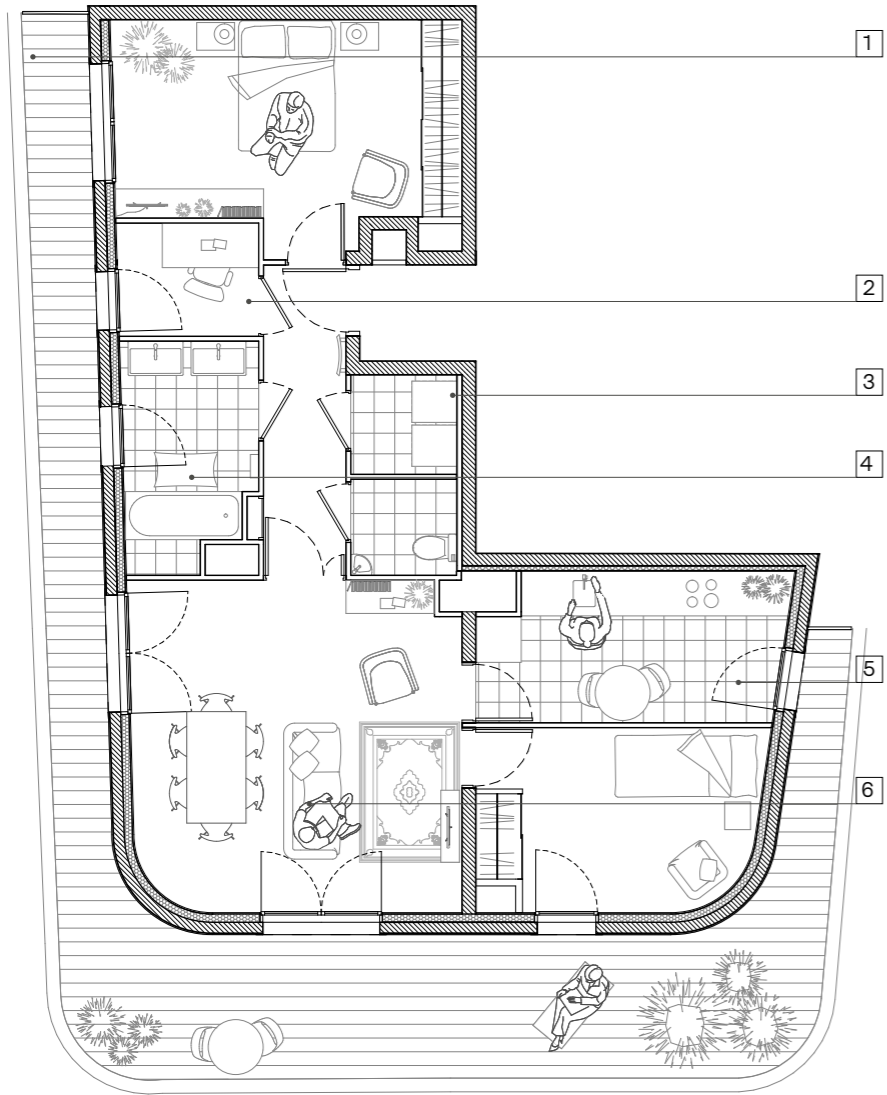


↓ halls traversant en double hauteur
communication visuelle sur le jardin et les immeubles voisins

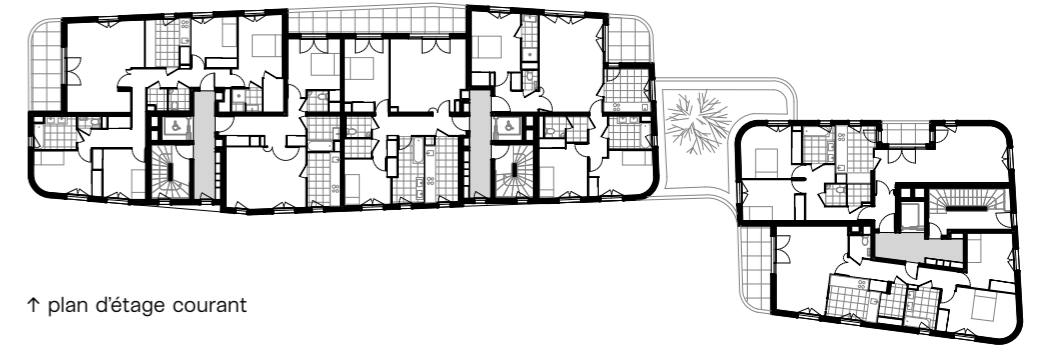


Logement 3 pièces à triple orientation.

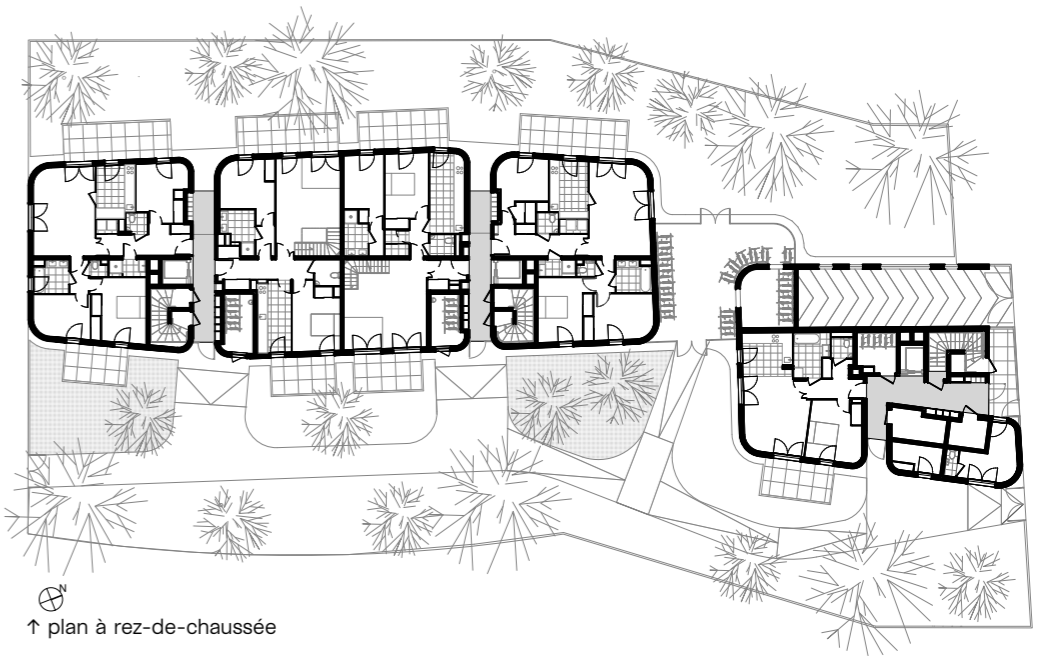
- 1 Terrasse périphérique
- 2 Dressing éclairé naturellement pouvant servir de bureau
- 3 Buanderie
- 4 Salle de bain éclairée naturellement
- 5 Cuisine séparée
- 6 Séjour à double orientation



↑ plan R+7



↑ plan d'étage courant



↑ plan à rez-de-chaussée



↑ coupe transversale

80 logements collectifs centre médico-psycho- pédagogique Trappes-en-Yvelines

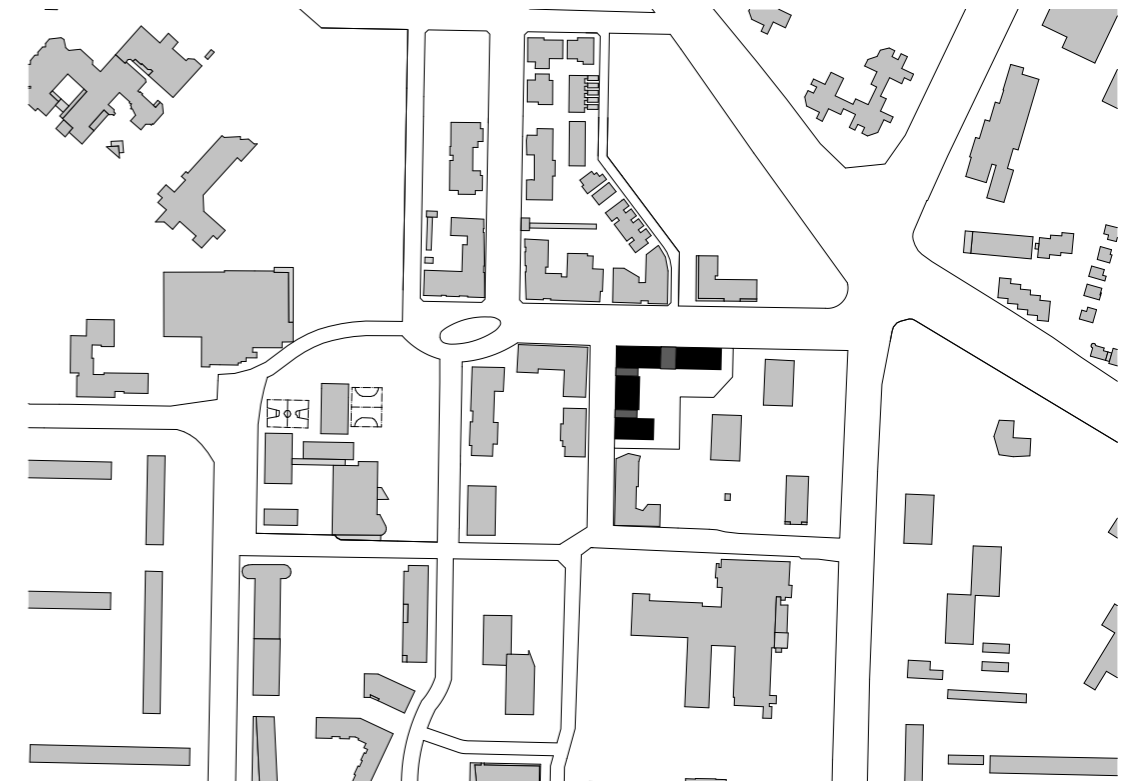


Ce projet de 80 logements collectifs et d'un CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique) prend la forme d'un bâtiment en L. Quatre volumes fragmentés par trois failles, celles-ci créent de nombreuses porosités et percées visuelles depuis la rue vers le jardin paysager où est préservé une zone d'arbres existants.

L'unité du bâtiment est assurée par son développement socle/corps/attique. Socle et attique sont en pierre de Saint Maximin, le corps est en béton peint de teinte claire. Un jeu d'ombres anime les façades sur rue par la mise en place d'ébrasures dans le béton.

Chaque logement possède un prolongement extérieur, sous forme de loggia ou terrasse privative délimité par une double peau. Cette dernière maintient l'unité de l'enveloppe extérieure.

Ce projet contemporain permet à la fois la bonne prise en compte du contexte urbain, de la réglementation, des contraintes de mise en œuvre et des exigences environnementales.



adresse	Rue Maryse Bastié, rue Koprivnice 78190 Trappes-en-Yvelines
programme	80 logements collectifs & un centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)
maîtrise d'ouvrage	CDC Habitat
mission	complète
chargé de projet	Jennifer Dot / Blanche de la Taste / Adeline Tort
entreprise générale	Les maçons parisiens
bureaux d'études	Eléments Ingénieries / Atelier Roberta
procédure	lauréat concours en conception-réalisation
surfaces	5716 m ² SDP
montant de travaux	9 100 000 € HT
calendrier	livré en 2024
certification	RT 2012 -20% / NF Habitat HQE / BIM



↑ Prolongements extérieurs privés généreux



↑ Terrasses en attique

↓ composition en coeur d'îlot



↓ façade urbaine sur rue





↑ escaliers communs éclairés naturellement

↓ salles de bain éclairées et ventilées naturellement



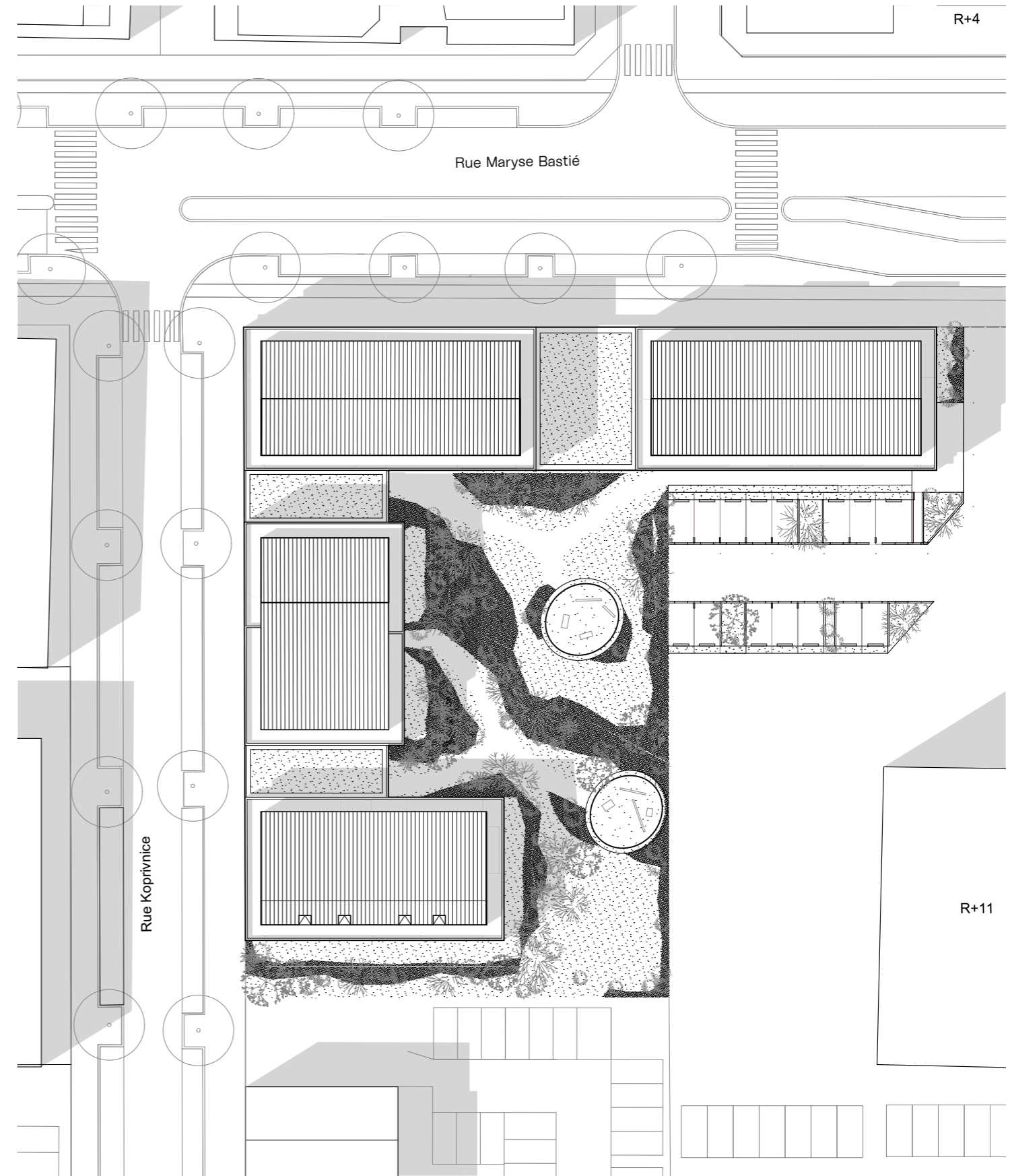
↑ séjours en angle pour profiter d'une double orientation

↓ cuisines indépendantes avec loggia secondaire pour étendre le linge





↑ axonométrie de l'opération composée de 4 bâtiments réunis par un socle



↑ plan masse



↑ plan d'étage courant



↑ coupe transversale

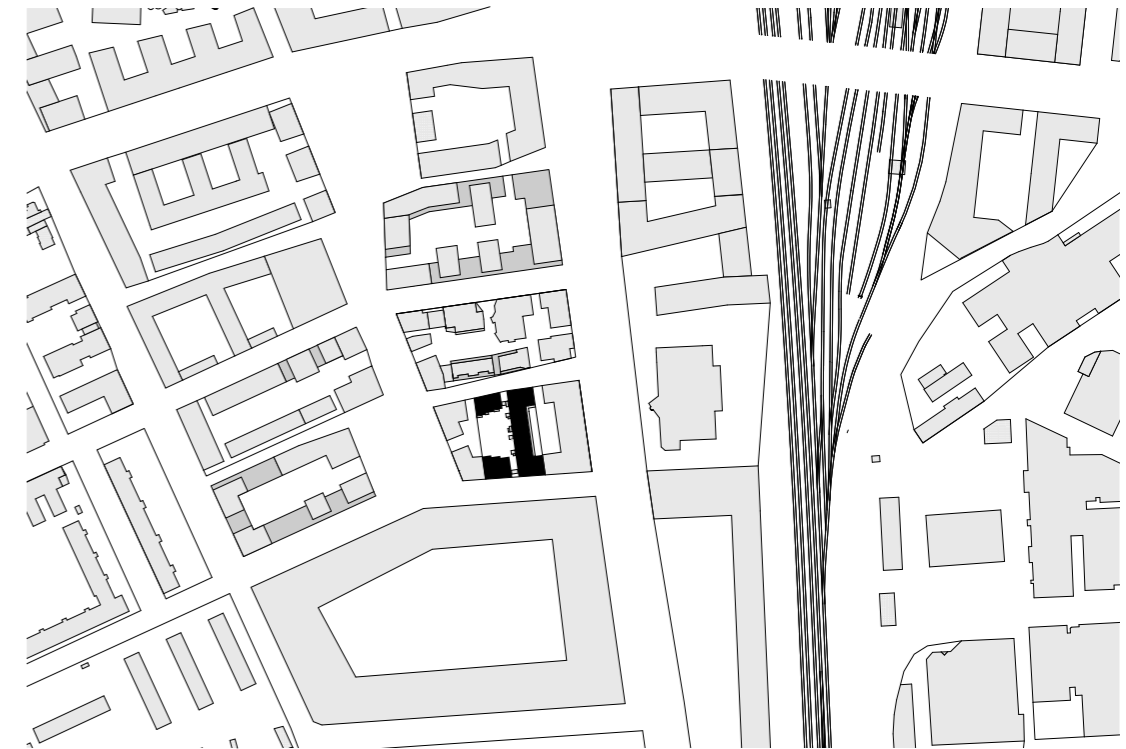
80 logements biosourcés 1 local d'activités Vitry-sur-Seine

tectōne est désigné lauréat en février 2018 pour concevoir 80 logements et local artisanal dans la ZAC gare Ardoine à Vitry-sur-Seine.

Volontairement rigoureuses et structurées, les façades sont composées en béton préfabriqué tons blanc et gris rassurent par leur sobriété. Une trame répétitive offre une composition familière, apaisée, qui rompt avec l'architecture spectacle. Le projet se trouvant en zone inondable, le béton, matériaux minéraux assure la stabilité des façades en cas de crue.

Le projet est formé par un ensemble bâti en H, coupé par une large faille longitudinale d'axe Nord Sud.

L'apparente simplicité des façades met néanmoins en évidence des balcons venant animer la faille, tantôt suspendus tantôt traversant la faille dans son intégralité. Cette dernière est mise en avant par l'usage d'un béton préfabriqué ton blanc contrastant avec le béton préfabriqué ton gris clair du reste de l'opération. Cette particularité est également lisible dans le traitement des sols extérieurs.



adresse	Zac Gare Ardoines - rue Voltaire - 94400 Vitry-sur-Seine
programme	80 logements collectifs et local d'activités
maîtrise d'ouvrage	Groupe Lamotte et Groupe Brémond
mission	mission conception / VISA / suivi architectural
chargé de projet	Louise Febrinon Piguet / Lucas Hadjimichalis
aménageur	EPAORSA - Grand Paris Aménagement
bureaux d'études	Bérim / Wagon Landscaping
procédure	lauréat consultation
surfaces	5469 m ² SDP 4956 m ² SHAB
montant de travaux	8 362 800 € HT
calendrier	livré en 2025
certification	RT 2012 -10% / Cerqual H&E Profil A / label HPE / BIM





↑ halls généreux et largement vitrés

↓ circulations extérieures et coursives privées d'accès aux logements



↓ circulations verticales éclairées et ventilées naturellement



↓ salle de bain éclairée et ventilée naturellement

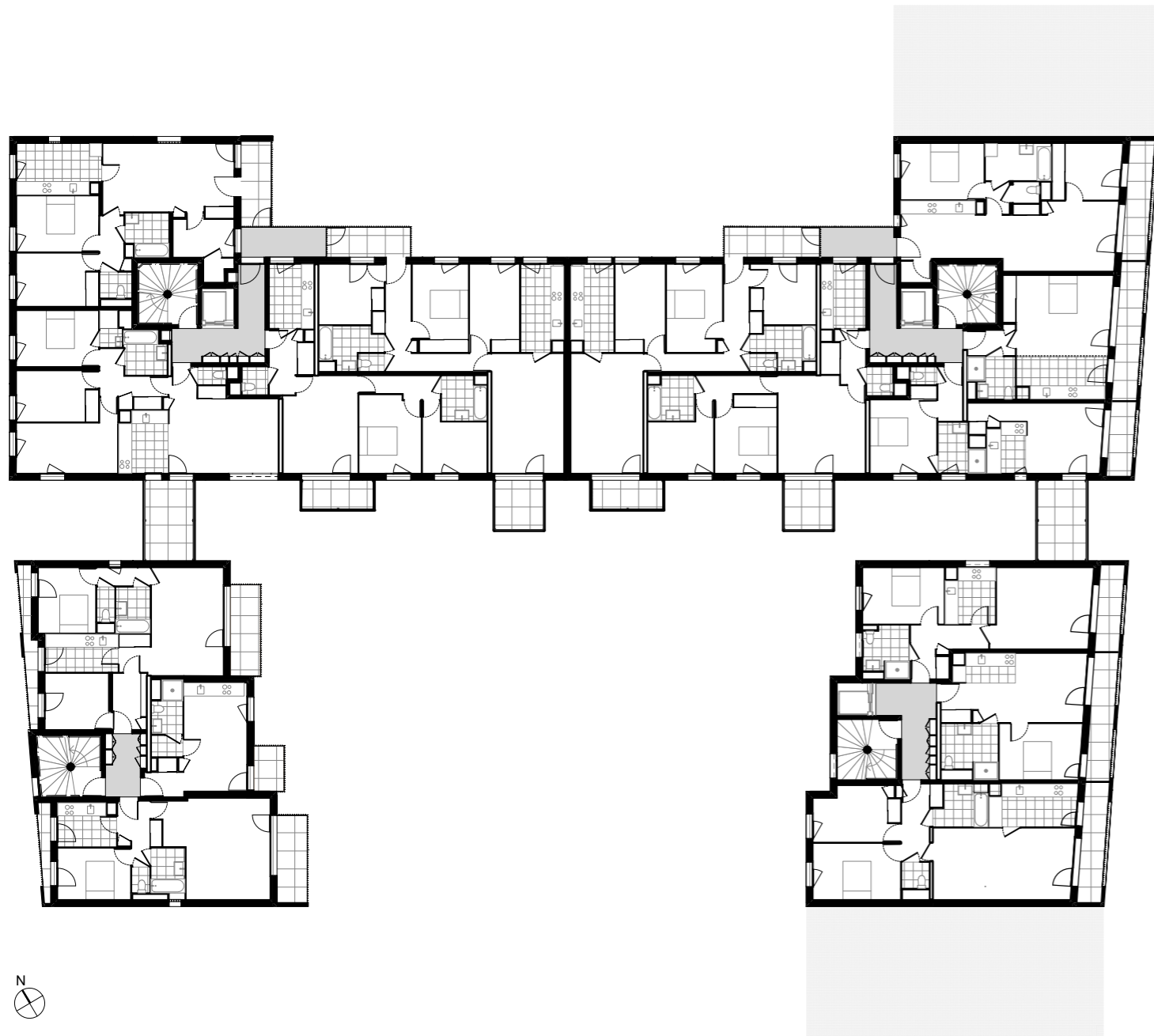


↓ porte d'accès au logement entièrement vitrée



↑ séjour à double orientation avec vaste terrasse sur les toits

↓ parti architectural : façades tramées en béton préfabriqué pour une grande qualité de réalisation



↑ plan d'étage courant



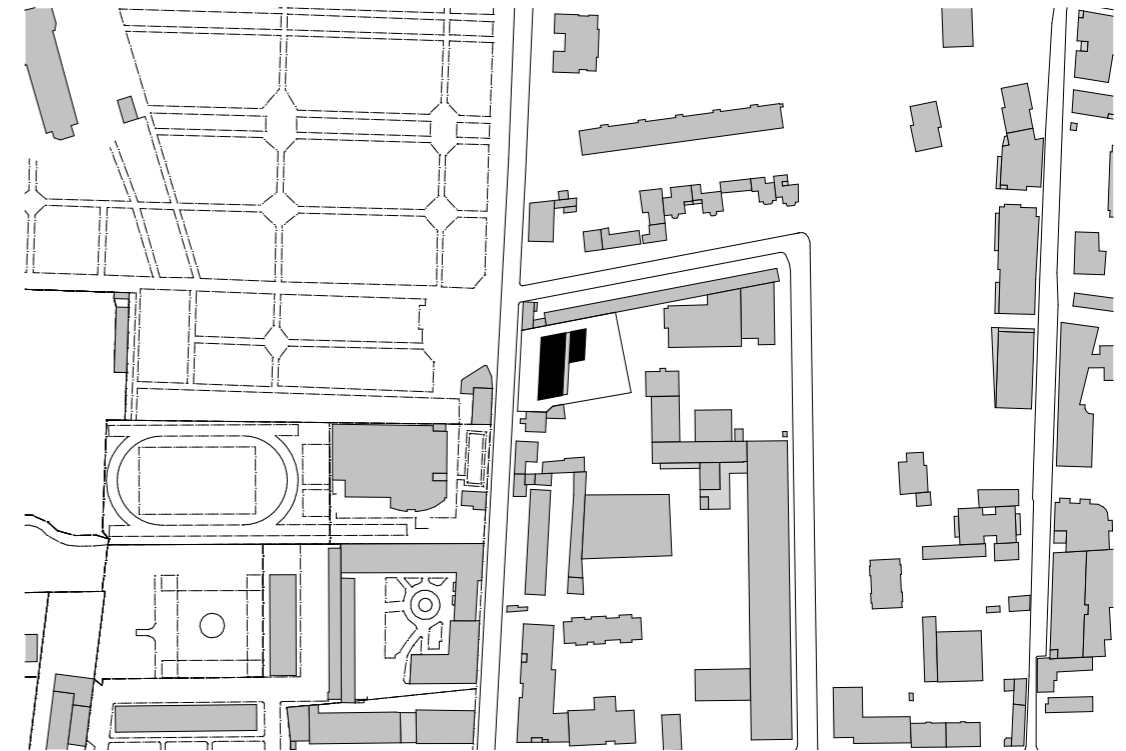
24 logements collectifs 13 en habitat participatif Lyon



tectōne met une nouvelle fois à profit son expérience dans l'habitat participatif pour concevoir, avec le groupe du 4 mars et Alliade Habitat, 24 logements collectifs dont 13 en participatif.

Le projet, situé sur un terrain en friche face au cimetière de la Croix Rousse à Lyon, mêle ainsi 11 logements en locatif social PLAI pour Alliade Habitat, et 13 logements en accession sociale PSLA pour le groupe du 4 mars. Aux cours d'ateliers de conception avec les habitants, l'accent a volontairement été mis sur les échanges et partages entre familles afin de favoriser les rencontres et la convivialité. Les espaces communs sont donc nombreux et généreux (buanderie, chambre d'amis, bureau, salle commune, potagers...), et la largeur des coursives d'accès aux logements permettent une libre appropriation des lieux par chacun.

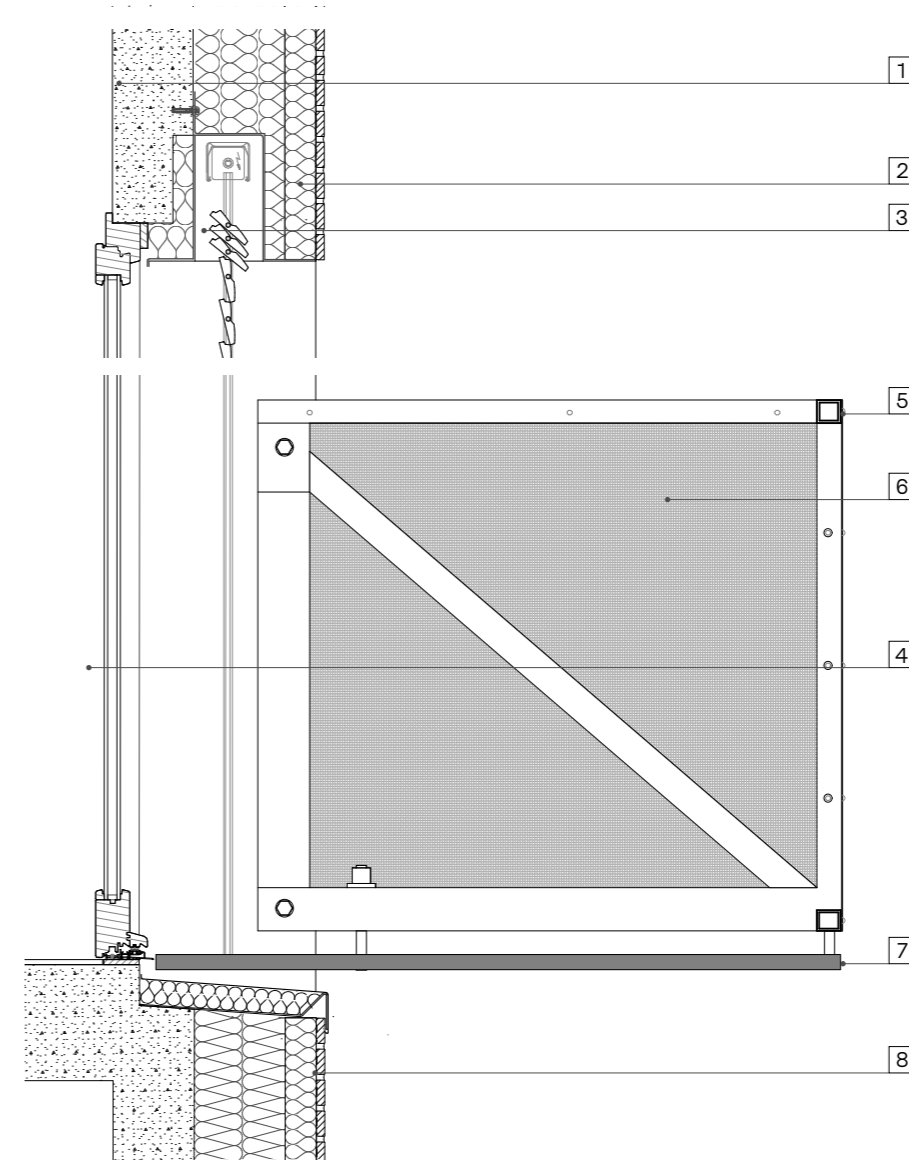
Tous les logements sont traversants afin de s'ouvrir à la fois sur les coursives en dialogue avec ses voisins, et sur une vue dégagée plus intime à l'Ouest sur les monts du Lyonnais.



adresse	82, rue Philippe de Lassalle 69004 Lyon
programme	13 logements collectifs participatifs en accession sociale à la propriété PSLA 11 logements locatifs sociaux PLAI
maîtrise d'ouvrage	Alliade Habitat
mission	complète
chargé de projet	Aurélie Godin / Laurence Asmar
bureaux d'études	Ecometris / Structure et Bâtiments / ITF
architecte associé	Detry & Levi
procédure	Lauréat consultation
surfaces	1836 m ² SDP 1625 m ² SHAB
montant de travaux	2 870 000 € HT
calendrier	Livré en 2019
certification	E+C- / Référentiel Grand Lyon / Effinergie + / BIM

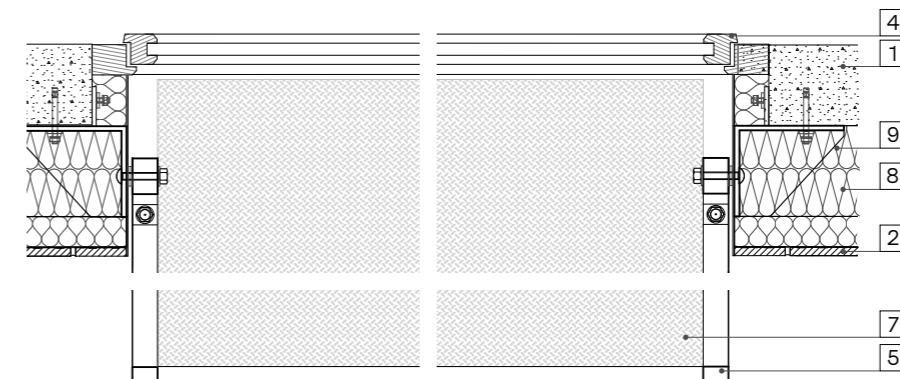


↓ finesse des balcons en tôle suspendus



balcon en acier suspendu

- | | |
|---|---|
| 1 | mur en béton 160 mm |
| 2 | parement de type GEBRIK®
isolant extérieur et plaquettes
de terre cuite moulée main |
| 3 | store extérieur en aluminium
à lames orientables |
| 4 | menuiserie bois |
| 5 | garde-corps tubulaire portant
le balcon métallique |
| 6 | tôle perforée teinte en blanc |
| 7 | tôle larmée ép. 30 mm |
| 8 | laine de roche |
| 9 | équerre de fixation du balcon |





↑ partage et interactions entre habitants sur les coursives d'accès aux logements



↑ Les coursives en dialogue avec le jardin en coeur d'îlot



tectōne

projets en cours

47 logements collectifs et maisons groupées Tours



Pièce angulaire manquante d'un îlot déjà constitué par un tissu urbain hétéroclite composé de pavillons individuels disposés au centre de grands jardins privatifs au Sud Ouest, de maisons groupées en bande en limite Sud, et du gymnase Monconseil à l'Ouest, le lot K poursuit ce développement et achève l'îlot en proposant un ensemble mixte mêlant locaux d'activité, soho, logements collectifs et maisons de villes, dont les hauteurs, les volumétries, les accès et les porosités apportent une réponse urbaine appropriée au contexte urbain déjà là et au projet d'avenir du quartier Monconseil.

La faible largeur du corps principal du bâtiment nous permet de concevoir des logements 100% traversant et consacrant une profondeur généreuse (environ 300 cm) pour des loggias dans le prolongement des séjours. Les espaces de réception bénéficient tous d'une orientation Sud ou Ouest leur côté traversant avec l'espace dans leur prolongement pour profiter d'un ensoleillement maximum tout au long de la journée.

Les maisons bénéficient toutes d'un vaste séjour traversant Est-Ouest et largement ouvert à ses extrémités sur l'extérieur pour profiter d'un ensoleillement maximum. Ses deux façades sont identiques et équipées chacune d'une porte d'entrée pour laisser le choix aux familles de décider par quel côté ils souhaiteront entrer : depuis le cœur d'îlot pour une entrée plus conviviale en lien avec ses voisins et avec à la vie quotidienne de la résidence, ou au contraire depuis l'espace public pour une entrée plus formelle et discrète directement en lien avec la rue ou la sente.



adresse	rue Colette - ZAC Monconseil - 37000 Tours
programme	47 logements collectifs et maisons individuelles groupées en accession libre
maîtrise d'ouvrage	Ataraxia
aménageur	Tours Habitat
mission	complète
chargé de projet	Simon Derlot
bureaux d'études	SoLab, Sativa paysage, C2A, Rousseau Schorgen, Agyre
procédure	lauréat concours restreint
surfaces	3455 m ² SDP et 3420 m ² SHAB
montant de travaux	7 353 000 € HT
calendrier	études en cours - livraison fin 2026
certification	RE2020 version 2025 / NF logement HQE / BEE+ / label Biodiversity / label IntAirieur / BIM niv. 2

62 logements collectifs Saint-Julien-en-Genevois



Le macro-lot Perly se situe à proximité de la frontière avec la Suisse, au nord-est du centre-ville de Saint-Julien-en-Genevois. Il est encadré au nord par des terrains agricoles (situés en Suisse), au sud par l'Avenue de Genève, et à l'ouest par la rue Bouvier.

Le programme immobilier se divise en cinq bâtiments distincts aux silhouettes aérées et aux orientations multiples, dégagant chacun des vues lointaines sur le grand paysage. Les gabarits construits préservent des cônes de vues sur les montagnes du Jura au nord-ouest, les terrains ruraux au nord, ou encore le mont Salève au sud-est.

Le projet est conçu de manière à créer un quartier ouvert et accueillant pour ses habitants, mais aussi ses riverains et promeneurs. La rue des Fleurs, chemin piéton voué à relier le centre-ville à l'avenue de Genève, est prolongé à travers le macro-lot Perly. La venelle piétonne est animée par une aire de jeux pour les enfants, un jardin de pluie arboré et un verger en bordure des champs suisses.

Les lots A, B1 et B2 sont animés par des parties en débord, des « proues », qui permettent de casser la linéarité du front bâti de l'avenue de Genève. Les attiques des lots A et B1 sont traitées comme des maisons sur le toit. Les 4 agences d'architectes ont travaillé en étroite collaboration pour créer un air de famille entre les différents lots: volumétries qui dialoguent entre elles, matériaux communs, etc. Le nouveau quartier Perly se veut être un signal architectural moderne, ambitieux et de qualité, pour marquer l'entrée de ville et de pays.



adresse	Avenue de Genève - secteur Perly - 74160 Saint-Julien-en-Genevois
programme	62 logements collectifs en accession libre
maîtrise d'ouvrage	Bati-Savoie
aménageur	Urban Era - AREP
mission	complète
chargé de projet	Antoine Goupil / Lucas Hadjimichalis
architecte coordonnateur	DREAM - Sarah Lesne
bureaux d'études	Osiose / Elan / APU paysage / Ginko / Cyprium / Enexco
procédure	lauréat concours restreint
surfaces	4593 m ² SDP et 4352 m ² SHAB
montant de travaux	8 700 000 € HT
calendrier	études en cours - PC obtenu - livraison fin 2027
certification	RE2020 échéance 2028 / NF habitat HQE / label biosourcé niveau 2 / BIM niveau 2

62 logements collectifs en démarche concertative Rennes



L'objectif du projet est de proposer du vivre ensemble, des espaces extérieurs généreux et habités, un bâtiment évolutif et réversible respectant l'environnement. Le projet se décompose en trois corps de bâtiments reliés par un socle de parking, et dotés d'un accès direct sur l'espace public au Sud, au Nord et à l'Est.

Le parcours peut ici se lire dans sa totalité en façade, en proposant des cheminements extérieurs couverts. Chaque accès nous emmène au centre du projet, lieu de convergence de tous les flux. On y trouve :

- Le jardin partagé disposant d'une partie potagère et des composteurs
- La salle polyvalente au rez-de-chaussée du plot central.
- Le grand local vélo traversant
- Les trois halls en vis-à-vis
- L'accès piéton au parking via un escalier niché dans un grand patio
- Du mobilier extérieur pour s'y poser et rencontrer ses voisins.

A chaque niveau, les paliers d'étages disposent d'un éclairage et d'une ventilation naturelle, et desservent une coursive couverte d'axe Nord Sud permettant de desservir l'ensemble des logements des deux bâtiments. Les paliers d'étage sont traversants et vitrés sur toute leur largeur pour garantir une transparence du bâtiment et permettre un lien visuel permanent inter lot, entre les 3 bâtiments de l'opération (A, B et C).



adresse	avenue Rochester - ZAC Maurepas Gayeulles - 35000 Rennes
programme	62 logements collectifs en BRS, avec démarche concertative avec les habitants
maîtrise d'ouvrage	Keredes
aménageur	Territoires Rennes
mission	complète
chargé de projet	Adeline Tort
bureaux d'études	Ares Concept / Éléments Ingénieries / EXE / Atelier Campo
procédure	lauréat concours restreint
surfaces	4502 m ² SDP et 4158 m ² SHAB
montant de travaux	7 990 000 € HT
calendrier	chantier en cours - livraison fin 2027
certification	RE2020 / NF logement HQE / biosourcé niveau 2 / BIM niveau 2

40 logements à La Celle-Saint-Cloud



Au cœur du Domaine de Beauregard, le site profite d'une véritable forêt habitée assurant quiétude et sérénité aux habitants. Le projet s'attache à conserver un maximum d'arbres existants, de pleine terre et d'espaces plantés. A la fois compact et rationnel, le bâtiment tient compte du contexte en suivant la forte déclivité naturelle du terrain et en proposant un épannelage gradué pour mieux s'intégrer dans le site.

Le projet se compose de 3 entités :

- plusieurs volumes rectangulaires simples et compacts correspondant au clos couvert contenant les logements et les locaux techniques.
- un exosquelette en bois comprenant une coursive, qui vient relier les différents volumes d'habitation.
- une faille centrale dans laquelle se loge un grand escalier extérieur qui relie l'ensemble des niveaux



adresse	Sentier du Gui, 78170 La Celle-Saint-Cloud
programme	40 logements collectifs sociaux
maîtrise d'ouvrage	Elogie Siemp
mission	complète
chargé de projet	Jennifer Dot
bureaux d'études	C&E / Ecallard / Espace Temps / Pollen
procédure	lauréat concours restreint
surfaces	2337 m ² SHAB / 2204 m ² SDP
montant de travaux	5 300 000 € HT
calendrier	chantier en cours - livraison 2028
certification	RE2020 / BEE+

logements en terre à Mayotte



Territoire préservé proche de Madagascar l'île volcanique de Mayotte à fait face dans les années 2000 à une explosion démographique mal anticipée : le logement informel en est une des résultantes. Aujourd'hui à Mayotte, 4 logements sur 10 sont précaires.

C'est dans cette dynamique que le projet Dagoni au sein de l'appel d'offre TOTEM lancé par le PUCA prend position pour participer à la résorption de l'habitat indigne à Mayotte en permettant d'adapter les normes du logement social aux contraintes du territoire. De ce fait, nous nous sommes rapprochés de filières locales afin de proposer du logement au moindre coût tout en conservant les manières d'habiter des mahorais. Le projet propose de s'imprégner de solutions locales et pérennes évitant les importations dans un soucis environnemental et de développement local.

Le projet a été conçu sous forme de modules pouvant s'assembler pour créer des T4 flats, des T4 duplex et ainsi proposer plusieurs morphologies d'habitat. Le corps du module est composé d'un soubassement en MPC (Murs de Pierre Confinées) en gravas, des cadres en bois jouant le rôle d'éléments porteurs et des Blocs Biosourcés de Terre Comprimé.



adresse	rue Boboka, Mamoudzou, Mayotte
programme	5 logements en locatif social : LLTSA
maîtrise d'ouvrage	Soliha
mission	complète
chargé de projet	Louise Febrinon-Piguet / Jeanne Demoule
architecte associés	GRZ architectes
procédure	Premier lauréat du concours TOTEM organisé par le PUCA
surfaces	281 m ² SDP
montant de travaux	450 000 € HT
calendrier	permis déposé en 2024

École-refuge maison de la refondation au Précheur



Le projet de la maison de la refondation comporte plusieurs programmes (groupe scolaire, vie sociale et citoyenne, médiathèque, refuge paracyclonique) dont les fonctionnements s'inscrivent sur des contraintes, des temporalités ou des cycles d'usages parfois différents.

La matière première du projet est hyper locale, à savoir la pierre de lahars (coulées torrentielles prenant la forme d'une boue très concentrée) de la montagne Pelée. La pierre de Lahar est utilisée pour construire des Mur de Pierres Confinées (MPC) système de murs porteurs proche du gabion.

La spécificité de cet équipement est sa réversibilité et sa capacité à pouvoir mettre une partie de la population du village à l'abri des aléas environnant. En cas de catastrophe naturelle, l'équipement est transformé en refuge para-cyclonique et en hébergement d'urgence. Le bâtiment accueille un total de 300 personnes lors des aléas de courte durée. Il accueille un total de 250 personnes lors des aléas de longue durée (15 jours minimum). L'équipement met une partie de la population du village à l'abri des aléas environnant.

Le projet s'inscrit au sein d'un quartier dont nous allons opérer la requalification. La modification de certaines voiries et donc réseaux sera à prendre en compte.



adresse	Quartier Préville, 97250 Le Précheur
programme	groupe scolaire + médiathèque + refuge paracyclonique + réaménagement urbain
maîtrise d'ouvrage	Agence des 50 pas
mission	complète
chargé de projet	Lucas Hadjimichalis / Louise Febrinon-Piguet
bureaux d'études	Solab / EODD / 21X29.7 / Yan Sidibé / Les Saprophytes
architecte associé	Marc Nicolas Architectures
procédure	lauréat concours restreint
surfaces	2519 m ²
montant de travaux	11 000 000 € HT
calendrier	études en cours - livraison 2029

tectōne



← illustrations : en cas de catastrophe, les classes s'adaptent pour devenir les dortoirs du refuge.



← illustrations : la façade s'adapte pour transformer l'équipement en refuge paracyclonique.

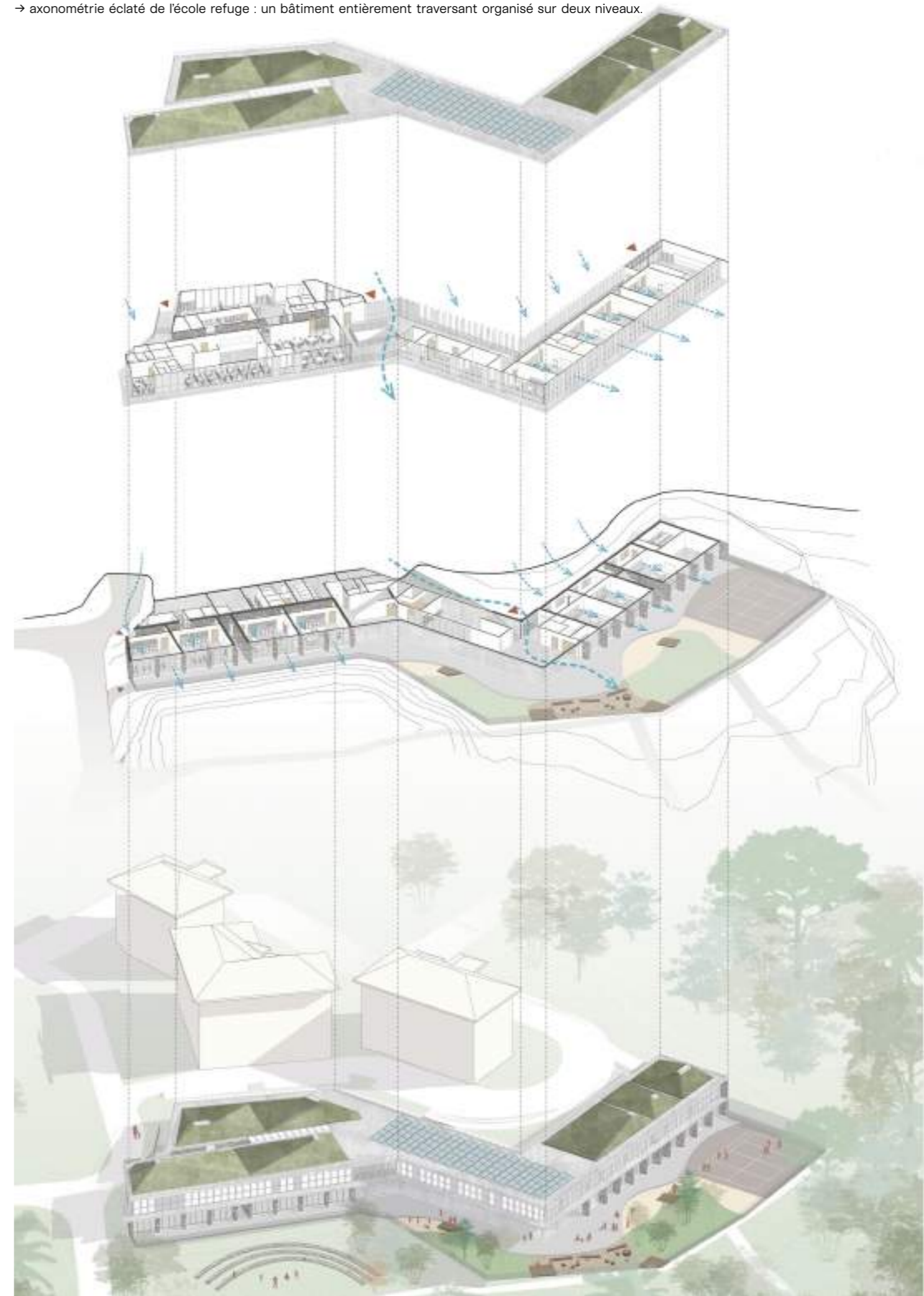
↓ perspective du Hall de l'école-refuge



tectōne

école-refuge - maison de la refondation au Précheur

→ axonométrie éclatée de l'école refuge : un bâtiment entièrement traversant organisé sur deux niveaux.



tectōne
réhabilitation

Réhabilitation surélévation de l'ancienne chapelle de l'Abbé Pierre



Emmaüs Liberté ouvre sa nouvelle salle de vente dédiée à la librairie dans l'ancienne chapelle de l'Abbé Pierre à Charenton. tectōne livre cette réhabilitation-surélévation comprenant une chapelle et un pavillon. Le programme se compose d'une salle de vente de 200m², de 18 logements pour les compagnons et d'une grande salle commune partagée.

Après un curage fin d'une grande partie des constructions greffées aux bâtiments d'origine pour offrir une nouvelle lisibilité de la chapelle, une surélévation partielle en retrait de la rue, vient créer un niveau de plancher supplémentaire dans la chapelle. Cette surélévation en ossature légère est décalée de la façade en brique vers l'intérieur pour apparaître en second plan de la chapelle, comme une extrusion du volume intérieur. La façade sur rue retrouve son aspect initial et la surélévation en retrait de 250 cm se veut discrète. Composée d'une structure légère en acier, son enveloppe est composée d'un habillage en zinc. Ses matériaux permettent une lecture architecturale contemporaine et harmonieuse, en adéquation avec le vernaculaire charentonnais.

Celui-ci se distingue par les toitures zinc des immeubles haussmanniens, et de nombreuses constructions en brique, matériau pérenne au caractère plus humble qui renvoie au passé industriel du site. Le pavillon est, pour sa part, humblement rénové et réorganisé pour proposer des logements plus confortables.



adresse	2 bis avenue de la Liberté, 94220 Charenton-le-Pont
programme	18 logements de compagnons Emmaüs et une salle de vente
maîtrise d'ouvrage	Emmaüs Habitat pour Emmaüs Liberté
mission	complète
chargé de projet	Laurence Asmar et Lucas Hadjimichalis
bureaux d'études	IN4 / Éléments Ingénieries
procédure	commande directe
surfaces	668 m ² SDP
montant de travaux	1 700 000 € HT
calendrier	livré en 2022
certification	RT 2012 / BIM niveau 2



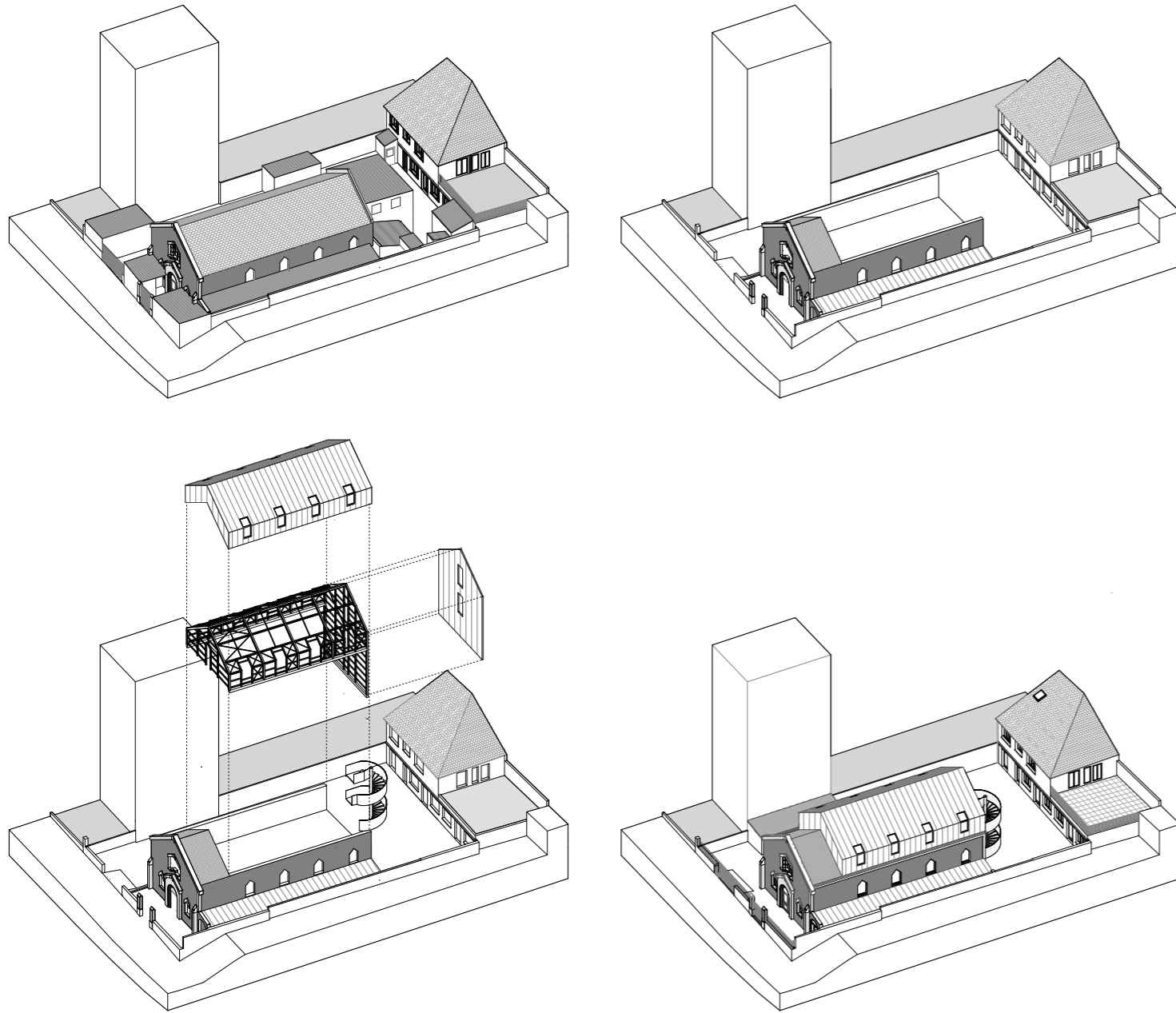
↑ vue d'ensemble depuis l'avenue de la Liberté

↓ escalier extérieur menant aux logements des compagnons



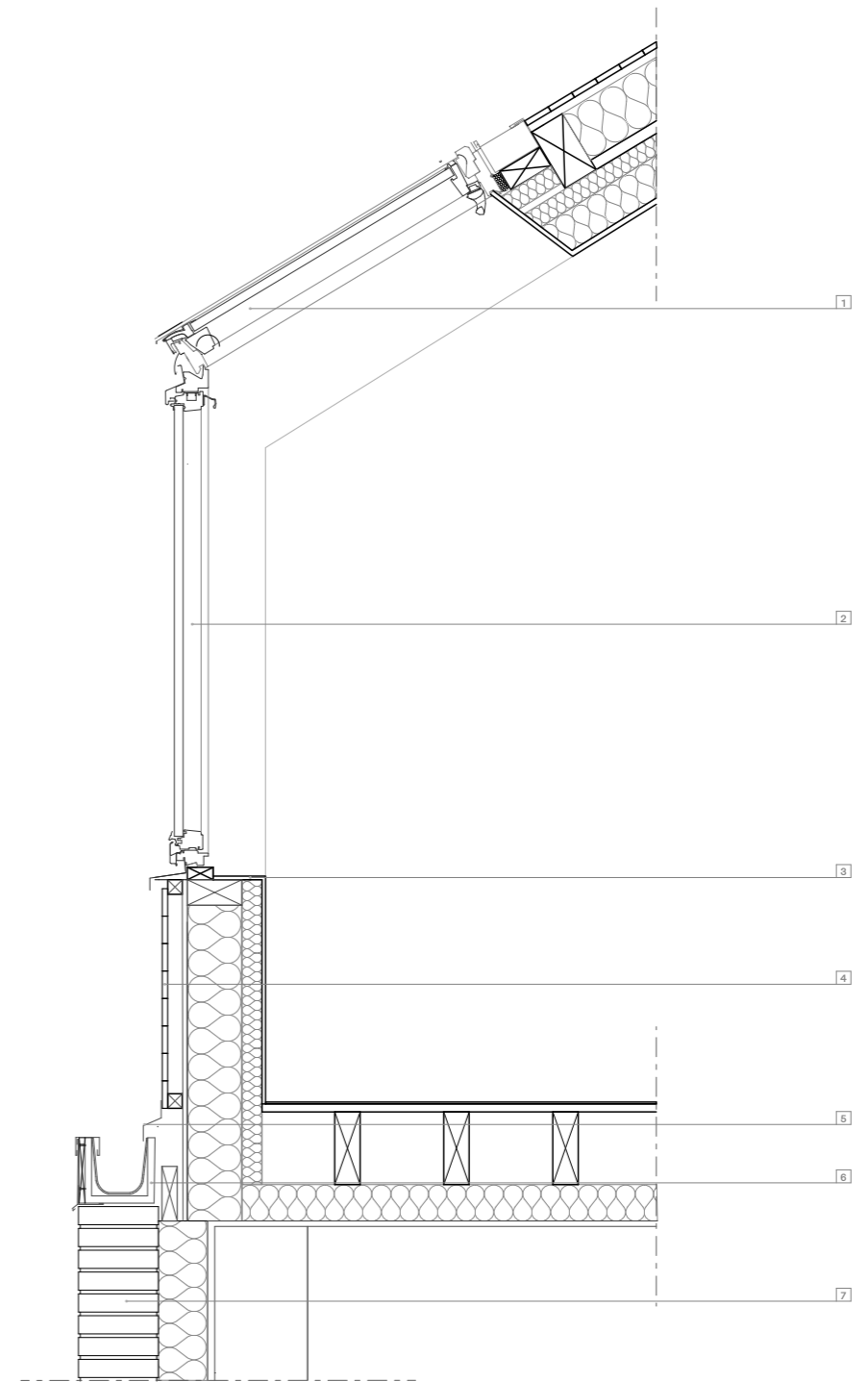
↓ réfection de la façade existante en brique





↑ phasage des travaux

existant vétuste et trop dense
 curage, désamiantage et dépose pour retrouver le volume initial de la chapelle
 extension en structure acier, remplissage en bois, façade en zinc
 projet final : 1 salle de vente, 17 logements pour les compagnons, une salle polyvalente, une buanderie



- 1 Fenêtre de toit à projection
- 2 Fenêtre verticale fixe Velux
- 3 Retour placo formant tablette sur légers ou tasseaux
- 4 Cloisonneuse JD
- 5 Revêtement en zinc
- 6 Support de chéneau
- 7 Maçonnerie brique existante

↑ détail sur la surélévation de la chapelle pour créer des logements pour les compagnons

restructuration d'un bâtiment patrimonial à Paris



Le projet porte sur la rénovation réorganisation d'un bâtiment appartenant à la Congrégation des Fidèles Compagnes de Jésus actuellement occupé par deux usages différents : en partie par la communauté religieuse, en partie par un groupe scolaire.

Le bâtiment actuel accueille les services administratifs de l'école, ainsi qu'un espace communautaire pour la Congrégation, des archives et un lieu de mémoire de leur Fondatrice

La rénovation porte sur une mise aux normes du bâtiment, la rénovation énergétique et thermique et la réorganisation des locaux. Le bâtiment comportera un espace muséographique, de l'hébergement des bureaux de la congrégation et du groupe scolaire.



adresse	157 rue Nordmann, 75013 Paris
programme	logements, musée, bureaux
maîtrise d'ouvrage	Congrégation des fideles compagnes de Jesus
mission	complète
chargé de projet	Laurence Asmar
bureaux d'études	Solab / In4
procédure	commande directe
surfaces	1066 m ² SDP
montant de travaux	2 500 000 € HT
calendrier	chantier en cours - livraison 2024

81 logements collectifs neufs et réhabilités Paris



Ces 81 logements collectifs BBC intègrent le secteur Ourcq-Jaurès le long de la Petite Ceinture et comprennent une partie réhabilitation.

Un bâtiment épais, aligné sur la rue, reprend la largeur des bâtiments voisins; il est surmonté de duplex posés sur le toit. Le projet garde un cœur d'îlot très ouvert côté Petite Ceinture; deux bâtiments, orientés perpendiculairement à la rue, bénéficient de l'orientation sud-ouest, et de vues lointaines.

La façade sur rue, en brique blanche, s'inscrit dans une tradition parisienne en proposant un système répétitif: un encadrement préfabriqué en bois intègre les fenêtres, les garde-corps et les stores.



adresse	Secteur Ourcq-Jaurès - 16, rue de l'Ourcq 75019 Paris
programme	81 logements en accession (66 neufs et 15 réhabilités) 2 locaux d'activités un parking souterrain de 50 places
maîtrise d'ouvrage	Bouygues Immobilier
mission	complète
chargé de projet	Laurence Asmar
bureaux d'études	Études & Projet / Éléments Ingénieries
aménageur	Semavip
procédure	lauréat consultation
surfaces	5141 m ² SDP 4930 m ² SHAB
montant de travaux	9 200 000 € HT
calendrier	livré en 2014
certification	BBC Effinergie / Plan Climat de Paris / H&E



↑ curage du bâtiment de faubourg existant avant réhabilitation

↓ façade trame composée de grands cadres en bois formant loggias, parement en briques de terre cuite moulée main, à joint sec



↑ desserte des logements en coeur d'îlot par coursives extérieures pour offrir des logements traversants protection solaire au moyen de stores sun-screen



↑ le projet comporte la réhabilitation lourde d'un immeuble de faubourg et la construction d'un immeuble neuf

↓ salle de bain ventilée et éclairée naturellement



↓ séjours en double hauteur terrasse privative



tectōne
territoire

requalification du centre-ville Ivry-sur-Seine



La commune d'Ivry-sur-Seine souhaite se doter d'un cadre prospectif pour son centre-ville qui réponde aux besoins actuels ainsi qu'aux enjeux socio-économiques et écologiques futurs. Ce cadre accorde une attention particulière au patrimoine de "la rénovation de centre-ville d'Ivry", entamée dans les années 1960 par Renée Gailhoustet et Jean Renaudie.

Notre mission comporte un diagnostic et un plan guide sur le périmètre élargi ainsi que des études capacitaires sur le foncier mutable du secteur. Il s'agit autant d'adapter le patrimoine contemporain existant que de valoriser le patrimoine foncier par la densification, rénovation, hiérarchisation des espaces extérieurs.

Cette étude urbaine est réalisée en concertation avec les riverains et techniciens du secteur. Ces échanges, couplés à l'état des lieux des pleins et vides existants et l'analyse de documents techniques et réglementaires, nous permettent d'envisager une nouvelle hiérarchie des flux et espaces publics ainsi qu'une densification raisonnée du secteur. Une attention particulière est également portée au centre commercial Jeanne Hachette, pièce majeure du patrimoine architectural du centre-ville.



adresse	Ivry-sur-Seine
programme	requalification du centre-ville et du centre commercial Jeanne Hachette à Ivry-sur-Seine
maîtrise d'ouvrage	Ville d'Ivry-sur-Seine
mission	diagnostic - schéma directeur - aménagement par secteurs
rôle	mandataire
chargé de projet	Nolwenn Auneau
bureaux d'études	Soletdev - Wagon Landscaping
procédure	lauréat consultation
surface	43 hectares
montant de travaux	15 000 000€ HT
calendrier	études finalisés

↓ approche historique du centre-ville

↓ 1950



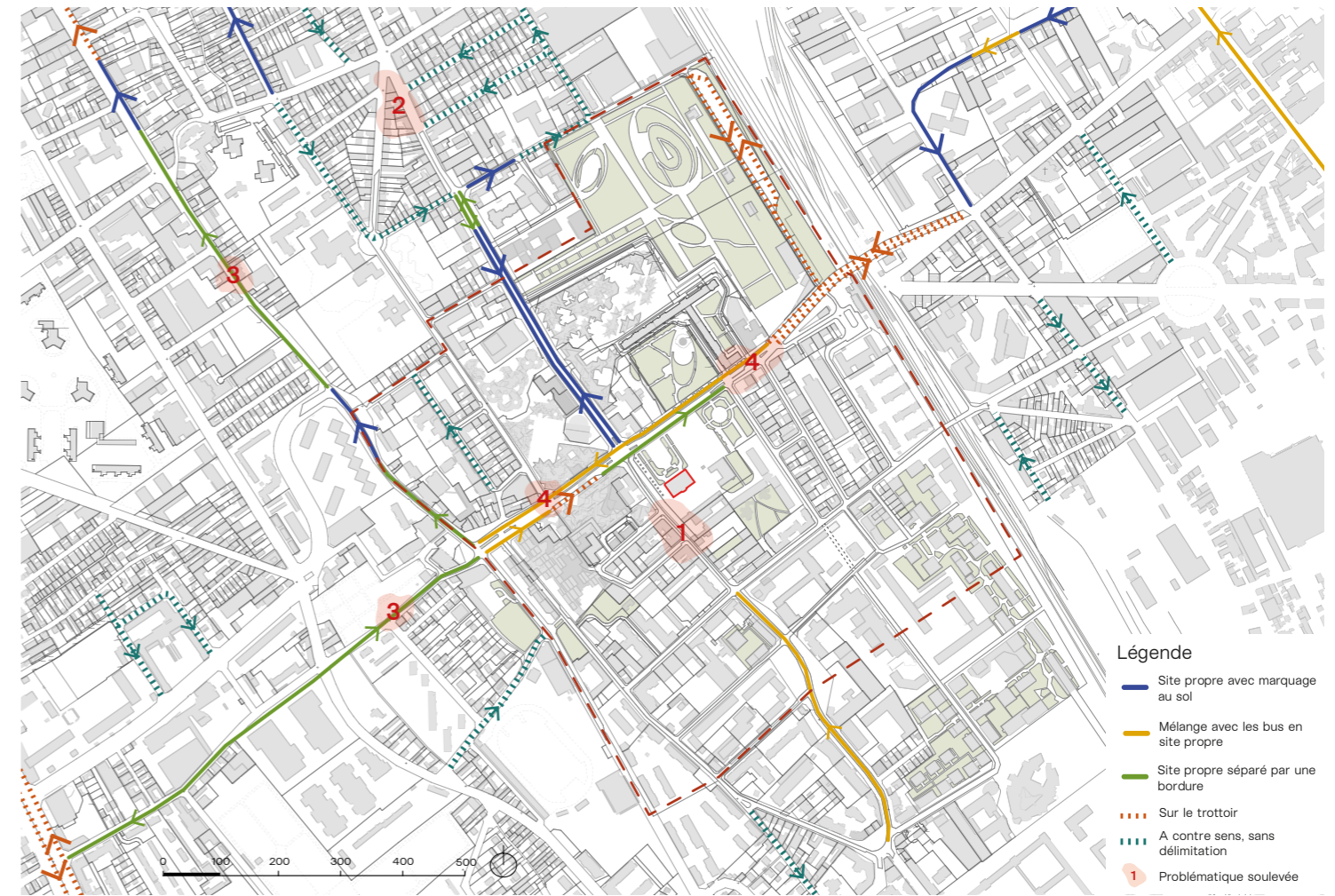
↓ 2023



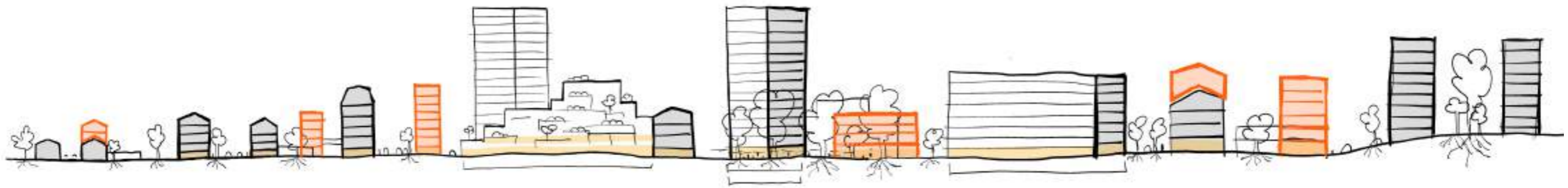
↓ A long terme



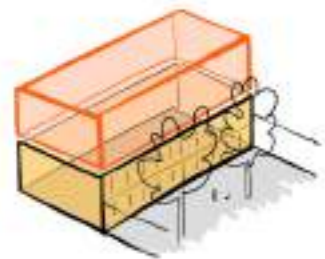
↓ analyse du réseau cyclable existant



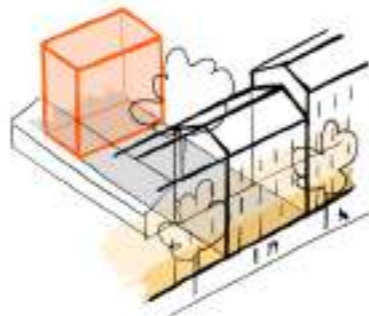
↓ éléments de médiation sur les enjeux de densification



↓ densifier un état bâti existant



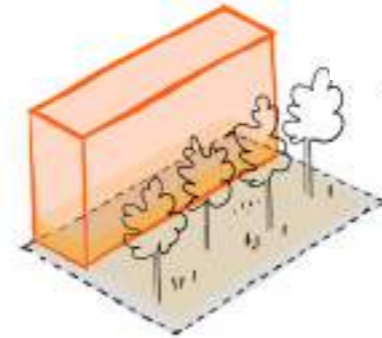
↓ combler une dent creuse



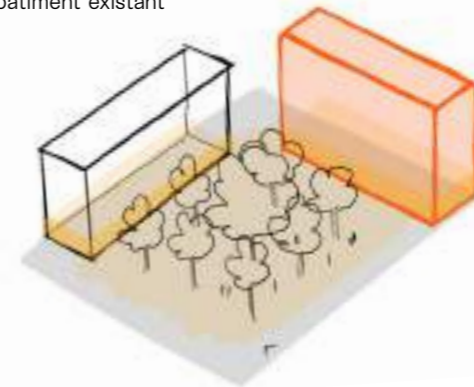
↓ compléter un linéaire



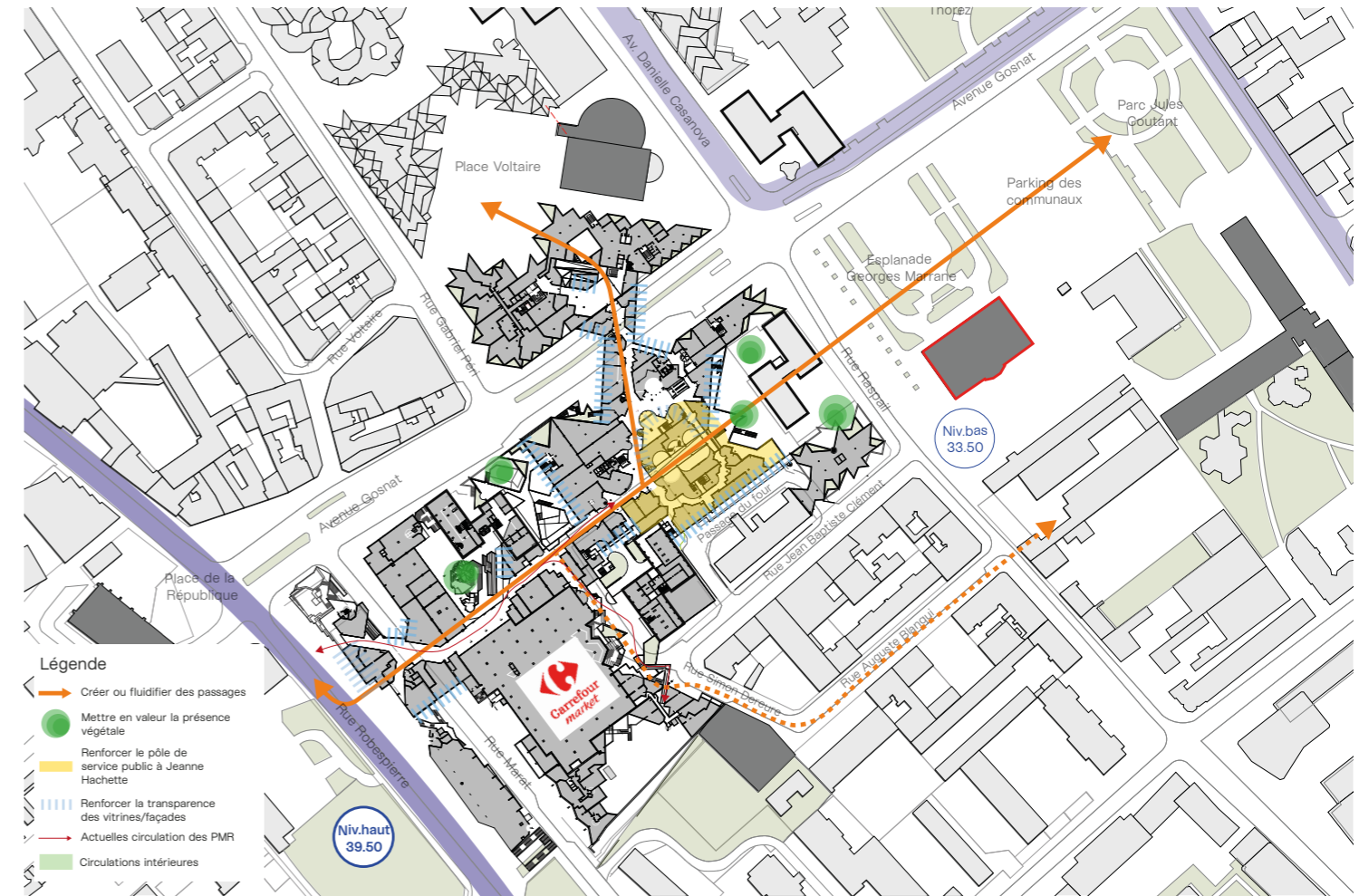
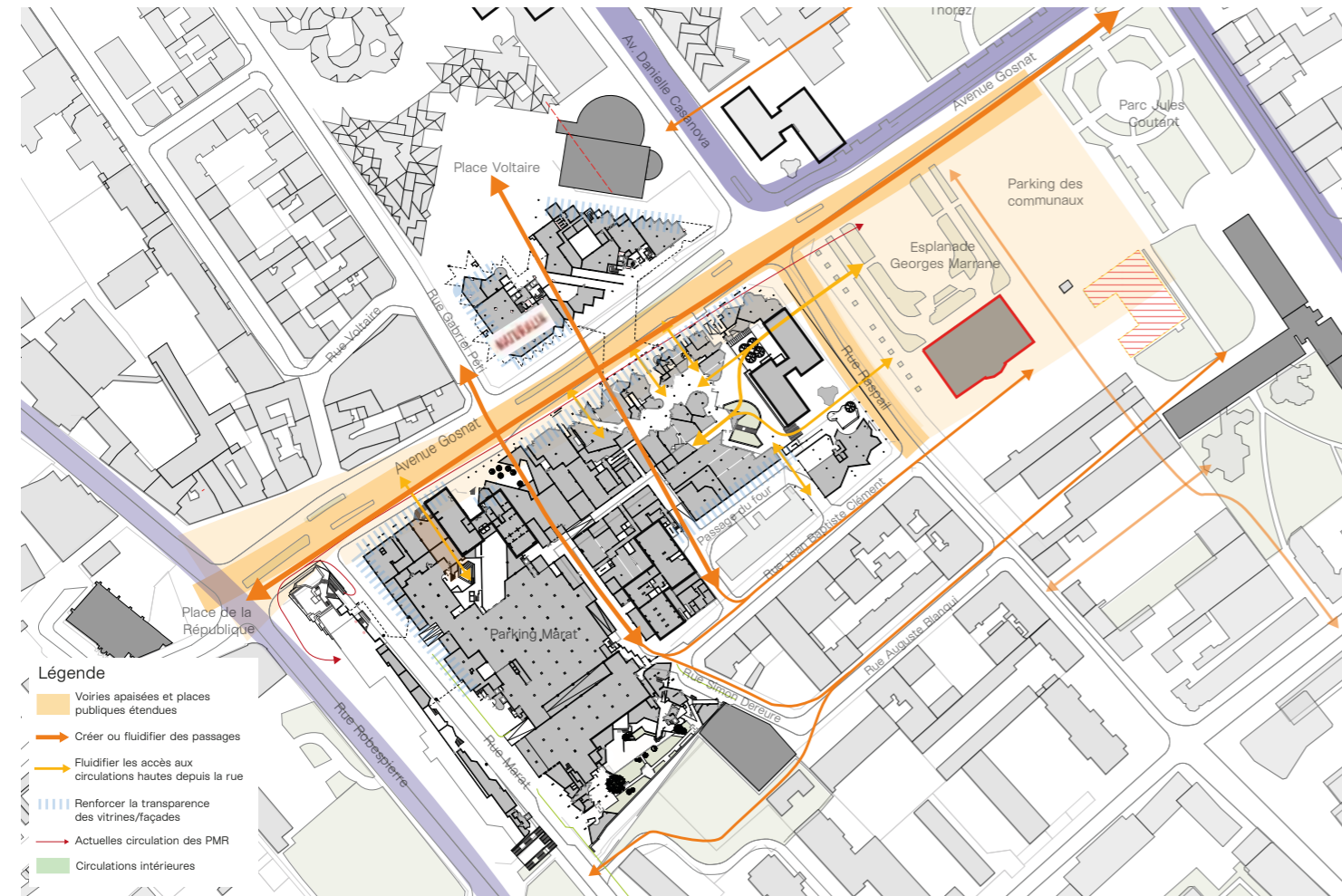
↓ renouveler un tissu dégradé



↓ structurer une place ou un parc et valoriser un bâtiment existant



↓ plans des grands enjeux sur le centre Jeanne Hachette Marat Voltaire



↓ éléments de médiation sur les enjeux du centre Jeanne Hachette



Valoriser un patrimoine exceptionnel participant de l'identité du coeur de ville



Relier et mieux signaler la variété d'espaces publics et circulations intérieures aux nouveaux axes piétons sur rue



Encourager l'ouverture des vitrines et façades sur la rue et sur les promenades intérieures



Harmoniser le traitement des surfaces en trois dimensions pour une cohérence d'ensemble et une facilité d'entretien



Tirer partie des nombreuses surfaces potentielles à l'accueil de nouvelles dynamiques commerciales, associatives et de services



Renforcer les repères végétaux au niveau des accès et circulations



Affirmer les entrées de lumière naturelle et développer un système d'éclairage cohérent



Permettre l'accès au plus grand nombre et notamment aux personnes à mobilité réduite

rénovation urbaine, Choisy-le-Roi

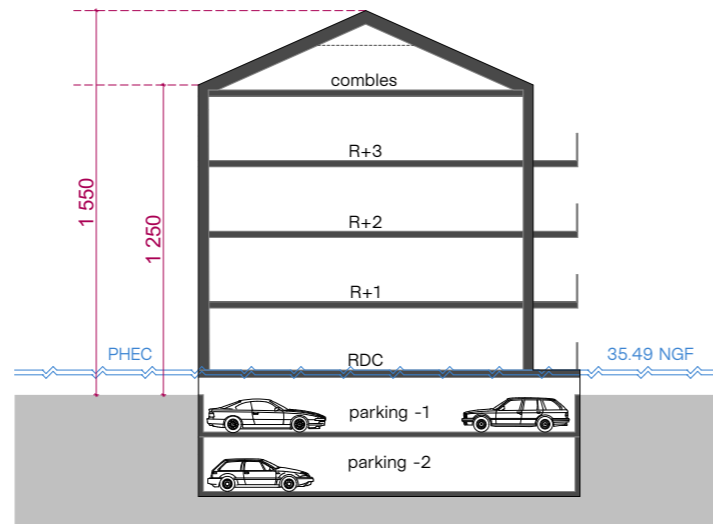
La résidence des folies à Choisy-le-Roi se compose de 4 grands bâtiments construits en 1977, qui comptent au total 133 logements collectifs en locatif social.

Notre mission comporte un diagnostic, un état des lieux et une étude urbaine pour la valorisation du patrimoine foncier par la densification, rénovation, hiérarchisation des espaces extérieurs.

L'état des lieux des bâtiments existants, l'analyse réglementaire des documents d'urbanisme et du plan de prévention aux risques d'inondation, nous permet d'envisager la construction des deux bâtiments de logements collectifs à R+3+combles disposés le long du réseau viaire existant, une réorganisation des espaces extérieurs, et une rénovation/isolation des façades.



adresse	résidence des folies, 94600 Choisy-le-Roi
programme	densification, réhabilitation des existants, hiérarchisation des espaces extérieurs, résidentialisation
maîtrise d'ouvrage	CDC habitat
mission	diagnostic - schéma directeur - faisabilité des logements neufs - réhabilitation des existants
rôle	mandataire
chargé de projet	Etienne Chevreul-Demas
surface	12 985 m ² SDP
montant de travaux	21 720 000€ HT
calendrier	étude en cours - livraison 2025
certification	RE2020 - NF logement HQE



↓ visualisation d'une simulation de crue centennale



↓ carte de hiérarchisation et résidentialisation des espaces extérieurs



↓ carte de définition des espaces extérieurs



↓ carte de constructibilité

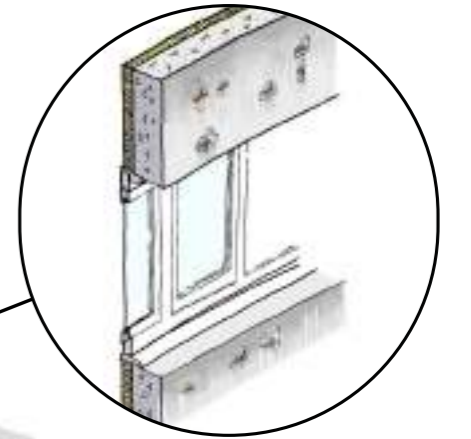




↑ entrée vers un coeur d'îlot problématique



↑ limites public privé non qualificatives



D↑ des façades régradées



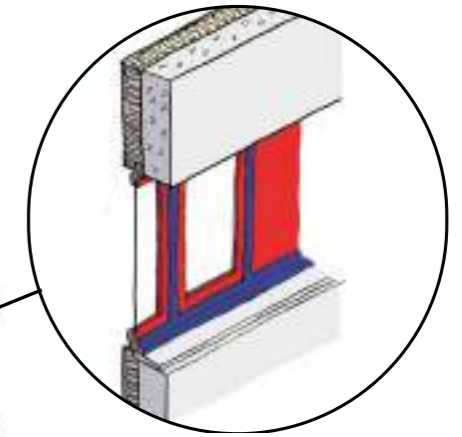
↳ des espaces couverts délaissés



↑ AVANT RÉNOVATION URBAINE



↑ résidentialisation des coeurs d'îlots problématiques



↑ rénovation, isolation et mise en oeuvre des menuiseries d'origine



↑ rénovation des clôtures



↑ réaffectation des espaces publics couverts



↑ APRES RÉNOVATION URBAINE

↓ transformation de l'impasse
desservant les maisons en jardins privatifs

↓ création d'une liaison
entre l'îlot ENTRA et la Maladrerie

↓ réhabilitation et transformation
par extension de la copropriété des «Joyeux»



↑ AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT ENTRA

ZAC Dolet – Brossolette Malakoff

Cette mission comprend la mise en oeuvre d'un projet urbain d'ensemble comptant 3 secteurs opérationnels dans la ZAC Dolet Brossolette. Répartis sur le territoire de Malakoff, ces projets vont permettre de lutter contre l'étalement urbain par la densification de «dents creuses» tout en accueillant de nouvelles générations de familles qui participeront au dynamisme de la ville.

Le travail a consisté à la production du cahier de prescriptions urbaines, architecturales, paysagères, et environnementales, à l'élaboration des fiches de lots, au suivi urbain et architectural de la mise en oeuvre du projet, à l'instruction des permis de construire des différents lots, ainsi qu'à la concertation publique avec les riverains.



adresse	ZAC Dolet - Brossolette, 92240 Malakoff
programme	Mission d'urbaniste-architectes en chef d'une ZAC multi-site à Malakoff pour l'aménagement d'un pôle mixte.
maîtrise d'ouvrage	SEM 92
mission	mission complète
chargé de mission	Pascal Chombart de Lauwe, Aurélie Godin
architectes associés	EXP architectes
procédure	lauréat consultation
surfaces	5253 m ² SDP
montant de travaux	129 520 € HT
calendrier	livré en 2023

écoquartier fluvial des 3 tours Alfortville

Le projet des trois tours situé en bord de Seine en zone inondable pose la question de la gestion du risque à l'heure où l'on sait que les épisodes pluvieux seront plus intenses et des périodes de sécheresse plus fréquentes et plus longues. Notre proposition s'applique donc à repenser le paysage urbain avec l'eau pour fil conducteur, avec le concept de «ville éponge».

Les parcours piétons sont aimantés au parcours de l'eau qui en compose la trame et la logique, suivant naturellement la topographie du site. Reboiser le quartier participe non seulement à la diminution du réchauffement climatique, mais également au bien-être des habitants. Il s'agit là de redonner une vie de quartier en travaillant l'implantation et la volumétrie du bâti afin de maximiser les apports de lumières et une meilleure qualité d'habiter. L'idée est de mettre en avant l'amplification des liens sociaux par les espaces publics, en nous appuyant sur la gestion alternative des eaux pluviales.



adresse	ZAC Chantereine, 94140 Alfortville
type	maîtrise d'oeuvre urbaine
programme	conception de l'espace public, allotissement, CPAUPE, fiches de lots
maîtrise d'ouvrage	Grand Paris Est Avenir Développement
chargé de mission	Etienne Chevreul-Demas
paysagistes associés	vingt deux degrés - paysagistes urbanistes (mandataire)
bureaux d'étude	Urban Water (hydrologue), Nat & Vie (écologue), Cube ² (VRD)
aménageur	Grand Paris Est Avenir Développement
procédure	lauréat consultation
surfaces	10 149 m ²
certification	écoquartier fluvial
calendrier	études en cours

↓ des façades ouvertes sur le coeur d'îlot des logements traversant

↓ tamponnage des eaux pluviales dès la toiture

↓ un socle commun au parking en rez-de-chaussée



↑ un socle transparent et homogène sur le mail

↑ discontinuité du bâti
continuité de la sente Viliers (public)

↑ porosités visuelles (venelles privées)

↑ maillage cyclable

habitat résilient en Martinique



Le village du Prêcheur, dans le nord de la Martinique, est confronté à de nombreux aléas climatiques (séismes, cyclones, montée des eaux, éboulements, tsunamis) ; depuis janvier 2018, il subit en outre des lahars : coulées de débris boueux volcaniques extrêmement concentrés, provenant de la montagne Pelée, qui menacent de destruction la moitié du village.

La proposition porte sur la construction de 125 logements collectifs et individuels sur les mornes du village, à l'abri des risques, afin de reloger les habitants concernés. Le principe constructif -un mur de pierres confinées- utilise les pierres issues d'éboulements récupérées dans la vallée. On reloge donc ici avec les matières destructrices de la catastrophe naturelle.

Le projet limite l'utilisation du bois et du béton importés de métropole au profit de matériaux martiniquais ou importés des Amériques. L'approche se veut hautement respectueuse de l'environnement dans tous ses aspects : excavations limitées, maintien des continuités biologiques, non-concurrence entre habitat et agriculture, matériaux locaux, ventilation et rafraîchissement naturels. Enfin, la grande simplicité de mise en œuvre permet d'envisager l'auto-construction des logements.



type	accession à la propriété et locatif social
programme	Habitat renouvelé en Martinique
maîtrise d'ouvrage	PUCA - ministère de la transition écologique et solidaire
chargé(e) de projet	Lucas Hadjimichalis
bureaux d'étude	YCF Group, Eléments ingénieries, Architecture et développement, Laboratoire GSA
entreprise(s)	YCF Group
procédure	lauréat concours
certification	E+C-
calendrier	Permis de construire en Juin 2022



↓ plans techniques d'un bâtiment de logements collectifs type

- 1 - appartement à 4 orientations composés de 8 modules de 14 m² à usage libre
- 2 - appartement à 4 orientations composés de 4 modules de 14 m² à usage libre
- 3 - espace privatif extérieur (varangue)
- 4 - structure acier, bardag bois
- 5 - portes coulissantes
- 6 - espaces agricoles urbains
- 7 - porte fenêtre en bois
- 8 - mur en pierre confinées, parement en enduit
- 9 - toiture en tôle ondulée colorée



Pascal Chombart de Lauwe

architecte, fondateur cogérant de tectône et professeur à l'ÉNSAPB



Pascal Chombart de Lauwe, né en 1957, est architecte-urbaniste, et professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.

Il fonde l'agence tectône en 1986 avec Jean Lamude (1996+). Au sein de son agence, il développe depuis une trentaine d'années une activité pluri-disciplinaire.

Sa démarche s'oriente principalement sur le logement, ainsi que sur les équipements publics et l'urbanisme. De nombreux projets ou études sont situés dans des quartiers en mutation urbaine comme St-Denis, La Courneuve, St-Ouen, Nanterre, la périphérie de Rouen... En matière de logement, il développe des programmes collectifs, intermédiaires, individuels groupés, et aussi participatifs. Ses fortes exigences sur la qualité de ses projets sont largement reconnues.

Son activité se concentre également autour de l'enseignement, la recherche et le conseil. Il est professeur à l'École d'architecture de Paris-Belleville depuis 2014, après avoir enseigné 13 ans à l'École d'architecture de Marne-la-vallée (et auparavant à celles Strasbourg et de La Défense).

Outre le pilotage scientifique de recherches pour le PUCA, il est architecte-conseil auprès de la SCIC à partir de 1994, puis de Plaine Commune à partir de 2002. Il co-réalise en 2009 avec Frédéric Mialet un ouvrage intitulé Nouvel environnement pour l'architecture de l'habitat pour AMO (association Architecture et Maitres d'Ouvrage).

La démarche participative sous toutes ses formes est au cœur de ses préoccupations. Ses premiers travaux portent sur les adolescents en difficulté ainsi que l'auto-construction. Il travaille notamment sur différents bidonvilles : Abidjan (1983), Caracas (1993), Hô-Chi-Minh-Ville (1995) et Casablanca (2001).Quelques années plus tard, il développe un premier projet de logements participatifs à Nanterre (le Grand Portail) puis un second actuellement en cours à Nantes (les Ruches), et un troisième qui démarre à Lyon.



Depuis 2014 Professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

2011–2014
Président d'AMO (association Architecture et Maitres d'Ouvrage)

2009
Lauréat du prix AMO pour les logements impasse Chevalier à St-Denis (93)

2008
Nommé au prix de l'Équerre d'argent pour les logements impasse Chevalier à St-Denis (93)

2004–2008
Pilotage scientifique pour le PUCA pour L'habitat pluriel et Le projet négocié

2002–2007
Architecte conseil auprès de Plaine Commune

2001–2014
Maître-assistant titulaire à l'Ecole d'architecture de Marne-la-vallée

2000
Nommé au prix de l'Équerre d'argent pour le centre de formation à Nivillers (60)

1996–2001
Maître-assistant titulaire à l'Ecole d'architecture de Strasbourg

1995
Nommé au prix de l'Équerre d'argent pour les logements rue Traversière à Paris 12^e

1994–2010
Architecte conseil auprès de la SCIC (puis SNI Icade)

1992–1996
Maître-assistant associé à l'Ecole d'architecture de Paris-La Défense

1986
Fonde l'agence Tectône avec Jean Lamude (1996+)

1983
DEA en Anthropologie sociale sur les bidonvilles en Côte d'Ivoire (Paris IV-Sorbonne)

1982
Architecte DPLG diplômé de l'Ecole d'architecture UP8 (Paris-Belleville)

Étienne Chevreul-Demas

architecte, associé, cogérant



Etienne Chevreul-Demas, né en 1980, est architecte HMONP. Formé à l'École d'Architecture de la Ville et des Territoires de Marne-la-Vallée, Il étudie également à la faculté d'architecture de l'université Roma Tre à Rome. Il obtient en 2006 son diplôme d'Architecte d'Etat à l'ENSA de Marne-la-Vallée, puis son Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre en 2010.

Pendant 5 ans, il travaille aux côtés Philippe Prost sur des projets de reconversion de friches industrielles et de réhabilitation de monuments inscrits ou classés :
- Reconversion de la Cartoucherie de Bourg-lès-valence en pôle de cinéma d'animation (projet nommé à l'équerre d'argent en 2009)
- Réhabilitation de la Briqueterie de Vitry-sur-Seine en centre de Développement Chorégraphique du Val de Marne,
- Réaménagement de l'Hôtel de la Monnaie à Paris

Intéressé par la sociologie, le logement et les nouveaux modes d'habitat (participatif, coliving, évolutivité,...), il intègre l'agence tectône en 2010 en qualité de chef de projet, puis devient associé en 2017.



Lucas Hadjimichalis

architecte, responsable risques majeurs, associé


Né à Athènes, d'une mère française et d'un père grec, Lucas arrive en 2010 à Paris pour suivre des études d'architecture à l'école de Paris Val de Seine. Il obtient son diplôme d'état en 2016. Il effectue ensuite au DSA Risques majeur, formation à l'ENSA Paris Belleville portant sur la gestion des risques en architecture.

Militant pour le réemploi en architecture, il est membre actif de l'association Bellastock depuis 2012, il est membre du conseil d'administration de 2018 à 2019. A la fondation de la scop Bellastock il en devient sociétaire.

Expert de l'architecture en ézone à riche en 2019 il participe à la fondation d'un cabinet de conseils sur les risques majeurs, RAM.



2018
Enseignant à l'ENSA Paris Belleville - Master Habitat - Workshop sur l'habitat individuel

2014-2015
Enseignant en Master Urbanisme et Aménagement à l'université Paris IV La Sorbonne

2010
Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre

2006
Diplôme d'Architecte d'État

2005–2006
Assistant enseignement du projet en première année à l'ENSA de Marne-la-Vallée



2019
Dpilôme HMONP
École d'Architecture de Paris-Val de Seine (75)

2018
DSA Risques Majeurs
École d'Architecture de Paris-Belleville (75)

2016
Diplôme d'Etat en architecture,
Un, deux, trois soleil : l'obsolescence des centres commerciaux - directeurs d'étude A. Guilleux et C. Rannou.
École d'Architecture de Paris-Val de Seine (75)

2013
Licence d'architecture
École d'Architecture de Paris-Val de Seine (75)

Pascal Chombart de Lauwe
architecte DPLG, anthropologue
professeur en architecture
fondateur, cogérant

Étienne Chevreul-Demas
architecte HMONP
associé, cogérant

Lucas Hadjimichalis
HMONP, diplômé en architecture
architecte des risques majeurs
associé

Barbara Bontemps
assistante administratif et financier

Jennifer Dot
architecte HMONP
chargée de projet

Adeline Tort
HMONP, diplômée en architecture
chargée de projet

Antoine Goupil
diplômé en architecture, ingénieur
chargé de projet

Estelle Piequet
diplômée en architecture
assistante de projet

Simon Vullioud
diplômé en architecture
assistant de projet

Timothé Poncin
diplômé en architecture
assistant de projet

Béatrice Erhardt
étudiante en architecture
stagiaire

34 rue du Banquier, 75 013 Paris
tectone.fr

01 40 02 03 03
contact@tectone.fr

instagram
@tectonearchitectes

twitter
@tectonearchi

tectōne